SÉCURITÉ FINANCIÈRE

#44
NOVEMBRE/2024

PREMIER PRÉSIDENT DU GROUPE EURASIE

VIKTOR ZOUBKOV :

« Grâce aux efforts de l'EAG, aujourd'hui tous les États membres du Groupe ont constitué les fondements institutionnels et juridiques des systèmes nationaux de LBC/FT »

YOURI TCHIKHANTCHINE
Directeur de Rosfinmonitoring (Service fédéral de surveillance financière), président du Conseil de rédaction

CHERS LECTEURS,

Ce numéro de la revue « Sécurité financière » est dédié au 20e anniversaire de la création du Groupe Eurasie (EAG).

L'EAG, en tant qu'organisme régional de type GAFI, regroupe neuf États membres : la République du Bélarus, la République de l'Inde, la République du Kazakhstan, la République Populaire de Chine, la République kirghize, la Fédération de Russie, les République du Tadjikistan, du Turkménistan et la République d'Ouzbékistan. Le Groupe eurasien joue un rôle important dans la réduction de la menace du terrorisme international et dans la garantie de transparence, de fiabilité et de sécurité des systèmes financiers des pays, ainsi que dans leur intégration plus poussée dans l'infrastructure internationale de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive.

En deux décennies, comme membre du Réseau mondial du GAFI, nous avons parcouru un long chemin, surmonté de nombreux obstacles et obtenu des résultats significatifs dans le renforcement de la sécurité financière des pays de la région.

Grâce aux activités de l'EAG, les États membres ont adopté des lois fondamentales contre le blanchiment de capitaux qui ont jeté les bases des systèmes nationaux de LBC/FT. Les autorités compétentes représentés par des cellules de renseignement financier ont été créés et des systèmes d'interaction interministérielle ont été mis en place. Ces succès n'auraient pas été possibles sans le partenaire clé du Groupe Eurasie, le GAFI.

Les résultats du deuxième cycle d'évaluations mutuelles, qui s'est terminé en 2024, ont montré que pour un certain nombre d'indicateurs, l'EAG est le meilleur parmi les organismes régionaux de type GAFI (ORTG). Le maintien et l'amélioration de ces résultats dans le nouveau cycle d'évaluation sont une priorité absolue pour notre organisation.

Nous sommes fiers de presenter un front uni dans la lutte contre la criminalité transnationale organisée, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Ensemble, nous avons développé et mis en œuvre des mécanismes de coopération efficaces : des réunions d'agents de renseignement financier jusqu'aux événements impliquant les forces de l'ordre et les autorités de surveillance, le secteur privé et les parlementaires. Dans le cadre du Groupe eurasien, le Conseil international de conformité, le Forum de surveillance et le Forum des parlementaires fonctionnent avec succès. Le Forum de LBC/FT et le Forum des procureurs ont été lancés.

L'EAG est devenu une plate-forme internationale faisant autorité pour discuter des problèmes actuels et développer des solutions communes afin de minimiser les risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme dans la région.

Le Groupe eurasien apporte une contribution significative à la fourniture d'une assistance technique pour préparer les États membres au prochain cycle d'évaluations mutuelles ainsi que pour augmenter l'efficacité de leurs systèmes nationaux de lutte contre le blanchiment de capitaux. Le système mis en place pour coordonner l'assistance technique a amélioré la qualité de l'assistance fournie par les partenaires de développement.

L'EAG continue d'interagir activement avec le secrétariat du GAFI, l'ORTG, les comités compétents des Nations Unies et d'autres organisations internationales, elle participe aussi à l'élaboration de normes et de recommandations mondiales. Aujourd'hui, nous réaffirmons notre attachement aux objectifs communs et notre volonté de renforcer et de développer davantage la coopération.

Que ce 20e anniversaire devienne le point de départ de nouvelles réalisations pour les États membres du Groupe Eurasie. Je suis convaincu que ce n'est qu'ensemble que nous pourrons garantir la sécurité financière et un avenir globalement sûr pour nos pays.

Chers lecteurs, le nouveau numéro de la revue « Sécurité financière » contient des interviews exclusives des articles d'opinion de représentants des délégations des États membres, des pays et des organisations observatrices de l'EAG, ainsi que d'experts internationaux. Nous sommes ravis de partager cela avec vous!

TABLE DES MATIÈRES

6 Groupe Eurasie

8 Allocution du Présidente du GAFI, Elisa de Anda Madrazo

9 **VIKTOR ZOUBKOV :** « Ce n'est qu'en consolidant les efforts des systèmes nationaux de LBC/FT des États de la région eurasienne qui nous pouvons affronter ensemble les nouveaux risques »

14 **SERGUEÏ TETEROUKOV** Le rôle de l'EAG pour assurer la transparence et la sécurité du système financier mondial

EAG – 20 ans

L'EAG AU SERVICE DES SYSTÈMES NATIONAUX DE LBC/FT : PERSPECTIVES DES ÉTATS MEMBRES

18 République du Bélarus

22 République de l'Inde

23 République du Kazakhstan

24 République Populaire de Chine

25 République kirghize

26 Fédération de Russie

27 République du Tadjikistan

28 Turkménistan

30 République d'Ouzbékistan

32 De première main : l'EAG à travers les yeux du personnel du Secrétariat

À propos des projets du Groupe Eurasie. Assistance technique

37 **NIKOLAÏ JOURAVLEV** Forum des parlementaires des États membres de l'EAG : contribution des législateurs régionaux à la résolution des problèmes de LBC/FT au niveau international

41 **EVGUÉNIE SEMENOV, NAZERKE ZHAMPEIIS, DMITRI VOROBIEV** Évaluation supranationale des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme dans la région eurasienne

46 **OLGA TISSEN** Projet de l'EAG dans l'élaboration de recommandations méthodologiques pour l'évaluation des risques et l'application d'une surveillance basée sur les risques dans le secteur des OBNL

51 IRINA RYAZANOVA, EKATERINA ISTOMINA
Association des services de presse de renseignement financier de l'EAG comme outil de renforcement de la sécurité financière

53 Centre international de formation et de méthodologie pour la surveillance financière comme fournisseur leader d'assistance technique dans la région eurasienne

37
NIKOLAÏ JOURAVLEV
Forum des parlementaires des États membres de l'EAG : contribution des législateurs régionaux à la résolution des problèmes de LBC/FT au niveau international

56 ANNA BOULAÉVA
Formation d'une réserve de personnel pour les systèmes nationaux de LBC/FT des États de la région eurasienne

Orientation vers la coopération au bénéfice de la sécurité financière

59 OLEG KONOVALOV :
« La tâche stratégique du Bureau de coordination du crime organisé est de contrer efficacement les menaces contre la sécurité nationale des États membres de la CEI »

63 SVETLANA PODDOUBSKAÏA
Coopération internationale et renforcement du système de LBC/FT dans la région eurasienne

65 DANIYAR SARBAGUISHEV
Interaction entre la CEE et l'EAG en matière de LBC/FT : contexte historique et perspectives de développement

68 EVGUÉNIE KLEMEZ
Sur la coopération entre les États membres de la CEI dans le domaine de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

72 VALÉRI SEMERIKOV
Lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et de la communication à des fins criminelles dans les États membres de l'OTSC

75 ŽELJKO RADOVANOVIĆ
Bref aperçu de la formation et de l'état actuel du système de LBC/FT en Serbie

Actualités du système anti-blanchiment

79 « Sirius » : La finale de la IVe Olympiade internationale sur la sécurité financière a réuni des élèves et des étudiants de 36 pays

79 BRICS : Les questions de l'implication des jeunes dans le domaine de la sécurité financière ont été discutées par les représentants des pays de l'association

80 « Sirius » : Réunion des chefs des renseignements financiers des pays participant à la IVe Olympiade internationale sur la sécurité financière

80 Tachkent : Séminaire pour les experts évaluateurs des États membres du Groupe Eurasie

80 Séminaire international en ligne sur les questions liées à la garantie de la propriété effective dans les États membres du Groupe Eurasie

81 Douchanbé : VIIIe Forum interparlementaire « Russie - Tadjikistan : potentiel de coopération interrégionale »

81 « Sirius » : Finale du 3ème concours annuel de l'EAG entre les spécialistes de la conformité des institutions financières pour la meilleure analyse financière dans le domaine de LBC/FT

79 LA FINALE DE LA IVE OLYMPIADE INTERNATIONALE SUR LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE A RÉUNI DES ÉLÈVES ET DES ÉTUDIANTS DE 36 PAYS

GROUPE EURASIE

EAG

ГРУППА ЯВЛЯЕТСЯ РЕГИОНАЛЬНЫМ ОРГАНОМ ПО ТИПУ ФАТФ. БЫЛА СОЗДАНА В 2004 ГОДУ И В НАСТОЯЩЕЕ ВРЕМЯ ЯВЛЯЕТСЯ АССОЦИИРОВАННЫМ ЧЛЕНОМ ФАТФ.

STATUT D'OBSERVATEUR

16
ÉTATS

24
ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET RÉGIONALES

9
LES PAYS DE LA RÉGION UNIS PAR L'EAG AUJOURD'HUI

BÉLARUS, CHINE, INDE, KAZAKHSTAN, KIRGHIZISTAN, RUSSIE, TADJIKISTAN, TURKMÉNISTAN, OUZBÉKISTAN

L'OBJECTIF PRINCIPAL DE L'EAG

Améliorer les conditions de protection des systèmes financiers et des économies des États membres contre les menaces du blanchiment de capitaux, de financement du terrorisme et de prolifération des armes de destruction massive conformément aux normes internationales du GAFI en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive et autres, adoptées dans le cadre de leur développement en utilisant des dispositions, ainsi que d'autres mesures prises par d'autres organisations internationales auxquelles les États membres participent visant à lutter contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive, et assurer une interaction et une coopération efficaces au niveau régional.

RÉUNION PLÉNIÈRE

PRÉSIDENT

VICE-PRÉSIDENT

SECRÉTARIAT

WGEL
Groupe de travail sur les évaluations mutuelles et les questions juridiques

WGTYP
Groupe de travail sur les typologies et la lutte contre le financement du terrorisme et de la criminalité

WGTA
Groupe de travail sur l'assistance technique

EN 2024, L'EAG A ÉTÉ CRÉÉ POUR LES PAYS DE LA RÉGION EURASIENNE,

qui n'étaient pas inclus dans les organismes régionaux existants de type GAFI, elle est appelé à jouer un rôle important dans la réduction de la menace du terrorisme international et à assurer la transparence, la fiabilité et la sécurité des systèmes financiers des États ainsi que leur intégration plus poussée dans l'infrastructure internationale pour lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT). La création du groupe a coïncidé avec le début des efforts visant à créer les conditions nécessaires à la formation et au développement de systèmes efficaces de lutte contre le blanchiment de capitaux dans la région.

L'initiative de création de l'EAG a été présentée pour la première fois par la Fédération de Russie lors de la réunion plénière du GAFI en octobre 2003. En février 2004, cette question a été examinée lors d'une réunion internationale sur la coopération entre les États membres de la CEI dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme avec la participation des pays de la CEI et de la Chine, ainsi que de plusieurs organisations internationales.

TÂCHES PRINCIPALES DE L'EAG :

- assistance à la mise en œuvre des normes du GAFI par les États membres;
- développement et organisation d'événements conjoints, mise en œuvre de meilleures pratiques visant à développer des systèmes LBC/FT/FP;
- réalisation d'un programme d'évaluation mutuelle des États membres basé sur les normes du GAFI, y compris l'étude de l'efficacité des mesures législatives et autres prises dans le domaine de la LBC/FT/FP;
- coordination des programmes de coopération internationale et d'assistance technique avec les organisations internationales spécialisées, les structures et les États intéressés;
- analyse des typologies, des risques et des tendances en matière de LBC/FT/PF, échange d'expériences et développement de mesures pour lutter contre ces crimes, en tenant compte des caractéristiques des États membres.

PRIORITÉS DE LA PRÉSIDENCE RUSSE DE L'EAG EN 2024-2025

1 PRÉPARATION ET DÉROULEMENT DU 3ÈME TOUR DES ÉVALUATIONS MUTUELLES DE L'EAG

Amélioration de l'efficacité des systèmes nationaux de LBC/FT/PF des États membres de l'EAG grâce à une mise en œuvre plus poussée des normes du GAFI. Augmentation du niveau d'interaction du Secrétariat de l'EAG en tant qu'outil unique pour assurer la coordination de l'assistance technique avec les États membres, les donateurs et les fournisseurs à l'aide d'un module automatisé sur le site de l'EAG.

2 RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION AVEC LE GAFI, LES ORGANISMES REGIONAUX DE TYPE GAFI (ORTG) ET LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES COMPÉTENTES

Élargissement de l'interaction entre l'EAG et les participants au réseau mondial de lutte contre le blanchiment de capitaux.

3 LUTTE CONTRE L'UTILISATION D'ACTIFS VIRTUELS À DES FINS CRIMINELLES

Intensification des travaux de lutte contre LBC/FT/FP à l'aide d'actifs virtuels.

4 AMÉLIORATION DES MÉCANISMES D'ÉCHANGE D'INFORMATIONS SUR LES RISQUES DE LBC/FT ENTRE LES AUTORITÉS GOUVERNEMENTALES ET LE SECTEUR PRIVÉ

Modélisation du comportement financier des criminels, échange de meilleures pratiques sur la numérisation des activités de surveillance et évaluation des risques sectoriels.

5 DEVOILER LES ACTIVITÉS DES GROUPES TERRORISTES DANS LA RÉGION, EXPOSER LES VOIES ET MÉTHODES QU'ILS UTILISENT POUR FINANCER LEURS ACTIVITÉS, EN INTEGRANT LA PRISE EN COMPTE DU DÉVELOPPEMENT DES INSTRUMENTS DE PAIEMENT MODERNES

Etude des principales voies et moyens de financement des groupes terroristes dans la région.

6 FORMATION D'APPROCHES UNIFORMES POUR LES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES ET POUR LA COUVERTURE D'INFORMATION DES ÉVÉNEMENTS EN MATIERE DE LBC/FT DANS LA RÉGION EURASIENNE

Développement de programmes éducatifs, notamment dans le cadre de l'Olympiade internationale sur la sécurité financière. Création de l'Association des services de presse de renseignement financier.

ALLOCUTION DU PRÉSIDENTE DU GAFI ELISA DE ANDA MADRAZO

Le 20e anniversaire de la création du Groupe Eurasie (EAG) constitue une étape importante. En tant que membres du Réseau mondial du GAFI, neuf organismes régionaux de type GAFI (ORTG) ont pour objectif commun de : lutter contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive (LBC/FT/FP), et enfin de promouvoir la création de systèmes efficaces de LBC/FT/FP. Vos efforts contribuent à atteindre cet objectif commun, tant dans votre propre région que comme dans le monde entier. Je tiens à vous féliciter à l'occasion du 20e anniversaire de l'EAG.

Le Mexique assure la présidence du GAFI du 1er juillet 2024 au 30 juin 2026. En tant que président du GAFI, je considère que l'une de mes priorités consiste à maintenir et à renforcer la coopération et l'interaction entre le GAFI et les ORTG, ainsi qu'à renforcer la cohésion en vue de la préparation du nouveau cycle d'évaluations mutuelles. Je suis guidé par le principe d'inclusivité dans mon travail, et ma présidence couvrira notamment les domaines suivants :

- attirer davantage l'attention sur les problèmes rencontrés par les pays ayant une capacité limitée à mettre en œuvre les normes du GAFI et trouver des moyens de remédier à ces problèmes ;
- renforcer le partenariat du GAFI avec les pays observateurs pour mobiliser de nouvelles ressources d'évaluation, renforcer l'influence politique et organiser des capacités plus ciblées au sein du Réseau mondial ;
- soutenir les propositions visant à élargir la coopération et l'interaction entre les secrétariats du GAFI et des ORTG et leurs membres.

Ces efforts sont conformes au Plan stratégique du Réseau mondial 2022, dont les résultats ont été discutés entre le président du GAFI et ses homologues de tous les ORTG lors du sommet annuel pendant la dernière réunion plénière à Singapour. J'ai participée à cette réunion en tant que future présidente et j'ai noté qu'un résultat important de la réunion a été l'accord sur trois tâches prioritaires du Réseau mondial pour l'année à venir :

- renforcer le rôle et la participation des ORTG aux travaux du GAFI ;
- préparer un nouveau cycle d'évaluations mutuelles ;
- organiser une formation avancée de spécialistes en matière de LBC/FT au niveau régional.

Je suis impatiente de continuer à collaborer avec l'EAG tout au long de mon mandat sur ces priorités et sur notre objectif commun : la prévention et la lutte contre LBC/FT/FP.

VIKTOR ZOUBKOV :
« CE N'EST QU'EN CONSOLIDANT LES EFFORTS DES SYSTEMES NATIONAUX DE LBC/FT DES ÉTATS DE LA REGION EURASIENNE QUI NOUS POUVONS AFFRONTER ENSEMBLE LES NOUVEAUX RISQUES »

Dans ce numéro de la revue « Sécurité financière », nous nous entretenons avec Viktor Zoubkov, premier président du Groupe Eurasie. Viktor Alekseevitch nous a parlé de la création de l'EAG et de la façon dont l'idée de créer cette organisation internationale s'est réalisée. Il s'est souvenu des premières réalisations, comment les premières négociations furent difficiles sur le chemin de la reconnaissance internationale, il nous a aussi exposé sa vision du développement futur du Groupe Eurasie dans une interview exclusive

— Viktor Alekseevitch, pour la première fois, l'initiative visant à créer le Groupe Eurasie (EAG) a été présentée par la Russie lors de la réunion plénière du GAFI en 2003. Que retenez-vous de la période de création et de formation de l'EAG ?

— L'initiative de créer l'EAG est née il y a plus de 20 ans. En peu de temps, nous avons accompli, avec nos partenaires, un travail colossal et, dès février 2004, cette question a été examinée lors d'une réunion internationale de la coopération entre les États membres de la CEI dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. La discussion a réuni des pays de l'espace post-soviétique, nos collègues chinois et des représentants d'organisations internationales.

L'initiative a reçu le soutien du Conseil des ministres des Affaires étrangères de la CEI et rapidement, le 6 octobre 2004, une conférence fondatrice a eu lieu. Six pays fondateurs y ont participé : la République du Bélarus, la Chine, le Kazakhstan, le Kirghizistan, la Russie et le Tadjikistan. Plus tard, l'Inde, le Turkménistan et l'Ouzbékistan ont rejoint le groupe.

Suite à cette initiative, les travaux ont commencé pour mettre les systèmes nationaux de lutte contre le blanchiment de capitaux en conformité avec les recommandations du GAFI.

La création de l'EAG a contribué à combiner les potentiels de réduction de la menace terroriste et à assurer la transparence, la fiabilité et la sécurité des systèmes financiers des pays de la région, ainsi que l'implication de ces pays dans le système international de LBC/FT. Dans le cadre de la nouvelle structure, des travaux ont été organisés sur l'assistance technique aux États membres de l'EAG dans la création de systèmes nationaux de LBC/FT.

Depuis sa création, le Groupe Eurasie a établi des relations avec le GAFI et les bureaux régionaux de la Banque mondiale et du FMI, ainsi qu'avec d'autres organisations internationales et régionales intéressées par la coopération.

Pour moi, le souvenir principal de la période de création de l'EAG reste le début d'un travail actif dans trois domaines fondamentaux : les évaluations mutuelles des systèmes nationaux de LBC/FT des États membres du Groupe Eurasie, les études typologiques des schémas de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme, ainsi que l'assistance technique aux États membres de l'EAG, y compris la formation du personnel. Les parties ont clairement démontré leur désir et leur compréhension sur la nécessité d'échanger des informations et d'approfondir l'interaction à travers les cellules de renseignement financier.

Grâce aux efforts de l'EAG, aujourd'hui tous les États membres du Groupe ont constitué les fondements institutionnels et juridiques des systèmes nationaux de LBC/FT, en tenant compte des exigences des normes internationales dans ce domaine.

Il est important de noter qu'en 2011, a été signé à Moscou l'Accord du Groupe Eurasie établissant le statut de l'EAG en tant qu'organisation intergouvernementale basée sur les principes de participation égale des États membres à ses activités.

Conformément à l'Accord de l'EAG, l'objectif du Groupe en 2004 était d'assurer une interaction et une coopération efficaces au niveau régional ainsi que l'intégration des États membres de l'EAG dans le système international de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme conformément aux recommandations du GAFI et aux normes de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme prises par d'autres organisations internationales, dont les participants sont des États membres de l'EAG.

« *GRACE AUX EFFORTS DE L'EAG, AUJOURD'HUI TOUS LES ÉTATS MEMBRES DU GROUPE ONT CONSTITUE LES FONDEMENTS INSTITUTIONNELS ET JURIDIQUES DES SYSTEMES NATIONAUX DE LBC/FT, EN TENANT COMPTE DES EXIGENCES DES NORMES INTERNATIONALES DANS CE DOMAINE*

— Pourquoi selon vous était il necessaire de créer l'EAG au début du XXIe siècle ? Pourquoi son travail est-il important maintenant?

— L'EAG a été créé pour les pays de la région eurasienne qui ne faisaient pas partie des organismes régionaux de type GAFI. La création du Groupe a coïncidé avec l'étape de formation et de développement des systèmes de lutte contre le blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme dans les pays de cette région. À cette époque, les États cherchaient des moyens de renforcer la sécurité, d'assurer la transparence et la fiabilité des systèmes financiers nationaux, et cherchaient également à développer des approches efficaces pour résoudre les problèmes les plus urgents liés à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Le besoin de créer l'EAG a été dictée par la nécessité d'accélérer considérablement dans la plupart des États membres les processus d'élaboration, d'adoption et d'application de législations spéciales ainsi que la création de cellules nationales de renseignement financier, élargissant ainsi la base de la coopération internationale dans cette région en matière de LBC/FT.

Il était également nécessaire de construire une organisation visant à fournir une assistance technique aux États membres de l'EAG dans le développement de systèmes nationaux de LBC/FT, comprenant notamment la formation et le perfectionnement des spécialistes concernés, ainsi que l'équipement technique et logiciel pour les cellules de renseignement financier.

La création de l'EAG a constitué une étape vers une coopération plus étroite entre les États de la région. Le groupe régional a permis à ces pays d'unir leurs forces dans la lutte contre la criminalité organisée transfrontalière, le terrorisme et l'extrémisme, le trafic de stupéfiants illégal, la corruption et d'autres défis régionaux et mondiaux.

Au stade actuel, les activités de l'EAG sont plus importantes que jamais, car les risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme prennent des formes plus larges et plus agressives et deviennent de nature transnationale.

À cet égard, il convient de noter qu'en 2022, la réunion plénière de l'EAG a approuvé les résultats du premier cycle d'évaluation des risques de BC/FT dans la région eurasienne. Ce projet vise une compréhension approfondie et complète par les agences gouvernementales et le secteur privé des risques transfrontaliers associés au BC/FT, ce qui permet de constituer le moyen le plus efficace et le plus informé de construire un système national de LBC/FT pour prendre en temps opportun des mesures cherchant à minimiser les risques identifiés.

Ce n'est qu'ensemble qu'il est possible de faire face aux nouveaux risques,

en consolidant les efforts et en augmentant la capacité des systèmes nationaux de LBC/FT des pays de la région. À mon avis, l'EAG constitue une plateforme efficace pour la mise en œuvre des buts et objectifs pertinents dans cette direction.

— Parlez-nous des premières réalisations significatives de l'organisation. Quand avez-vous remarqué pour la première fois l'efficacité de l'EAG dans le système mondial de LBC/FT ?

— Je considère que la préparation et l'accompagnement à un niveau suffisamment élevé des premières évaluations mutuelles, qui ont eu lieu en 2007-2008, constituaient des résultats significatifs. Lors de la préparation des rapports d'évaluation mutuelle, force est de constater la qualité des plans d'actions recommandés pour améliorer les systèmes nationaux de lutte contre le blanchiment d'argent. Sur cette base, les États membres de l'EAG ont poursuivi leurs travaux pour améliorer la visibilité sur le plan interne. Malgré son jeune âge, l'EAG a déjà réussi à s'intégrer rapidement dans le système mondial de LBC/FT et à y trouver sa place.

Depuis février 2005, l'EAG a obtenu le statut d'observateur auprès du GAFI et, en juin 2010, le Groupe Eurasie est devenu membre associé du GAFI. Dés 2011, cela a donné aux membres du groupe la possibilité de participer aux travaux sur une base réciproque car tous les États de l'EAG, même ceux qui ne sont pas membres du GAFI, collaborent à ses travaux au nom de l'EAG.

En 2010, l'EAG a reçu le statut d'observateur auprès du Groupe Asie/Pacifique sur le blanchiment de capitaux (GAP) et en 2011, auprès du Groupe d'Action Financière du Moyen-Orient et de l'Afrique du nord (GAFIMOAN). Compte tenu du développement des liens financiers et économiques entre les régions, le rapprochement des groupes régionaux a contribué à la coordination des efforts dans la lutte contre les menaces et risques communs.

L'une des tâches prioritaires de l'EAG en Eurasie est le développement de la coopération avec des organisations dont la compétence inclut les questions d'intégration régionale et de sécurité. Parmi eux, se distinguent la CEI, l'OTSC, l'OCS et l'UEE.

Il convient de noter l'expérience de la participation des États de l'EAG à l'opération antidrogue « Channel », menée sous les auspices de l'OTSC, qui a montré que les capacités des cellules de renseignement financier à identifier et bloquer en temps opportun les canaux de fonds reçus grâce au trafic de stupéfiants illégal peuvent augmenter considérablement l'efficacité de la lutte contre la drogue dans la zone eurasienne.

— Comment, selon vous, devrait se développer la coopération internationale au sein des organismes régionaux ?

— À mon avis, la coopération internationale entre des organismes régionaux de type GAFI devrait se développer dans plusieurs directions. Tout d'abord, il s'agit d'améliorer la coordination et l'interaction entre les ORTG grâce à l'échange de meilleures pratiques et d'expériences dans le domaine de la lutte contre le blanchiment de capitaux, ce qui permettra d'adopter une approche plus globale de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. L'aspect important suivant est l'organisation d'événements éducatifs, de formations et de séminaires conjoints visant à améliorer les compétences des employés des cellules de renseignement financier, des forces de l'ordre et d'autres départements intéressés. Il est tout aussi important de garantir la participation des représentants du secteur privé à la coopération en matière de LBC/FT.

Compte tenu de la nature internationale et de l'ampleur nouvelle du BC/FT, qui constituent une menace mondiale pour la sécurité internationale, l'organisation de l'interaction et de l'échange d'expériences dans l'étude des typologies entre des organismes régionaux de type GAFI, y compris dans le cadre de séminaires conjoints sur les typologies, devient un élément fondamental.

La connaissance des sources et des méthodes de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme tant dans les États de l'EAG que dans les zones de responsabilité interagissant avec les ORTG est indispensable pour le développement et la mise en œuvre de mécanismes de contrôle interne efficaces pour l'application de la loi et de la surveillance.

Conformément à l'Accord EAG, l'une des tâches du Groupe est d'analyser les typologies, les risques et les

« *LE BESOIN DE CREER L'EAG A ETE DICTEE PAR LA NECESSITE D'ACCELERER CONSIDERABLEMENT DANS LA PLUPART DES ÉTATS MEMBRES LES PROCESSUS D'ELABORATION, D'ADOPTION ET D'APPLICATION DE LEGISLATIONS SPECIALES AINSI QUE LA CREATION DE CELLULES NATIONALES DE RENSEIGNEMENT FINANCIER, ELARGISSANT AINSI LA BASE DE LA COOPERATION INTERNATIONALE DANS CETTE REGION EN MATIERE DE LBC/FT*

tendances dans le domaine du blanchiment de capitaux, du financement du terrorisme et du financement de la prolifération des armes de destruction massive, d'échanger des expériences et d'élaborer des mesures pour lutter contre ces crimes, en tenant compte des caractéristiques des États membres. Les sujets prioritaires dans la recherche typologique pour la région sont déterminés par la réunion plénière de l'EAG.

Parmi les organismes régionaux de type GAFI, l'EAG a été l'un des premiers à entamer des travaux visant à optimiser les études typologiques réalisées et à les combiner. Il a été décidé de diviser les rapports disponibles en trois catégories : ceux nécessitant la combinaison de plusieurs rapports sur un sujet similaire en un seul document ; les rapports nécessitant une mise à jour des données; enfin, les rapports qui ne nécessitent pas de modifications. À la suite des travaux d'optimisation en cours, il est proposé de publier une collection d'études typologiques de l'EAG sous forme imprimée ou électronique et de la diffuser parmi les agences gouvernementales des États membres de l'EAG.

— Viktor Alekseevitch, comme vous l'avez souligné précédemment, la formation du personnel a été l'orientation fondamentale de l'évolution du Groupe dès le début du développement de l'EAG. Comment ce travail s'est-il organisé et comment s'est-il développé par la suite ?

— Seulement un an après la création de l'EAG, le Centre international de formation et de méthodologie pour la surveillance financière (ITMCFM) a été créé sur ordre du Gouvernement de la Fédération de Russie. Rosfinmonitoring (Service fédéral de surveillance financière) a été chargé d'agir en tant que fondateur de cette organisation et d'assurer ses activités de la manière prescrite. Initialement, les travaux du Centre visaient à assurer la participation de la Fédération de Russie aux activités de l'EAG.

Les principales activités de l'ITMCFM consistaient à organiser des séminaires de formation pour les pays de l'EAG, à participer à l'organisation d'événements internationaux du Groupe et à publier des documents de recherche sur des sujets de LBC/FT.

En 2011, sur ordre du Gouvernement de la Fédération de Russie, les fonctionnalités du Centre ont été élargies afin d'assurer la participation de la Fédération de Russie non seulement à l'EAG, mais également aux activités du GAFI, des organismes régionaux de type GAFI, du Groupe Egmont, du Conseil des chefs des cellules de renseignement financier des États membres de la CEI et d'autres organisations internationales traitant des questions de LBC/FT, ainsi que d'assurer les activités conjointes des organisations éducatives et scientifiques de l'Institut international en réseau de LBC/FT (INI).

L'adoption de nouvelles normes internationales en matière de LBC/FT, le démarrage du prochain cycle d'évaluations mutuelles et la nécessité de former à l'évaluation des experts, des représentants des agences gouvernementales et du secteur privé ont conduit à conférer à l'ITMCFM le statut d'organisation de base des États membres de la CEI pour l'éducation en matière de LBC/FT.

L'un des domaines prioritaires de l'organisation autonome à but non lucratif « Centre international de formation et de méthodologie pour la surveillance financière » est de fournir une assistance technique aux États membres de l'EAG dans le développement de systèmes nationaux de LBC/FT à travers le transfert de connaissances et d'expériences afin de améliorer

les ressources institutionnelles et humaines dans la lutte contre le blanchiment de capitaux par des moyens criminels et le financement du terrorisme. Parallèlement, l'ITMCFM se positionne comme l'un des principaux bailleurs de fonds dans le cadre de la mise en œuvre des plans du projet de l'EAG pour la fourniture d'une assistance technique.

— Vous avez mentionné l'Institut international en réseau de LBC/FT. Quel rôle joue-t-il dans le système de formation de spécialistes dans le domaine de la lutte contre le blanchiment de capitaux pour les pays de l'EAG ?

— L'Institut international en réseau de LBC/FT est un consortium scientifique et éducatif moderne qui réunit des universités, des centres scientifiques et éducatifs des États de la région eurasienne : Biélorussie, Chine, Kazakhstan, Kirghizistan, Russie, Tadjikistan et Ouzbékistan.

L'Institut international en réseau de LBC/FT comprend actuellement plus de 50 organisations éducatives avec un nombre à peu près égal de participants russes et étrangers. Chaque université de l'INI dispose aujourd'hui d'une unité structurelle qui forme le personnel au système de lutte contre le blanchiment de capitaux. Il s'agit d'une faculté, d'un centre éducatif ou d'un département.

La coordination des activités de l'Institut international en réseau de LBC/FT et l'établissement des

relations et des communications de ses participants sont assurés par l'ITMCFM.

L'Institut international en réseau de LBC/FT est la première association éducative créée dans le but de former le personnel aux besoins des systèmes nationaux de LBC/FT sous la forme d'un cycle éducatif complet dans les domaines de l'informatique, du droit, de l'économie et la finance ainsi que dans les relations internationales.

Le système de formation du personnel créé par les efforts conjoints des participants de l'INI est unique à bien des égards, il s'agit d'un nouveau métier, de disciplines, de modules et de cours uniques, d'une pratique particulière dans le processus d'apprentissage et d'une formation à plusieurs niveaux (licence, spécialisation, master, postgraduate) et différents domaines d'études (économique, juridique, international, informatique).

— L'organisation a parcouru un long chemin de développement depuis sa création. Selon vous, quels domaines de croissance potentiels pourraient être ouverts à l'EAG ?

— Le Groupe Eurasie continue de se concentrer sur le développement de systèmes nationaux de lutte contre le blanchiment de capitaux face aux nouveaux défis et menaces.

L'amélioration du régime efficace de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme dans les États membres de l'EAG contribue à accroître le potentiel de croissance économique et de développement durable de la région. Cela est dû à des facteurs positifs tels que la diminution du taux de criminalité, y compris pour les délits liés à la corruption, la réduction de l'économie souterraine, la création de conditions favorables au développement des activités juridiques dans le secteur privé et une meilleure gestion du secteur financier et de l'ensemble de l'économie.

> ***« L'EAG EST LE PLUS GRAND DES ORGANISMES REGIONAUX DE TYPE GAFI EN TERMES DE POPULATION DES ÉTATS MEMBRES. CE N'EST QUE GRÂCE À DES EFFORTS CONJOINTS QUE NOUS POUVONS OBTENIR DES RÉSULTATS ÉLEVÉS DANS LE DÉVELOPPEMENT DES SYSTÈMES NATIONAUX DE LBC/FT ET DU RÉSEAU MONDIAL DU GAFI***

L'augmentation de l'efficacité des systèmes de LBC/FT des pays de l'EAG est facilitée par des évaluations mutuelles de leur conformité aux normes internationales, ce qui constitue, d'une part, l'une des tâches principales de l'EAG, et d'autre part, le mécanisme le plus important pour développer et améliorer les systèmes, y compris dans le processus et les résultats de correction identifiés lors des évaluations mutuelles des déficiences.

Dans ce travail, l'assistance technique joue un rôle important dans le développement des cellules de renseignement financier et l'amélioration des régimes nationaux de LBC/FT dans les États membres de l'EAG. L'assistance technique est un ensemble de mesures visant à transférer l'expérience et les meilleures pratiques en matière de LBC/FT afin de créer les conditions d'une intégration aussi complète que possible des systèmes nationaux de lutte contre le blanchiment de capitaux dans le système mondial de LBC/FT.

Un domaine important de l'activité de l'EAG dans le cadre du système d'assistance technique est la mise en œuvre de projets de formation du personnel des États membres du Groupe, nécessaires au développement efficace des systèmes nationaux de LBC/FT.

L'EAG coordonne les programmes d'assistance technique avec les organisations internationales spécialisées, les structures et les États intéressés. En 2021, les règles de coordination d'assistance technique pour les États membres de l'EAG ont été approuvées. Ces règles ont pour tâches d'offrir des conditions transparentes et pratiques à tous les participants, en décrivant les principales étapes du travail et le rôle de chacun de ces paricipants.

L'EAG est le plus grand des organismes régionaux de type GAFI en termes de population de États membres. Ce n'est que grâce à des efforts conjoints que nous pouvons obtenir des résultats élevés dans le développement des systèmes nationaux de LBC/FT et du Réseau mondial du GAFI.

— A l'occasion de son anniversaire, que souhaiteriez-vous à l'organisation et aux pays membres de l'EAG ?

— Je souhaite aux États membres du Groupe Eurasie un travail fructueux pour atteindre leurs buts et objectifs stratégiques, des réalisations significatives dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et le renforcement de l'interaction avec les partenaires internationaux ! Je voudrais leur souhaiter du succès dans l'amélioration des mécanismes d'assistance technique en tant qu'outil clé pour le développement des régimes nationaux de LBC/FT, l'identification et l'évaluation des risques inhérents à leurs domaines, l'augmentation du potentiel d'experts et l'augmentation de la coopération au sein du Groupe Eurasie.

LE RÔLE DE L'EAG POUR ASSURER LA TRANSPARENCE ET LA SÉCURITÉ DU SYSTÈME FINANCIER MONDIAL

SERGUEÏ TETEROUKOV
Secrétaire exécutif du Groupe Eurasie

Actuellement, le Groupe Eurasie joue un rôle important en garantissant la transparence, la fiabilité et la sécurité des systèmes financiers de la République de Bélarus, de la République Populaire de Chine, de la République de l'Inde, de la République du Kazakhstan, de la République kirghize, de la Fédération de Russie, de la République du Tadjikistan, du Turkménistan et de la République d'Ouzbékistan, leur intégration plus poussée dans l'infrastructure internationale de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive (LBC/FT/FP)

À la lumière des buts et objectifs stratégiques auxquels le Groupe est confronté, les efforts de tous les organes de l'EAG visent un travail systématique selon un plan unique. L'accent principal est mis sur la préparation des États membres à un nouveau cycle d'évaluations mutuelles, sur la fourniture et la coordination de l'assistance technique (AT) dans la mise en œuvre des normes du GAFI, ainsi que sur l'identification, l'évaluation et la réduction des risques inhérents.

Il convient de noter que la création en octobre 2004 d'un organisme regional de type GAFI (ORTG) pour les pays de la région eurasienne a permis de consolider le potentiel de leurs systèmes nationaux de LBC/FT/FP, notamment sur la base des Recommandations du GAFI, ayant obtenu des résultats significatifs dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme au cours de deux décennies de travail actif.

Un résultat important des activités a été la sortie des États membres de l'EAG de la « liste grise » et la transition de la surveillance améliorée à la surveillance standard suite aux résultats du premier cycle d'évaluations mutuelles. À son tour, le résultat du deuxième cycle d'évaluations mutuelles a montré que, pour un certain nombre d'indicateurs, l'EAG est l'un des meilleurs parmi les ORTG.

À bien des égards, ces réalisations ont été rendues possibles grâce à un travail systématique sur l'étude des typologies du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme. Au cours de l'existence de l'EAG, plus d'une cinquantaine d'études typologiques ont été réalisées. Leurs résultats ont permis une première évaluation des risques régionaux de BC/FT en 2020-2022. Le Plan de réduction des risques identifiés, approuvé en novembre 2022, a donné

la possibilité de passer aux étapes pratiques. En particulier, pour réduire les risques que les criminels utilisent des systèmes de blanchiment de capitaux grâce à l'utilisation de décisions de justice sur le recouvrement de fonds, ont été élaborées et approuvées des critères de suspicion lors du dépôt de demandes de récupération de fonds à des fins de blanchiment, ainsi que de recommandations pour l'identification de ces demandes et les décisions de justice. Les travaux se poursuivent sur la constitution d'un registre des typologies EAG, la création d'un mécanisme sécurisé pour l'échange électronique d'informations sur l'entraide judiciaire entre les autorités compétentes et d'un mécanisme pour l'échange d'informations sur les portefeuilles cryptographiques compromis.

Il convient de souligner que les travaux visant à garantir la conformité de la législation des États membres avec les exigences des normes du GAFI et à accroître l'efficacité des systèmes nationaux de LBC/FT/FP renforcent non seulement leurs régimes de lutte contre le blanchiment de capitaux, mais aussi l'ensemble du Groupe Eurasie. Les projets en cours, tels que l'approche de surveillance basée sur les risques, la surveillance basée sur les risques du secteur des OBNL et les orientations en matière d'enquêtes financières, ont un impact pratique sur le niveau de sécurité financière dans la région. La boîte à outils de l'EAG est vaste et multiforme. Outre les éléments traditionnels de réalisation d'évaluations mutuelles, il comprend des travaux typologiques et de recherche, un soutien d'experts et méthodologique à travers la fourniture de l'assistance technique afin d'améliorer les systèmes nationaux de lutte contre le blanchiment de capitaux et leurs composantes particulières, ainsi que par le biais d'événements de formation.

Dans le Groupe Eurasie, ce travail est mené conjointement avec les partenaires au développement. Nos mesures systémiques dans cette direction nous ont permis de passer d'une fourniture épisodique de l'assistance technique et de sa coordination (au stade initial) à une interaction plus étroite avec les partenaires de développement (à l'heure actuelle). L'élément principal du nouveau système de coordination de l'assistance technique innovant et, en fait, unique au monde est le Système d'information unifié pour la coordination de l'assistance technique de l'EAG (SIU CAT), développé avec le soutien de l'EDB, qui vise à améliorer la qualité d'AT fournie et l'efficacité de la coopération technique.

> ***« NOUS CONSIDERONS QUE NOTRE TACHE PRINCIPALE EST DE VEILLER A CE QUE LA SITUATION CONTINUE DE S'AMELIORER EN RENFORÇANT LES REGIMES NATIONAUX DE LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX DES ÉTATS MEMBRES, EN GARANTISSANT LA TRANSPARENCE ET LA SECURITE DES SYSTEMES FINANCIERS DE CES PAYS ET DE LA REGION DANS SON ENSEMBLE***

En outre, le Règlement d'utilisation du SIU CAT ont été approuvés afin d'assurer l'efficacité de l'AT fourni en répondant dans les délais aux demandes des États membres de l'EAG, pour leur préparation au 3ème cycle d'évaluations mutuelles et pour la mise en œuvre des projets thématiques du Groupe Eurasie. La constitution d'une base de données dans le SIU CAT se poursuit, notamment grâce à l'inclusion dans le Système des plans nationaux de l'AT de la République du Bélarus, de la République du Kazakhstan, de la République kirghize, de la République du Tadjikistan, du Turkménistan et de la République d'Ouzbékistan.

Il est clair que la réussite des tâches auxquelles est confronté le Groupe Eurasie est en grande partie due au soutien du GAFI et des participants du Réseau mondial, y compris des observateurs et des partenaires de développement tels que la Fédération de Russie (ITMCFM), l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE), l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), l'Office des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme (ONUT), le Conseil de l'Europe, le FMI, la Banque mondiale, le Centre Egmont d'excellence et de leadership et d'excellence des Cellules de renseignement financier (ECOFEL), l'Union européenne, l'EDB et la BAD, qui fournissent une assistance en matière de formation du personnel et d'amélioration de sa qualification, d'échange d'expériences et de spécialistes et enfin de logistique.

Le Groupe Eurasie participe activement au réseau mondial du GAFI et son expérience est recherchée. Outre le GAFI, l'EAG développe une interaction avec d'autres ORTG, en échangeant les meilleures pratiques dans le domaine des évaluations mutuelles et des projets mis en œuvre. Il existe déjà aujourd'hui des propositions de projets conjoints avec le Groupe d'Action Financière du Moyen-Orient et de l'Afrique du nord (GAFIMOAN) et le Groupe Asie/Pacifique sur le blanchiment de capitaux (GAP), par exemple pour mener conjointement une évaluation interrégionale des risques, basée sur notre expérience dans la mise en œuvre d'un tel projet au niveau régional.

La coopération entre l'EAG et les organisations dont la compétence inclut les questions d'intégration et de sécurité dans l'espace eurasien se développe de manière dynamique :

SCO, OTSC, EEC, CAT, Comité exécutif de la CEI, CRF CH, OSCE, Interpol et autres.

À mesure que le Groupe Eurasie se développe, le format d'interaction entre les États membres s'élargit progressivement. Dans le cadre de l'initiative visant à renforcer l'interaction de l'EAG avec les États membres, un Forum des parlementaires se tient à un niveau élevé. Un concours est organisé régulièrement pour la meilleure analyse financière des services de conformité des banques, destiné à faciliter l'échange d'expériences et de meilleures pratiques en matière de contrôle financier et le développement de formats de partenariats public-privé. Enfin, le premier Forum des procureurs a eu lieu.

Au sein de l'EAG, une grande attention est accordée à l'augmentation du niveau de culture financière et de sécurité des jeunes. Les représentants des pays participent activement au Mouvement international sur la sécurité financière, principalement par le biais de l'Olympiade internationale sur la sécurité financière, organisée par Rosfinmonitoring en collaboration avec un large éventail de partenaires nationaux et internationaux, et du Forum international sur la sécurité financière. Des experts des États membres et des employés du Secrétariat de l'EAG rencontrent des élèves et des étudiants et organisent pour eux des cours thématiques.

L'un des domaines d'activité prioritaires du Groupe Eurasie est le développement d'approches uniformes pour la couverture informationnelle des activités des pays de la région dans le domaine de LBC/FT/FP. L'Association des services de presse de RF des États membres a été créée dans le but d'approfondir l'interaction de CRF dans le domaine médiatique, de créer un espace d'information commun et d'accroître la reconnaissance de l'EAG sur la scène internationale.

En conclusion, je voudrais souligner, qu'au stade actuel, dans le cadre de la Stratégie 2024-2028 et conformément aux priorités de la présidence russe, l'EAG mène un travail systématique pour le développement progressif des systèmes nationaux de LBC/FT de ses États membres, en tenant compte des nouvelles exigences des normes du GAFI, d'une image objective des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme, tout en restant gardien de la sécurité financière de la région eurasienne.

L'EAG démontre des résultats aux niveaux régional et international, renforçant ainsi sa position de leader au sein du Réseau mondial du GAFI. Ces résultats sont sans aucun doute dus au travail coordonné des délégations, du Secrétariat, des groupes de travail et de tous les ministères et départements intéressés dans les États membres. À cet égard, on ne peut manquer de noter la contribution significative aux activités du Groupe Eurasie apportée par son ancien secrétaire exécutif Vladimir Pavlovitch Netchaev, qui a été président du GAFI en 2013-2014 et a été très apprécié par la communauté internationale après sa présidence.

Célébrant son 20e anniversaire avec un sentiment d'ambition saine, le Groupe Eurasie reste déterminé à se conformer pleinement aux normes internationales de LBC/FT/FP et à remplir ses obligations, en recherchant une plus grande interaction avec le GAFI et d'autres ORTG, observateurs et partenaires de développement. Nous considérons que notre tâche principale est de veiller à ce que la situation continue de s'améliorer en renforçant les régimes nationaux de lutte contre le blanchiment de capitaux des États membres, en garantissant la transparence et la sécurité des systèmes financiers de ces pays et de la région dans son ensemble.

DANS LES ACTIVITÉS DE L'EAG, UNE IMPORTANCE PRIMORDIALE EST ACCORDÉE :

- à la fourniture en temps opportun d'une assistance technique aux États membres pour éliminer les lacunes des systèmes nationaux de lutte contre le blanchiment de capitaux identifiées à la suite du 2e cycle d'évaluations mutuelles et incluses dans les plans pertinents, et pour assurer la préparation complète du 3ème cycle d'évaluations mutuelles ;
- à l'augmentation de la coordination et au renforcement de la coopération avec le GAFI et les ORTG ;
- aux efforts croissants pour lutter contre l'utilisation illicite d'actifs virtuels et le retrait illégal de capitaux à l'étranger, ainsi que le mouvement des drogues et leurs paiements ;
- à la lutte contre le financement du terrorisme ;
- à la lutte contre le blanchiment de capitaux, les stratagèmes « gris » et autres phénomènes criminels transfrontaliers ;
- à la formation du personnel dans le domaine de LBC/FT ;
- au développement du partenariat public-privé.

En outre, le Groupe Eurasie s'efforce d'impliquer au maximum dans ses activités les participants aux systèmes nationaux de lutte contre le blanchiment de capitaux : les représentants de toutes les branches du gouvernement, les organes politiques et le secteur privé des États membres.

EAG – 20 ANS

L'EAG AU SERVICE DES SYSTÈMES NATIONAUX DE LBC/FT : PERSPECTIVES DES ÉTATS MEMBRES

18 **DMITRI ZAKHAROV**
Tous les États membres de l'EAG sont intégrés dans le système mondial de lutte contre le blanchiment de capitaux

22 **VIVEK AGGARWAL**
République de l'Inde

23 **JANAT ELIMANOV**
République du Kazakhstan

24 **HU HANNING**
République Populaire de Chine

25 **KANATE ASANGULOV**
République Kirghize

26 **SERGUEÏ LAVROV**
Fédération de Russie

27 **KHALIM MIRZOALIEV**
République du Tadjikistan

28 **DOVRAN KHALBAEV, GALINA ROMANOVA**
Turkménistan

30 **CHAMSIDDIN SOKHIBNAZAROV**
République d'Ouzbékistan

32 **DE PREMIERE MAIN : L'EAG À TRAVERS LES YEUX DU PERSONNEL DU SECRÉTARIAT**

RÉPUBLIQUE DE BÉLARUS

TOUS LES ÉTATS MEMBRES DE L'EAG SONT INTÉGRÉS DANS LE SYSTÈME MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX

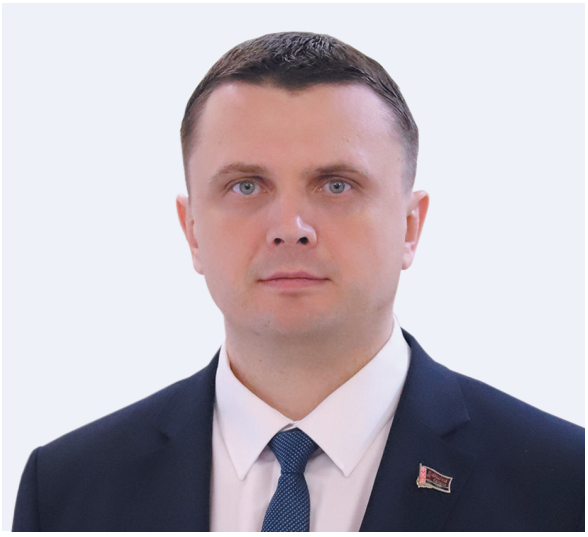

DMITRI ZAKHAROV
Directeur du Département de surveillance financière du Comité du contrôle d'État de la République de Bélarus

« La participation aux travaux de l'EAG permet à la cellule de renseignement financier de Bélarus d'échanger les meilleures pratiques et de recevoir une assistance technique », note Dmitri Zakharov, directeur du Département de surveillance financière du Comité du contrôle d'État de la République de Bélarus. Dans une interview exclusive avec le revue « Sécurité financière », il a expliqué comment le travail conjoint des pays sur les plateformes internationales contribue à minimiser les risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme dans la région.

— La République de Bélarus est devenue l'un des États fondateurs du Groupe Eurasie (EAG). Dmitri Vladimirovitch, comment évaluez-vous le rôle du Groupe dans le développement du système de lutte contre le blanchiment de capitaux de la République de Bélarus ?

— L'EAG a été créé le 6 octobre 2004 et nous sommes particulièrement heureux que l'un des six fondateurs de notre organisme régional soit la République de Bélarus.

Le rôle de l'EAG en tant que l'organisme régional de type GAFI est d'une importance inestimable. Le principal effet positif est que tous les États membres, y compris la République de Bélarus, sont intégrés dans le système mondial de lutte contre le blanchiment de capitaux. Avec d'autres pays, nous étudions et implémentons les normes du GAFI, améliorons notre législation pour accroître l'efficacité du système national de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et nous réussissons les évaluations mutuelles.

La République de Bélarus procède avec beaucoup de succès à des évaluations mutuelles du système de lutte contre le blanchiment de capitaux. En 2019, sur la base des résultats de l'évaluation mutuelle, nous avons mérité un suivi standard. Les spécialistes biélorusses ont démontré un bon niveau de compréhension des exigences du GAFI lors de leur propre évaluation. Nos spécialistes du Département de surveillance financière et du Département des enquêtes financières du Comité du contrôle d'État, du Bureau du Procureur général, de la Banque nationale et du ministère de l'Intérieur sont des évaluateurs experts et effectuent avec compétence des évaluations des systèmes de lutte contre le

blanchiment de capitaux de États membres de l'EAG. Bien entendu, cela renforce l'autorité de notre pays sur la scène internationale.

Nous recevons une assistance technique principalement sous forme d'événements de formation, en participant aux travaux de l'EAG liés à l'échange d'expériences et de meilleures pratiques dans divers domaines (enquêtes financières parallèles, travail des cellules de renseignement financier, des autorités de surveillance, du secteur privé, c'est-à-dire, directement les institutions financières et non financières, les prestataires de services d'actifs virtuels).

Travailler en groupe pour étudier les typologies du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme est très efficace pour le système biélorusse de lutte contre le blanchiment de capitaux.

— Comment évolue aujourd'hui l'interaction entre les services de renseignement financier de Bélarus et les pays de l'EAG ? Quels domaines d'activité sont vos priorités ?

— L'EAG devient une plateforme où diverses initiatives sont mises en œuvre. Depuis 2022, afin de renforcer l'interaction à haut niveau avec les États membres, un Forum des représentants des parlements des États membres de l'EAG a été organisé. Ce forum a déjà eu lieu à trois reprises et des parlementaires biélorusses et des spécialistes de la lutte contre le blanchiment de capitaux y participent activement. En novembre de cette année, le Forum des procureurs s'est tenu pour la première fois à Minsk sous les auspices de l'EAG et du Conseil de coordination des procureurs généraux des États membres de la CEI.

Un autre domaine important est l'échange d'informations lors d'enquêtes financières internationales. La réception d'informations financières opérationnelles provenant des cellules de renseignement financier étrangères revêt ici une importance particulière. Nous obtenons les données dont nous avons besoin pour aider nos forces de l'ordre à identifier et à enquêter sur les stratagèmes les plus complexes utilisant non seulement la monnaie traditionnelle, mais également de nouveaux instruments d'échange de fonds, tels que les actifs virtuels.

— Aujourd'hui, un défi commun aux pays de l'EAG et à la communauté mondiale dans son ensemble réside dans les crimes commis à l'aide de hautes technologies. Comment la CRF de Bélarus fait-elle face à ces défis, quelles solutions technologiques utilisez-vous dans votre travail ?

— La République de Bélarus a pris la voie de la réglementation des activités dans le domaine du chiffre d'affaires des actifs virtuels. Depuis 2017, les droits des personnes morales et physiques en termes de propriété d'actifs virtuels ont été définis, ainsi que les droits et obligations des opérateurs de plateformes cryptographiques et des opérateurs d'échange de cryptomonnaies, organismes exerçant certains autres types d'activités dans ce domaine.

Il est possible de travailler dans cette activité uniquement sur le territoire du Parc de Haute Technologie (un territoire aux conditions particulières d'exploitation, dit « bac à sable » réglementaire), après avoir reçu le statut de résident de ce parc.

Le Secrétariat du Conseil de surveillance du Parc de Haute Technologie a défini pour entrer sur ce marché des règles strictes pour ses résidents dans le domaine de la rotation des actifs virtuels. L'une des exigences de contrôle interne de ces organisations de lutte contre le blanchiment de capitaux est l'obligation d'utiliser des logiciels et toutes leurs mises à jour développés par des

sociétés fintech réputées qui sont spécialisées dans les solutions d'analyse blockchain.

Le Département de surveillance financière de Bélarus, en coopération avec les forces de l'ordre, identifie avec succès les personnes qui commettent des délits en utilisant des actifs virtuels. La clé d'une collaboration réussie réside, entre autres, dans la formation de spécialistes et l'utilisation généralisée de logiciels spéciaux, dont un certain nombre découverts grâce au soutien technique de Rosfinmonitoring.

— Une autre menace incontestable reste le terrorisme, l'extrémisme et leur financement. Quels mécanismes le renseignement financier biélorusse utilise-t-il pour contrer ces phénomènes ? Comment les travaux sur les sites du Conseil des chefs des cellules de renseignement financier des États membres (CRF CH) et de la Structure régionale antiterroriste de l'Organisation de coopération de Shanghai (SRAT OCS) impactent-ils l'efficacité de cette activité ?

— L'extrémisme et le terrorisme, comme manifestations extrêmes, constituent une menace absolue pour le monde entier.

En tant qu'organisme de surveillance financière, nous disposons d'une grande quantité d'informations financières et de technologies de l'information, comme indiqué ci-dessus, notamment avec le soutien du Rosfinmonitoring. Ces moyens techniques permettent d'identifier à la fois les flux financiers et les personnes qui les sous-tendent.

La plateforme technologique du Centre international d'évaluation des risques de BC/FT devient l'un des outils de lutte contre le financement du terrorisme. L'accord sur sa création a été signé par les chefs d'État de la Communauté des États indépendants en octobre 2023. Un espace d'information protégé est en cours de création dans lequel seront publiés les résultats de recherches conjointes et des sources uniques d'information. Grâce au système d'information du Centre international d'évaluation des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme (CIER), le Département de surveillance financière a déjà accès aujourd'hui à des technologies spécialement configurées pour les besoins des cellules de renseignement financier.

Le 4 juillet 2024, la République de Bélarus est devenue membre à part entière de l'Organisation de coopération de Shanghai. L'un des objectifs proclamés par la charte de cette organisation est de lutter contre le terrorisme, le séparatisme et l'extrémisme sous toutes ses formes, ainsi que de lutter contre le trafic de stupéfiants illégal et d'armes et d'autres types de criminalité transnationale.

Nous sommes convaincus que l'interaction d'entités d'intégration telles que la Structure régionale antiterroriste de l'OCS, le Centre antiterroriste de la CEI, le Conseil des chefs des cellules de renseignement financier des États membres de la CEI, et l'EAG nous permettra également de développer des approches régionales pour lutter efficacement contre ces crimes.

Je voudrais également noter que le Département de surveillance financière du Comité du contrôle d'État a conclu un accord de coopération dans le domaine de LBC/FT avec des partenaires dans presque tous les pays de l'OCS.

— L'un des domaines importants de coopération dans l'espace eurasien est la formation du personnel pour le domaine de LBC/FT. Comment la CRF de Bélarus participe-t-elle à ce travail ? Comment se développent les relations au sein de l'Institut international en réseau de LBC/FT ?

— Il y a plus de 20 ans, lors de la création du Département de surveillance financière et de la création de l'EAG, il n'existait pas de spécialistes de LBC/FT ni de programmes spéciaux pour leur formation dans l'espace eurasien. Ceci pris en compte, il semble que beaucoup ait été fait dans la région eurasienne sur la question de la formation du personnel dans le domaine de LBC/FT.

C'est tout d'abord la contribution inestimable du Centre international de formation et de méthodologie pour la surveillance financière. Il y a à peine 15 à 20 ans, il était difficile d'imaginer organiser régulièrement une formation pour le plus large éventail possible d'experts du secteur privé, des services de contrôle, des forces de l'ordre et des tribunaux des États membres de l'EAG. Aujourd'hui, la vidéoconférence est devenue un moyen de communication courant, dans lequel des réunions se déroulent sur une grande variété de sujets. Cela enrichit certainement nos spécialistes.

« LE DEPARTEMENT DE SURVEILLANCE FINANCIERE DE BELARUS, EN COOPERATION AVEC LES FORCES DE L'ORDRE, IDENTIFIE AVEC SUCCES LES PERSONNES QUI COMMETTENT DES DELITS EN UTILISANT DES ACTIFS VIRTUELS. LA CLE D'UNE COLLABORATION REUSSIE RESIDE, ENTRE AUTRES, DANS LA FORMATION DE SPECIALISTES ET L'UTILISATION GENERALISEE DE LOGICIELS SPECIAUX, DONT UN CERTAIN NOMBRE DECOUVERTS GRACE AU SOUTIEN TECHNIQUE DE ROSFINMONITORING

L'ITMCFM est non seulement l'organisation éducative de base de la Communauté des États indépendants, mais également le principal fournisseur d'assistance technique pour l'ensemble de la région eurasienne. Et en même temps, l'ITMCFM étend ses capacités.

En 2013, l'Institut international en réseau de LBC/FT a été créé, qui rassemble plus de 50 organisations éducatives et scientifiques de la région eurasienne, dont trois universités biélorusses. Cela signifie travailler avec la jeune génération et la former dans des spécialités modernes et demandées, leur proposer des approches innovantes pour les attirer vers les questions de lutte contre le blanchiment de capitaux.

Sous les auspices de l'Institut international en réseau de LBC/FT et avec sa participation directe, des événements à grande échelle sont organisés et tenus. L'Olympiade internationale sur la sécurité financière a été un événement important rassemblant des millions d'étudiants et d'élèves. Les étudiants biélorusses démontrent ici des résultats décents et renforcent davantage le potentiel personnel du système LBC/FT biélorusse grâce à leurs connaissances.

Aujourd'hui, ce format est devenu le Mouvement international sur la sécurité financière, dont la conférence fondatrice a eu lieu le 17 septembre.

— Existe-t-il des projets dans votre pays visant à accroître le niveau de sécurité financière et de culture financière des jeunes ?

— Bien entendu, la République de Bélarus ne reste pas à l'écart des processus qui se déroulent et se développent rapidement dans le domaine financier, et s'efforce d'accroître les connaissances financières de la population dans l'utilisation de certains instruments financiers et la familiarisation avec les risques qu'ils peuvent présenter.

Cela s'applique également au travail avec notre jeune génération, pour laquelle, par exemple, la Semaine de la culture financière pour les enfants et les jeunes est organisée chaque année en République de Bélarus. Les thèmes de ces événements couvrent à la fois la planification des finances personnelles et la familiarisation avec la manière d'utiliser les instruments financiers afin d'éviter d'être trompé et entraîné dans des stratagèmes criminels.

Il existe également dans notre pays un portail unifié de culture financière, où chacun peut trouver diverses informations pour améliorer sa formation dans le domaine de la finance.

Dans le même temps, l'intérêt de la jeunesse de la République de Bélarus pour l'Olympiade internationale sur la sécurité financière montre une croissance constante, incitant de plus en plus de jeunes à se tester sur un sujet aussi pertinent.

La présence de divers sujets dans lesquels il est possible de montrer ses connaissances et d'apprendre quelque chose de nouveau par soi-même dans le domaine de l'utilisation des instruments financiers permet d'élargir considérablement le cercle de ses participants.

Si, lors de la préparation de la première Olympiade de ce type, de nombreuses questions liées à la participation directe à ceux-ci étaient considérées avec une certaine prudence, il est aujourd'hui devenu évident que de plus en plus de personnes souhaitent s'impliquer dans ce processus chaque année.

Je suis convaincu que la participation des jeunes à de tels projets déterminera le développement futur de nos pays et, en particulier, de nos systèmes financiers. En organisant de telles plateformes d'interaction, nous impliquons les jeunes patriotes dans les processus importants de construction d'États forts et indépendants !

RÉPUBLIQUE DE L'INDE

VIVEK AGGARWAL
Vice-ministre des finances,
Directeur du CRF de l'Inde

L'EAG constitue un lien vital entre l'Inde et l'Asie Centrale, promouvant une coopération renforcée et un échange d'informations entre les États membres

Permettez-moi de présenter mes sincères félicitations au nom de la délégation de l'Inde à l'occasion du 20e anniversaire du Groupe Eurasie (EAG). Cette étape marque deux décennies d'efforts conjoints pour lutter contre la criminalité financière et garantir la sécurité au niveau mondial.

Depuis sa création en 2004, l'EAG a joué un rôle clé dans le renforcement du système de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) dans la région eurasienne. Les efforts de notre organisation ont considérablement élargi les possibilités de coopération régionale, d'échange d'informations et de renforcement des capacités.

Les activités de l'EAG conduisent à des changements importants, notamment l'amélioration du cadre réglementaire, l'augmentation de la transparence financière, le renforcement de la coopération entre les forces de l'ordre et le recouvrement réussi des avoirs. Le travail de l'EAG s'étend au-delà de la région et apporte une contribution significative aux efforts mondiaux de LBC/FT. La coopération de l'EAG avec des organisations internationales telles que le Groupe d'action financière (GAFI) et le Groupe Asie/Pacifique sur le blanchiment de capitaux (GAP) favorise une réponse commune aux crimes financiers.

En outre, l'EAG offre à la Russie, à l'Inde et à la Chine une opportunité unique d'établir une coopération trilatérale, ce qui contribue à renforcer la stabilité et la sécurité dans la région. En partageant les meilleures pratiques et connaissances, ces pays peuvent relever plus efficacement les défis communs dans la lutte contre la criminalité financière.

L'Inde a rejoint le Groupe Eurasie en 2009, cinq ans après sa création. En tant que membre de cette organisation, l'Inde est l'un des acteurs clés dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme dans la région eurasienne. Dans l'évaluation conjointe récemment achevée du GAFI et de l'EAG, l'Inde a été incluse dans le groupe régulier de suivi des progrès. Il s'agit d'une étape positive dans la lutte contre les risques de BC/FT. L'Inde a également proposé un certain nombre d'outils avancés pouvant être utilisés dans les rapports d'évaluation mutuelle (REM) pour lutter contre les risques de BC/FT. L'Inde a soutenu avec succès ses partenaires dans leurs efforts pour contrer les menaces de BC/FT dans la région eurasienne. En outre, l'Inde continuera de fournir une assistance spécialisée à ses partenaires.

L'EAG constitue un lien vital entre l'Inde et l'Asie Centrale, promouvant une coopération renforcée et un échange d'informations entre les États membres. L'EAG offre également à l'Inde une plateforme d'interaction avec les pays d'Asie Centrale, la Russie et la Chine dans la lutte contre la criminalité financière. L'Inde tire les leçons de l'expérience de l'EAG en matière d'élaboration et d'application de lois visant à lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

L'Inde réaffirme son attachement aux objectifs de l'EAG et espère poursuivre une coopération fructueuse. Ensemble, nous pouvons surmonter les défis émergents tels que l'abus d'actifs numériques, les risques liés aux technologies financières et les flux financiers transfrontaliers illicites.

Félicitations pour cet événement important. Nous vous souhaitons de nombreuses années de succès partagé dans la protection de l'intégrité financière !

JANAT ELIMANOV
Président de l'Agence de surveillance financière de la République du Kazakhstan

Cette année, le Groupe Eurasie fête ses 20 ans. Pendant tout ce temps, il a agi selon les principes d'égalité et de considération mutuelle des intérêts. Il a servi de plate-forme de dialogue constructif au profit de nos pays

L'EAG occupe une place particulière dans le système international de formation du personnel spécialisé. Il aide à combattre plus efficacement les menaces courantes dans la lutte contre le blanchiment de capitaux : depuis les flux fantômes et les stratagèmes frauduleux jusqu'à la criminalité transnationale.

Désormais, des actifs numériques y ont été ajoutés.

Le volume de leur utilisation à des fins criminelles augmente chaque jour. Aujourd'hui, les crypto-monnaies forment un système financier parallèle.

La lutte contre leur trafic illicite par l'Agence de surveillance financière (ASF) s'effectue dans trois directions :

1) les mineurs illégaux ;
2) les échangeurs illégaux de crypto;
3) les transactions illégales avec des actifs numériques.

Des unités spéciales pour les crypto-monnaies ont été créées. La pratique consistant à les confisquer au cours de l'enquête est établie.

En conséquence, depuis le début de l'année, 9 dossiers ont été enregistrés contre des mineurs « gris », et près de 4 000 « machines » pour minage ont été saisies.

19 échangeurs de crypto avec un chiffre d'affaires de plus de 60 millions de dollars ont été liquidés. Ils ont réussi à geler 1,2 million de dollars de monnaie numérique.

5,5 mille échangeurs en ligne sont bloqués. Ils travaillaient illégalement, sans licence.

Actuellement, l'une des menaces de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme reste l'émission de cartes bancaires à des intermédiaires.

L'ASF, en collaboration avec les organismes habilités, construit une barrière contre de telles fraudes.

Les comptes de plus de 770 personnes et 6 000 cartes « drop » utilisées dans le trafic de stupéfiants illégal ont été bloqués.

Parallèlement, l'ASF prend des mesures systématiques pour prévenir les menaces liées au financement du terrorisme.

En premier lieu, un certain nombre de non-résidents ont été identifiés, possiblement impliqués dans des activités terroristes. Certains d'entre eux possédaient des cartes bancaires kazakhes. Leurs comptes ont été bloqués et les forces de l'ordre les contrôlent.

Ensuite, sur la base des résultats de l'analyse de la liste de FT, des citoyens de pays étrangers condamnés au Kazakhstan pour terrorisme ont été identifiés.

Des informations les concernant ont été envoyées aux CRF étrangères.

Et enfin, des déclarations d'opérations suspectes liées au financement du terrorisme ont été envoyées aux CRF des pays étrangers.

Par exemple, on a identifié une chaîne de télégramme contrôlée par « M » qui est incluse dans la liste de FT et figure sur la liste internationale des personnes recherchées.

Avec l'aide de nos confrères étrangers, nous avons pu trouver ses comptes dans des banques étrangères et mettre fin aux activités illégales de collecte de fonds.

On pense que ces risques sont également typiques d'autres pays. C'est pourquoi nous unissons désormais nos forces avec nos partenaires de l'EAG pour faire face conjointement à ces menaces.

Il est important de développer davantage l'échange d'informations et d'augmenter le niveau d'interaction dans tous les domaines clés, de défendre ensemble les intérêts communs et de contribuer au maintien de la sécurité financière internationale.

Nous sommes convaincus que seule une interaction étroite entre tous les participants de l'EAG nous permettra de résoudre avec succès les problèmes de lutte contre le blanchiment de capitaux et de mettre fin aux canaux de financement du terrorisme.

LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

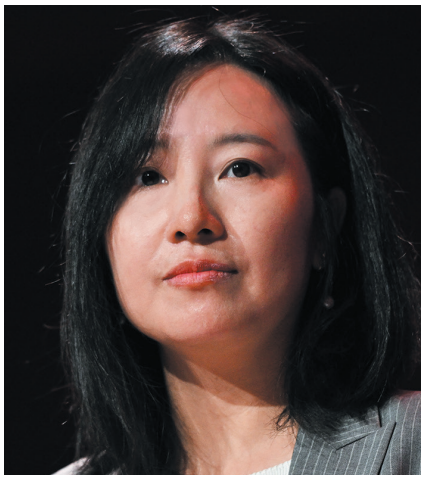

HU HANNING
Conseiller de l'Ambassade de la République Populaire de Chine en Fédération de Russie

Cette année marque le 20e anniversaire de la création du Groupe Eurasie (EAG). La sécurité financière est un élément important de la sécurité nationale et la base d'un développement économique stable et sain

Il y a un mois, en tant que représentant l'ambassade de Chine en Russie, je me suis rendu à Sotchi pour participer à la phase finale de la IVe Olympiade internationale sur la sécurité financière, organisée par le Ministère des sciences et de l'enseignement supérieur de la Fédération de Russie en collaboration avec le Service fédéral de surveillance financière. Le haut niveau d'organisation de la Fédération de Russie et les performances impressionnantes des participants de différents pays m'ont laissé une impression durable.

Cette année marque le 20e anniversaire de la création du Groupe Eurasie (EAG). La sécurité financière est un élément important de la sécurité nationale et la base d'un développement économique stable et sain. L'Olympiade internationale sur la sécurité financière, organisée par la partie russe, est importante pour sensibiliser les jeunes à la criminalité financière et promouvoir leur orientation professionnelle. La Chine a envoyé à plusieurs reprises ses participants au concours. Cette année, l'événement a réuni environ 600 élèves et étudiants de 36 pays, dont des participants chinois. Ils ont concouru et échangé leurs expériences avec des participants d'autres pays, ce qui a contribué à renforcer la compréhension mutuelle et l'amitié.

Cette année marque le 75e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et la Russie. Sous la direction des deux chefs d'État, le partenariat stratégique global et l'interaction entre la Chine et la Russie se maintiennent à un niveau élevé. La coopération pratique dans le secteur financier surmonte diverses influences extérieures et continue de se développer dans une direction positive. Fin octobre, un sommet des dirigeants des pays BRICS a eu lieu à Kazan. La partie chinoise apprécie hautement le travail important accompli par la Russie pendant sa présidence et continuera à apporter son plein soutien à tous ses efforts. Nous sommes prêts à coopérer avec nos partenaires pour assurer le succès du sommet, ainsi qu'à déployer des efforts communs pour créer un environnement financier mutuellement bénéfique, sûr et stable pour le développement économique mondial. Je souhaite sincèrement à l'Olympiade internationale sur la sécurité financière davantage de prospérité et de nouveaux succès grâce au soutien actif de la partie russe !

RÉPUBLIQUE KIRGHIZIE

KANATE ASANGULOV
Président du Service national de renseignement financier auprès du Ministère des finances de la République Kirghize

L'EAG est devenue une organisation internationale influente et une plateforme fiable qui nous unit tous pour créer et renforcer la sécurité financière régionale, en promouvant le développement et l'intégration des systèmes financiers nationaux

Chers chefs de délégation des États membres de l'EAG et observateurs de l'EAG !

Chers employés du Secrétariat de l'EAG !

Chers collègues et amis !

Au nom de l'équipe de la cellule de renseignement financier de la République kirghize et en mon nom personnel, permettez-moi de nous féliciter tous à l'occasion du 20e anniversaire de la formation du Groupe Eurasie !

Passés du stade initial à la maturité de notre groupe régional, en adhérant constamment aux normes internationales en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT), nous avons réalisé des progrès significatifs dans le renforcement de la sécurité financière de nos pays.

Comprenant que la stabilité du système financier est cruciale pour l'édification de la nation, après deux décennies de travail fructueux, l'EAG est devenu un symbole de cohérence et de cohésion, introduisant les mécanismes de LBC/FT les plus importants dans notre région.

Dans le cadre des activités de l'EAG, des décisions importantes sont prises pour améliorer les systèmes nationaux de LBC/FT, et la coopération internationale entre les États membres et observateurs de l'EAG est renforcée. Nos réalisations méritent la plus haute reconnaissance, car les décisions prises par l'EAG sont effectivement mises en œuvre.

L'EAG est devenue une organisation internationale influente et une plateforme fiable qui nous unit tous pour créer et renforcer la sécurité financière régionale, en promouvant le développement et l'intégration des systèmes financiers nationaux.

Je voudrais souligner le rôle important du Secrétariat de l'EAG dans la création et le renforcement des systèmes nationaux de LBC/FT, y compris dans la conduite d'évaluations mutuelles des États membres de l'EAG. Les progrès dans ce domaine deviennent un indicateur clé qui nous permet de développer les solutions nécessaires visant à répondre en temps opportun aux nouveaux défis et menaces.

Au cours de ces 20 années, nous avons essayé ensemble de surmonter les difficultés et de résoudre des problèmes difficiles. À cet égard, les employés de la cellule de renseignement financier de la République kirghize sont fiers et heureux de célébrer le 20e anniversaire de la création de l'EAG, à qui est confiée la tâche responsable de LBC/FT au niveau régional.

La République kirghize, tout en restant attachée aux idées, objectifs et principes de l'EAG, continuera à déployer tous ses efforts pour mettre en œuvre une coopération mutuellement bénéfique entre les États membres de l'EAG.

Je souhaite à tous les États membres et observateurs de l'EAG, au Secrétariat de l'EAG prospérité et de nouvelles réalisations sur la voie des objectifs communs !

FÉDÉRATION DE RUSSIE

SERGUEÏ LAVROV

Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie

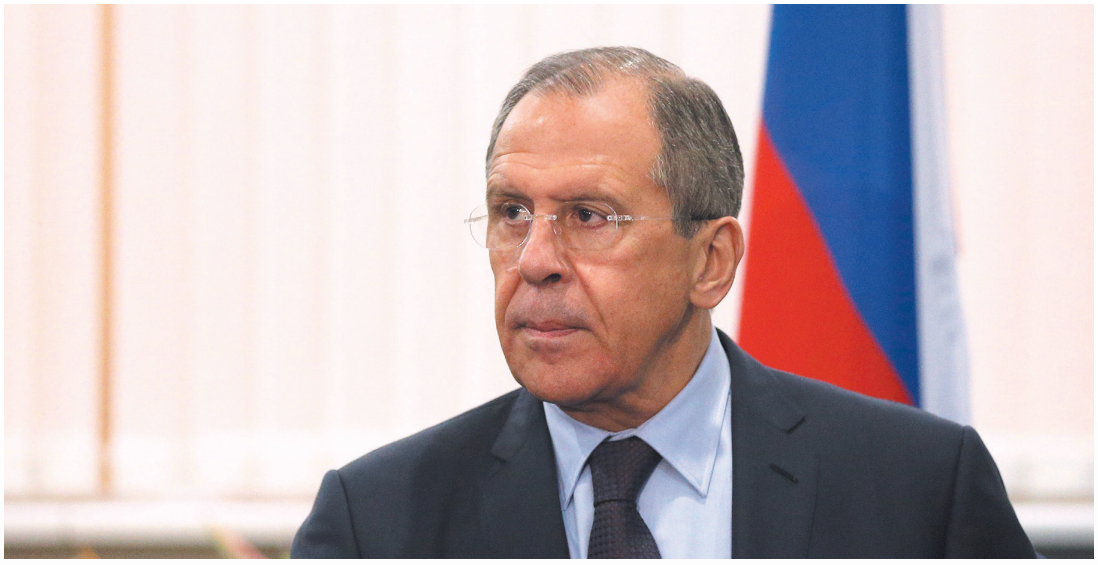

Au président du Groupe Eurasie, directeur de Rosfinmonitoring
Yu.A. Tchikhantchine

Cher Youri Anatolyevitch,

Je vous félicite à l'occasion de cette date importante, le 20e anniversaire de la création du Groupe Eurasie (EAG).

La Russie est à l'origine de la création de ce Groupe, qui a uni les États pour lutter ensemble contre les menaces communes dans les domaines du blanchiment de capitaux, du financement du terrorisme, de l'extrémisme et d'autres activités criminelles. Il est encourageant de constater qu'au cours des dernières années, l'EAG s'est imposé comme le principal mécanisme de coopération en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux en Eurasie.

Un haut niveau d'expertise et d'expérience dans le développement d'interactions non politisées est également recherché dans d'autres régions du monde. L'intérêt croissant pour les travaux du Groupe de la part des États d'Asie, d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Amérique latine en est une preuve évidente.

Je vous souhaite, ainsi qu'au Secrétariat de l'EAG et à tous les partenaires du Groupe, de nouveaux succès dans le renforcement de la sécurité financière de la région eurasienne.

S. LAVROV
Le 6 octobre 2024

RÉPUBLIQUE DU TADJIKISTAN

La création de l'EAG a contribué à l'amélioration des systèmes nationaux de LBC/FT/FP des pays de la région

KHALIM MIRZOALIEV
Directeur du Département de surveillance financière auprès de la Banque nationale du Tadjikistan

Le blanchiment de capitaux, l'extrémisme, le terrorisme et son financement constituent une menace sérieuse pour les systèmes financiers et la sécurité des pays, notamment des pays de la région eurasienne.

La République du Tadjikistan, ainsi que d'autres États de la région, prend et met en œuvre des mesures institutionnelles et globales pour prévenir, identifier, réprimer et éliminer les manifestations de l'extrémisme et du terrorisme, ainsi que d'autres crimes.

Les normes internationales, exprimées dans les recommandations du GAFI, aident les pays à mettre en place un système efficace de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive (LBC/FT/FP).

La création du Groupe Eurasie en tant qu'organisme régional de type GAFI est une décision opportune prise par les chefs des États membres. Cela a contribué à l'amélioration des systèmes nationaux de LBC/FT/FP des pays de la région.

L'adhésion de la République du Tadjikistan à l'EAG, ainsi que la création d'une cellule de renseignement financier (CRF) — le Département de surveillance financière auprès de la Banque nationale du Tadjikistan — pour la mise en œuvre des décisions de l'EAG ont permis de construire des mécanismes efficaces de contrôle national et de coopération internationale dans le pays.

Grâce à une coopération interministérielle fructueuse établie dans le cadre de la Commission interministérielle permanente de LBC/FT/FP, la mise en œuvre progressive des recommandations du GAFI est réalisée au niveau approprié.

Afin de coordonner les activités de l'organisme agréé en matière de LBC/FT/FP, des autorités nationales de régulation et de surveillance ainsi que des entités déclarantes, d'échanger les meilleures pratiques et de renforcer la coopération dans ce domaine, il existe un Conseil de conformité, qui est un organe consultatif.

Il convient de noter que, dans le cadre de la coopération internationale, 20 accords bilatéraux ont été signés entre des CRF du Tadjikistan et des CRF étrangères, ce qui contribue au développement du système LBC/FT/FP et crée une base solide pour une coopération mutuellement bénéfique.

Une autre activité importante est la conduite d'une évaluation mutuelle du système LBC/FT/FP de la République du Tadjikistan. Après la publication du rapport d'évaluation mutuelle de la République du Tadjikistan, l'EAG a entamé le processus d'élimination des lacunes identifiées lors de l'évaluation mutuelle.

Afin de mettre la législation du pays dans le domaine de la LBC/FT/FP en conformité avec les recommandations du GAFI, avec l'assistance et le soutien de l'EAG, un plan de projet visant à fournir une assistance technique à la République du Tadjikistan a été élaboré et les donateurs ont été également attirés pour mettre en œuvre les activités de ce plan.

Il est encourageant de noter que dans le cadre du deuxième cycle d'évaluation mutuelle, grâce à la fourniture de rapports d'avancement, la République du Tadjikistan a démontré des progrès dans l'élimination des défauts de conformité technique constatés dans le rapport d'évaluation mutuelle du pays et, à la fin des réunions de l'EAG, des résultats correspondants ont été obtenus.

En ce qui concerne l'amélioration du cadre juridique et de la législation de la République du Tadjikistan afin de lutter contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et de la prolifération des

armes de destruction massive, la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme, le trafic de stupéfiants illégal, la corruption et d'autres types de délits, les programmes gouvernementaux suivants sont mis en œuvre :

1) Concept national de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive pour 2018-2025 ;
2) Stratégie nationale de contrôle des drogues en République du Tadjikistan pour 2021-2030 ;
3) Stratégie de lutte contre l'extrémisme et le terrorisme en République du Tadjikistan pour 2021-2025 ;
4) Programme national de lutte contre la criminalité en République du Tadjikistan pour 2021-2030 ;
5) Stratégie nationale de lutte contre la corruption en République du Tadjikistan pour la période allant jusqu'en 2030.

Dans le cadre de ces programmes, une interaction a été établie entre toutes les branches du gouvernement et la participation active des organes exécutifs locaux du gouvernement a été assurée.

Nous sommes convaincus qu'en travaillant en collaboration avec l'EAG, nous atteindrons le niveau approprié d'efficacité dans les activités professionnelles du système national de LBC/FT/FP de la République du Tadjikistan.

Au nom du Département de surveillance financière auprès de la Banque nationale du Tadjikistan et en mon nom personnel, je félicite sincèrement l'équipe de l'EAG à l'occasion de son 20e anniversaire.

Nous vous souhaitons davantage de prospérité, de succès et la réalisation de nouveaux objectifs.

TURKMÉNISTAN

Cette année, l'EAG a fêté ses 20 ans, au cours desquels le Groupe est devenu l'un des leaders au sein du Groupe d'action financière (GAFI) face aux défis mondiaux et aux menaces de sécurité

DOVRAN KHALBAEV

Président du Service de surveillance financière auprès du Ministère des finances et de l'économie du Turkménistan

GALINA ROMANOVA

Cheffe du Département consolidé des finances de l'État et de la politique économique du Ministère des finances et de l'économie du Turkménistan

Depuis la création du Groupe en 2004, ses États membres ont mené des activités colossales et titanesques pour créer des cadres institutionnels permettant de prévenir et de réduire les risques de financement de la criminalité transnationale organisée, de la cybercriminalité, du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive. En 2011, l'EAG a été transformée en une organisation internationale, devenue membre à part entière de nombreuses autres organisations internationales, dont les Nations Unies.

Mettre en pratique l'un des principaux objectifs de l'EAG c'est-à-dire « Assurer une interaction et une coopération efficaces au niveau régional et l'intégration des États membres de l'EAG dans le système international de lutte contre le blanchiment de

capitaux et le financement du terrorisme conformément aux recommandations du GAFI et aux conventions internationales, aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU et aux accords des États membres de l'EAG », les États membres de l'EAG ont pu réaliser des progrès notables dans le développement de leurs régimes nationaux de lutte contre le blanchiment de capitaux, ainsi que dans le développement économique durable de l'ensemble de la région eurasienne.

Le développement du système national de LBC/FT/FP du Turkménistan a commencé avec l'adoption en 2009 de la loi « sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme » et avec la création en 2010 d'une cellule de renseignement financier de type administratif — le Département de surveillance financière au sein du Ministère des Finances du Turkménistan. Conformément à la résolution du Président du Turkménistan du 5 octobre 2018, le département susmentionné a été transformé en une structure indépendante — le Service de surveillance financière auprès du Ministère des finances et de l'économie du Turkménistan.

En décembre 2009, le Turkménistan a rejoint en tant qu'observateur l'EAG qui était un organisme régional de type GAFI et le 2 juin 2010, notre État est devenu membre à part entière de l'EAG.

Le système mondial de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive (LBC/FT/FP) est en constante amélioration, et les activités de l'EAG visent toujours à introduire activement de nouvelles pratiques et de nouvelles initiatives qui contribueraient à l'utilisation efficace d'une approche fondée sur les risques et à la prévention des menaces croissantes dans le monde du blanchiment de capitaux, du financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive.

Au cours des vingt dernières années, tous les États membres de l'EAG ont fait l'objet de deux séries d'évaluations mutuelles pour déterminer la conformité de leurs systèmes nationaux de LBC/FT/FP aux normes et exigences internationales, y compris la mise en œuvre de mesures visant à améliorer leurs régimes nationaux. L'EAG a désormais entamé le troisième cycle d'évaluations mutuelles.

La stratégie de l'EAG pour 2024-2028, approuvée lors de la 39e réunion plénière de l'EAG, définit les principales tâches que ses États membres se sont fixées pour améliorer leurs activités dans le domaine de la sécurité économique et financière. Il s'agit bien entendu du renforcement des systèmes nationaux de LBC/FT/FP des États membres dans le strict respect des normes du GAFI, en augmentant le niveau de conformité de leurs systèmes de lutte contre le blanchiment de capitaux avec les normes du GAFI grâce à l'amélioration de l'assistance technique et de sa coordination, y compris l'augmentation des ressources humaines de tous les participants aux systèmes nationaux de LBC/FT/FP, la mise en œuvre de haute qualité du troisième cycle d'évaluations mutuelles de l'EAG, le renforcement de la coordination au sein du Groupe et l'accroissement du niveau de coopération mutuelle entre ses États membres, l'interaction constructive entre les observateurs et les autres participants du Réseau mondial dans le domaine de LBC/FT/FP, ainsi que l'augmentation du degré de coordination et le niveau de coopération avec le GAFI et d'autres organismes régionaux de type GAFI.

Afin de coordonner l'assistance technique, d'augmenter l'efficacité des systèmes nationaux de lutte contre le blanchiment de capitaux et le niveau de professionnalisme du personnel, ainsi que de renforcer la coopération et d'améliorer l'efficacité des projets d'assistance technique au sein du Groupe, le Système d'information unifié pour la coordination de l'assistance technique a commencé à fonctionner sur le site de l'EAG, dont les utilisateurs sont le Secrétariat de l'EAG, tous les États membres de l'EAG et les partenaires de développement.

Toutes les mesures systémiques ci-dessus, qui sont mises en œuvre par l'EAG et les États membres de l'EAG de manière continue en interaction les uns avec les autres et avec d'autres États du monde, visent à résoudre les objectifs mondiaux les plus importants — assurer la paix et sécurité sur notre planète.

Le vingtième anniversaire de l'EAG offre une bonne occasion d'évaluer la contribution significative du Secrétariat de l'EAG et de tous les États membres de l'EAG au système de sécurité mondial et à la lutte contre les menaces et défis mondiaux du 21e siècle, tels que le blanchiment de capitaux, la cybercriminalité, le trafic de stupéfiants illégal, le terrorisme international et les infrastructures connexes, le trafic d'êtres humains et le financement de la prolifération des armes de destruction massive, ainsi que d'autres activités émergentes qui sont en train de muter et de devenir de nouvelles menaces pour la paix et la sécurité.

Le Ministère des finances et de l'économie du Turkménistan et le Service de surveillance financière auprès du Ministère des finances et de l'économie du Turkménistan félicitent sincèrement le Secrétariat de l'EAG et tous les États membres

de l'EAG, ainsi que les États observateurs, pour cette date importante pour nous tous. Je voudrais à tous nous souhaiter de nouvelles victoires dans la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive, ainsi que de nouvelles opportunités, forces et moyens illimités pour atteindre les buts et objectifs auxquels nos États sont confrontés pour garantir la sécurité des économies nationales et du monde entier, le renforcement de l'interaction entre nos États et le développement ultérieur de notre Groupe Eurasie.

RÉPUBLIQUE D'OUZBÉKISTAN

CHAMSIDDIN SOKHIBNAZAROV

Procureur général adjoint de la République d'Ouzbékistan, Chef du Département de la lutte contre les crimes économiques, Vice-président de l'EAG

Au cours de son activité, le Groupe a réussi à franchir une étape progressive de développement rapide, tout en devenant un acteur clé du Réseau mondial. Sur la base des résultats de deux séries d'évaluations mutuelles, les pays ont démontré une efficacité significative du cadre législatif et des mécanismes dans le domaine de LBC/FT/FP

Chers amis!

Permettez-moi de vous transmettre mes plus chaleureuses félicitations à l'occasion du vingtième anniversaire du Groupe Eurasie.

Le Groupe Eurasie avance avec succès sur la voie du développement et jouit d'une autorité bien méritée sur la scène mondiale.

Aujourd'hui, nous sommes à nouveau particulièrement conscients de l'importance de la ferme détermination de chaque État membre pour atteindre les objectifs communs — réduire la part de l'économie souterraine et assurer la sécurité économique de la région.

Il est gratifiant de constater que tous les pays membres participent activement aux activités du Groupe Eurasie. C'est le critère principal pour le développement des systèmes nationaux des membres de notre groupe et de la coopération internationale en général.

Au cours de son activité, le Groupe a réussi à franchir une étape progressive de développement rapide, tout en devenant un acteur clé du Réseau mondial. Sur la base des résultats de deux séries d'évaluations mutuelles, les pays ont démontré une efficacité significative du cadre législatif et des mécanismes dans le domaine de LBC/FT/FP. L'efficacité de la pratique répressive est confirmée par l'absence de ses membres sur les listes de sanctions du GAFI.

Dans ce contexte, je voudrais exprimer ma gratitude à l'équipe d'experts évaluateurs et au Secrétariat de l'EAG pour le rapport de haute qualité sur l'évaluation mutuelle de l'Ouzbékistan et les recommandations fournies lors de la mission de terrain.

En outre, dans le cadre de la 38e réunion plénière de l'EAG en juin de l'année dernière, l'Ouzbékistan est passé d'une surveillance renforcée de l'EAG à des procédures de surveillance standard en démontrant avec succès des progrès dans le domaine de la conformité technique.

Il convient de noter qu'avec l'aide de l'OSCE et du Secrétariat de l'EAG, une conférence des donateurs et des fournisseurs sur la mise en œuvre du Plan d'assistance technique de la République d'Ouzbékistan s'est tenue à Tachkent en mars de l'année dernière.

Je voudrais particulièrement remercier le Secrétariat de l'EAG pour avoir coordonné l'assistance technique aux États membres

de l'EAG, et également exprimer ma gratitude aux donateurs et fournisseurs, notamment l'ITMCFM, l'OSCE, l'ONUDC, la Banque mondiale, le Dialogue régional, ECOFEL, le Conseil de l'Europe et d'autres pour leur précieuse contribution au développement des systèmes de LBC/FT/FP des États membres de l'EAG.

Chers collègues, l'année dernière a également été importante pour déterminer les domaines d'activité prioritaires du Groupe Eurasie, qui ont servi à approuver la stratégie pour la période quinquennale à venir.

Afin de mettre en œuvre le principal axe prioritaire de cette Stratégie, des mesures sont prises pour préparer le troisième cycle d'évaluations mutuelles, nécessitant des ressources importantes et des efforts supplémentaires de la part du Groupe pour garantir la qualité des évaluations et s'adapter aux innovations des normes du GAFI.

Dans ce contexte, il convient de noter que le Groupe a accordé une attention particulière à la formation d'experts évaluateurs nationaux et internationaux qualifiés dans le domaine de LBC/FT/FP en organisant une série de séminaires de formation dans les États membres de l'EAG.

Bien entendu, cela ne fut possible que grâce au travail coordonné et efficace des États membres et du Secrétariat dans ce domaine.

Nous sommes sincèrement heureux que le premier événement du Groupe Eurasie visant à former des évaluateurs pour le nouveau cycle d'évaluations mutuelles ait été organisé avec succès et se soit tenu en août 2024 à Tachkent.

En général, l'année écoulée s'est avérée efficace pour le système national de la République d'Ouzbékistan. En particulier, la deuxième évaluation nationale des risques de BC/FT et la première évaluation nationale des risques de FP ont été réalisées avec l'aide du service de renseignement financier de la Fédération de Russie, sur la base des résultats desquelles des mesures globales sont prises pour minimiser les risques identifiés.

Il convient de noter les résultats obtenus grâce à l'introduction des technologies de l'information modernes dans les activités de la cellule nationale de renseignement financier, notamment le développement de produits logiciels pour automatiser le processus de collecte, de traitement, de classement et d'analyse des informations entrantes dans le domaine de LBC/FT/FP.

La solution informatique mise en œuvre permet également un échange rapide d'informations en ligne entre tous les participants au système national de lutte contre le blanchiment de capitaux.

Chers amis, les résultats que nous avons obtenus sont une réalisation inestimable du travail commun de tous les États membres de l'EAG avec la coordination réussie de son Secrétariat.

Je profite de l'occasion pour souhaiter à tous mes amis et collègues une énergie infatigable dans la coopération anti-criminelle, ainsi que la réussite du prochain cycle d'évaluations mutuelles et la resolution commune des tâches assignées.

De première main : l'EAG à travers les yeux du personnel du Secrétariat

DMITRI VOROBIEV,

CONSEILLER PRINCIPAL DE LBC/FT/FP DU SECRÉTARIAT DE L'EAG

Je travaille au Secrétariat de l'EAG depuis février 2020, d'abord en tant qu'administrateur (conseiller en matière de LBC/FT/FP). C'est ma première expérience de travail dans une organisation internationale. Avant cela, j'ai travaillé dans les forces de l'ordre de la République de Bélarus. La première chose qui m'a frappée, c'est la cohérence du travail des employés, leur implication et leur intérêt pour l'obtention des résultats.

J'ai eu l'occasion de travailler dans deux groupes de travail de l'EAG : le Groupe de travail sur les typologies et la lutte contre le financement du terrorisme et de la criminalité et le Groupe de travail sur l'assistance technique. Je suis très heureux d'avoir participé directement au sein de l'EAG à la réalisation de projets tels que « Recommandations méthodologiques pour mener des enquêtes financières dans le domaine de LBC/FT », « Recommandations pour l'identification des demandes de recouvrement de fonds utilisés à des fins de blanchiment de capitaux », évaluations des risques régionaux, évaluations mutuelles de la République du Kazakhstan, du Turkménistan et de la République d'Ouzbékistan.

Les activités du Secrétariat sont en effet très multiformes. En plus de la préparation de documents, il participe aux évaluations mutuelles de l'EAG, à la mise en œuvre de projets typologiques, à la coordination de l'assistance technique aux pays, à l'organisation de séminaires et de formations, à la participation aux événements du Réseau mondial du GAFI et bien plus encore. Outre ses fonctions expertes et techniques, le Secrétariat exerce des fonctions représentatives en tant qu'organe de l'EAG relevant de sa compétence.

Tout cela impose une grande responsabilité aux salariés. Un haut niveau de professionnalisme et d'expérience de vie permet au personnel du Secrétariat de résoudre des problèmes complexes, de coordonner et de mettre en œuvre des projets à grande échelle, de garantir que les rapports d'évaluation mutuelle sont conformes aux procédures de qualité et de conformité du GAFI et d'entretenir des contacts étroits avec les États et les organisations au niveau diplomatique. Les résultats du travail conjoint avec les pays de l'EAG sont très demandés dans les États membres et dans la pratique des autorités compétentes.

Grâce aux initiatives du personnel, le Secrétariat a réalisé des progrès significatifs ces dernières années en matière d'automatisation du travail, d'amélioration de l'efficacité et de fourniture d'une assistance pratique aux États Membres.

Je voudrais féliciter mes collègues, tous les chefs et représentants des délégations, ainsi que les anciens employés du Secrétariat à l'occasion de cette date importante, le 20e anniversaire de l'EAG. Individuellement et collectivement, nous faisons de l'EAG une organisation respectée sur la scène internationale, nous préservons et développons des traditions de respect mutuel et de coopération, nous surmontons les difficultés sur la voie de la formation de systèmes nationaux efficaces de LBC/FT/FP conformément aux normes du GAFI.

Je souhaite à tous la poursuite du succès dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, de nouvelles réussites et réalisations, la mise en œuvre de toutes les idées les plus ambitieuses dans le domaine de l'activité professionnelle, pour soutenir et renforcer la famille unie de l'EAG.

MIKHAIL KOLINCHENKO,

CONSEILLER DE LBC/FT/FP DU SECRÉTARIAT DE L'EAG

Le Groupe Eurasie célèbre son 20e anniversaire.

L'EAG, en tant qu'organisme régional de type GAFI, occupe une position stable dans le Réseau mondial, participe activement aux événements du GAFI et du ORTG et entretient des relations étroites avec les organisations internationales et régionales, ainsi qu'avec les institutions financières internationales.

Les outils dont dispose l'EAG pour atteindre ses objectifs sont importants et multiformes. Ils comprennent divers éléments d'évaluation, de recherche et d'orientation scientifique, de soutien expert et méthodologique aux États membres, tant dans le cadre de projets d'assistance technique pour l'amélioration des systèmes de LBC/FT et de leurs secteurs individuels que dans le cadre d'événements de formation.

Le domaine de travail sur la recherche typologique, que je représente directement au Secrétariat, agit d'une part comme outil de diagnostic de l'efficacité des systèmes

nationaux, fournissant une image objective des risques régionaux, et d'autre part, il élabore des mesures pour les minimiser.

Je souhaite à toutes les délégations la poursuite du succès et de nouvelles victoires communes, ainsi que la réussite du prochain cycle d'évaluations mutuelles ! Je suis convaincu que les projets mis en œuvre par l'EAG continueront d'apporter une contribution significative pour une lutte efficace contre la criminalité au niveau régional et, par conséquent, à la sécurité financière mondiale !

NAZERKE ZHAMPEIIS,

CONSEILLER PRINCIPAL DE LBC/FT/FP DU SECRÉTARIAT DE L'EAG

Le Groupe Eurasie (EAG) est membre associé du GAFI, ce qui lui offre une opportunité unique de participer activement à l'élaboration de la politique mondiale de LBC/FT. Le Secrétariat de l'EAG joue un rôle clé dans ce processus, en influençant la prise de décision au sein du Réseau mondial du GAFI, en tenant compte des spécificités et des besoins des États membres, ainsi que de la situation actuelle dans la région eurasienne.

Au cours de ses 20 années d'activité, l'EAG a mené deux séries d'évaluations mutuelles des systèmes nationaux de LBC/FT des États membres, comprenant non seulement une évaluation initiale, mais également un suivi des progrès. Au total, environ 18 rapports d'évaluation mutuelle et 60 rapports d'avancement ont été préparés. Grâce au travail effectué, certains pays de l'EAG ont atteint des positions élevées dans les classements internationaux, entrant dans le top 10 des pays en termes de conformité technique aux normes du GAFI.

Ces réalisations ont été rendues possibles grâce aux activités globales et coordonnées de l'EAG, notamment l'identification des risques régionaux de BC/FT, l'application de mesures pour les réduire, la coordination de l'assistance technique, ainsi que la participation active du secteur privé dans le travail du groupe. De nouvelles plateformes ont été créées, telles que le Conseil international de conformité et la Concours de l'EAG entre les institutions financières, qui ont contribué à l'expansion de la coopération non seulement avec les agences gouvernementales, mais également avec les institutions financières et les entreprises et professions non financières désignées.

Ces dernières années, l'EAG a participé activement à la révision des normes internationales dans le domaine de LBC/FT, en travaillant au sein des groupes de projet du GAFI, et s'est également impliqué dans les activités d'évaluation et de surveillance au sein du Réseau mondial en tant qu'évaluateur et examinateur officiel des rapports d'évaluation mutuelle du GAFI et d'autres groupes régionaux. Cette expérience contribue à améliorer la qualité des propres rapports de l'EAG et lui permet de partager les meilleures pratiques du Réseau mondial avec les États membres.

L'année prochaine, l'EAG entamera un troisième cycle d'évaluations mutuelles. Les travaux préparatoires sont déjà en cours, notamment l'élaboration et l'approbation des documents réglementaires nécessaires, les consultations avec les États membres sur les dernières modifications apportées aux normes et procédures, ainsi que la formation des évaluateurs. En cette année anniversaire, je souhaite à tous les États membres prospérité, reconnaissance internationale et réussite du nouveau cycle d'évaluations, démontrant l'un des meilleurs systèmes de LBC/FT au monde, s'appuyant sur l'expérience et le potentiel accumulés !

SOAT RASSULOV,

CONSEILLER DE LBC/FT/FP DU SECRÉTARIAT DE L'EAG

Le 20e anniversaire du Groupe Eurasie est une bonne occasion d'évaluer le travail accompli et les objectifs atteints.

L'augmentation de l'efficacité des systèmes nationaux de LBC/FT a été réalisée en grande partie grâce aux efforts des organismes gouvernementaux chargés des fonctions de supervision, de réglementation et de contrôle des activités des institutions financières et non financières.

Après tout, la qualité des informations sur les transactions douteuses et suspectes qu'elles collectent et qui sous-tendent l'analyse opérationnelle des cellules de renseignement financier dépend directement de la manière dont les entités comprennent les risques et s'acquittent de leurs responsabilités en matière de LBC/FT.

Une répartition adéquate des ressources réglementaires, ainsi que l'automatisation des processus individuels d'analyse des rapports des organisations surveillées, de mise à jour de leurs profils de risque et d'évaluation des risques sectoriels de BC/FT, nous permettent de constituer des barrières fiables à la pénétration de l'argent criminel dans les systèmes financiers des États membres de l'EAG.

Je voudrais noter que des contributions utiles à ces processus ont été apportées par des formats de l'EAG tels que le Conseil international de conformité, le Forum de surveillance, le Groupe de contact pour l'échange

d'expériences dans l'application de solutions informatiques dans le domaine de LBC/FT, et le Concours annuel de l'EAG entre les services de conformité des institutions financières pour la meilleure analyse financière.

À l'occasion de la fête anniversaire et en prévision du prochain cycle d'évaluations mutuelles de l'EAG, je voudrais souhaiter encore beaucoup de succès à tous les organismes gouvernementaux et organismes d'autoréglementation des États membres et observateurs de l'EAG qui supervisent, réglementent ou surveillent les activités des institutions financières et des entreprises et professions non financières désignées.

STANISLAV SMOLYAR,

CONSEILLER DE LBC/FT/FP DU SECRÉTARIAT DE L'EAG

Je suis probablement l'un des rares membres de la grande famille eurasienne dans le domaine de LBC/FT à se souvenir de la naissance de notre groupe régional, devenu plus tard une organisation intergouvernementale faisant autorité. À cette époque, je travaillais au Département de surveillance financière de Rosfinmonitoring et on m'a confié la responsabilité de résoudre tous les problèmes d'organisation liés à la tenue de la Conférence internationale sur la lutte contre le financement du terrorisme et de la Conférence fondatrice de l'EAG les 5 et 6 octobre, 2004 à l'Hôtel Président de Moscou.

Comme nos yeux brillaient en ces jours trépidants, pleins d'enthousiasme et de nouveaux espoirs, où nous rêvions de nouvelles idées, nous habituions à l'abréviation inhabituelle de l'EAG, nous nous faisions des amis fiables et, surtout, agissions en complices dans le lancement d'un projet qui était extrêmement important pour nos États. Le format de ce discours ne me permet pas d'énumérer tous les collègues qui ont pris une part active à ce dur travail, mais je vous assure que je me souviens d'eux et que je me souviens de ces journées d'octobre avec une grande chaleur.

Je voudrais surtout souligner que ce n'est que maintenant, 20 ans plus tard, que l'on comprend à quel point les pères fondateurs du Groupe Eurasie étaient sages et perspicaces, qui, à l'initiative de la Fédération de Russie, ont uni nos pays au nom d'un objectif commun !

Par la suite, le Groupe s'est élargi, trois nouveaux États l'ont rejoint, 16 pays et 24 organisations internationales ont acquis le statut d'observateur. Son rôle et son autorité au sein du Réseau mondial du GAFI n'ont cessé de croître au fil des années, et les résultats des activités de l'EAG parlent d'eux-mêmes.

Le Secrétariat, où j'ai eu l'honneur de travailler pendant près de cinq ans, a également changé. Aujourd'hui, il rassemble des professionnels de grande classe, des experts de classe mondiale, des personnes dévouées de Biélorussie, du Kazakhstan, de Russie, du Tadjikistan et d'Ouzbékistan. Chacun d'eux a quelque chose à apprendre et certains partagent avec moi des liens d'amitié forts. Nous sommes dirigés par un patron talentueux et exigeant - Sergueï Aleksandrovitch Teteroukov. Avec lui en tant que chef, notre équipe semble résoudre de manière très adéquate les problèmes auxquels l'organisation est confrontée, poursuivant les traditions établies par nos glorieux prédécesseurs.

Profitant de cette occasion, je félicite sincèrement le président de l'EAG, Youri Anatolyevicth Tchikhantchine, tous les collègues et vétérans du Groupe Eurasie à l'occasion de l'anniversaire de notre organisation internationale ! Je souhaite à tous une bonne santé, une nouvelle réussite professionnelle, du bonheur familial, de la paix et du bien.

ANDREI FROLOV,

CONSEILLER PRINCIPAL DE LBC/FT/FP DU SECRÉTARIAT DE L'EAG

J'ai rejoint l'équipe du Secrétariat de l'EAG en juin 2024. Avant cela, j'ai travaillé dans d'autres organisations internationales, je peux donc comparer. Je me permet de dire que le Secrétariat de l'EAG est une véritable équipe d'experts universels, des professionnels qui doivent résoudre une grande variété de problèmes et approfondir littéralement tous les aspects et nuances des questions de LBC/FT/FP, être toujours à l'avant-garde des changements et des innovations, qu'il s'agisse de normes internationales ou de l'émergence de nouveaux risques et menaces.

Malgré la petite composition du Secrétariat, il parvient à mettre en œuvre les tâches de manière adéquate et à atteindre les objectifs fixés par le président et la réunion plénière de l'EAG. Contrairement aux autres ORTG, l'EAG s'engage non seulement à mener des évaluations mutuelles et à étudier les typologies de BC/FT, mais également à coordonner activement l'assistance technique aux États membres, à échanger des expériences dans le domaine des solutions et développements informatiques, à interagir avec des représentants du secteur privé, à étudier les risques supranationaux de BC/FT spécifiques à la région eurasienne et à élaborer des mesures de réponse appropriées.En outre, les employés du Secrétariat participent activement aux travaux d'autres ORTG, aux réunions du GAFI et aux événements d'observateurs, représentant de manière adéquate l'EAG sur les

plateformes internationales et défendant avec succès les intérêts des États membres. En général, comme je l'ai noté plus haut, ce sont de véritables « soldats universels ».

En grande partie grâce à ce travail actif, l'EAG, en tant qu'organisation internationale, est aujourd'hui l'un des principaux ORTG, reconnu par de nombreux experts internationaux. Et bien sûr, je suis très heureux de faire partie de cette équipe. Bien entendu, tout cela serait impossible sans le soutien tangible des États membres et de l'ITMCFM, notre principal donateur et fournisseur d'assistance technique.

A l'occasion du 20e anniversaire de l'organisation, je souhaite à tous de ne pas ralentir, de garder la barre et, peut-être à l'avenir, si jamais une telle compétition est organisée au sein de l'ORTG, de la gagner et de devenir le meilleur ORTG dans le monde !

MIRZOSHARIF CHARIPOV,

CONSEILLER DE LBC/FT/FP DU SECRÉTARIAT DE L'EAG

J'ai entendu parler de l'EAG pour la première fois en 2012, lorsqu'une mission d'experts s'est rendue dans la ville de Douchanbé. A cette époque, je ne travaillais pas encore dans le système, mais, en tant qu'employé du Service du Protocole du Bureau du Président de la Banque Nationale du Tadjikistan, j'ai assuré la partie protocolaire de leurs réunions avec les représentants des départements de la République du Tadjikistan. Puis j'ai été enthousiasmé par l'idée d'en apprendre davantage sur le Groupe Eurasie, ses buts et objectifs. À partir de ce moment, mon voyage a commencé vers un nouvel objectif, faire partie de cette organisation.

La première tentative d'entrée au Secrétariat de l'EAG remonte à 2012 et, notamment, le concours s'est alors déroulé dans la ville de New Delhi, en République de l'Inde. Et maintenant, dans ce même pays, nous célébrons le 20e anniversaire du Groupe Eurasie. En 2019, je suis devenu employé du Secrétariat de l'EAG, la structure qui assure les activités de l'organisation. J'ai eu l'opportunité de contribuer au développement du Groupe Eurasie.

Au fil des années de travail au sein de l'EAG, je me suis fait de nombreux amis parmi les membres des délégations nationales, des neuf pays, sans exception. J'ai l'honneur de résoudre conjointement les problèmes auxquels l'EAG est confronté avec le personnel du Secrétariat et les spécialistes dans le domaine de LBC/FT/FP.

Le Secrétariat ne me laisse pas m'ennuyer. Ici, je peux, entre autres, communiquer dans mes langues maternelles avec mes amis.

Au cours de mes activités pendant toutes ces années, j'ai été guidé par une idée principale : fournir toute l'assistance possible aux États membres de l'EAG dans le développement de leurs systèmes nationaux de lutte contre le blanchiment de capitaux.

Avec le soutien des délégations nationales, l'EAG a participé à des évaluations mutuelles pour atteindre ses buts et objectifs ; a coordonné avec succès la fourniture d'une assistance technique ; a construit un système d'interaction efficace et efficient avec les agences gouvernementales et le secteur privé des États membres de l'EAG, ainsi qu'avec les partenaires de développement et les observateurs de l'EAG; a veillé à ce que l'EAG obtienne l'adhésion au groupe de contact du GAFI sur les actifs virtuels; a créé le Système d'information unifié pour la coordination de l'assistance technique de l'EAG (SIU CAT) afin de gérer les projets d'assistance technique des États membres du Groupe Eurasie. Ceci n'est qu'une petite liste de ce que nous avons pu faire au fil des années de travail au sein du Secrétariat de l'EAG.

Le succès de nos pays est aussi mon succès !

Depuis sa création, le Groupe Eurasie s'est positionné comme un partenaire fiable et a apporté une contribution significative au développement du système international LBC/FT/FP. Je voudrais souhaiter à l'EAG, en la personne de son président Youri Anatolyevitch Tchikhantchine, à son adjoint Shamsiddine Sharafidinovitch Sokhibnazarov, aux chefs de délégation des États membres et aux observateurs de l'EAG, à l'occasion du 20e anniversaire de sa fondation, la poursuite de son développement et l'obtention de résultats significatifs au sein du réseau mondial du GAFI. Pour cela, notre organisation dispose de toutes les capacités et outils. Le Secrétariat de l'EAG contribuera toujours à réaliser les buts et objectifs les plus ambitieux du Groupe Eurasie.

À PROPOS DES PROJETS DU GROUPE EURASIE. ASSISTANCE TECHNIQUE

37 **NIKOLAÏ JOURAVLEV**
Forum des parlementaires des États membres de l'EAG : contribution des législateurs régionaux à la résolution des problèmes de LBC/FT au niveau international

41 **EVGÉNIE SEMENOV, NAZERKE ZHAMPEIIS, DMITRI VOROBIEV**
Évaluation supranationale des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme dans la région eurasienne

46 **OLGA TISSEN**
Projet de l'EAG dans l'élaboration de recommandations méthodologiques pour l'évaluation des risques et l'application d'une surveillance basée sur les risques dans le secteur des OBNL

51 **IRINA RYAZANOVA, EKATERINA ISTOMINA**
Association des services de presse de renseignement financier de l'EAG comme outil de renforcement de la sécurité financière

53 Centre international de formation et de méthodologie pour la surveillance financière comme fournisseur leader d'assistance technique dans la région eurasienne

56 **ANNA BOULAÉVA**
Formation d'une réserve de personnel pour les systèmes nationaux de LBC/FT des États de la région eurasienne

FORUM DES PARLEMENTAIRES DES ÉTATS MEMBRES DE L'EAG : CONTRIBUTION DES LEGISLATEURS REGIONAUX A LA RESOLUTION DES PROBLEMES DE LBC/FT AU NIVEAU INTERNATIONAL

La sécurité financière fait partie intégrante de la sécurité nationale du pays. Nous assistons à une transformation globale de l'ensemble du système de sécurité internationale, qui détermine la nature aiguë des menaces et des défis modernes dans le domaine de la lutte contre le blanchiment de capitaux, la lutte contre le financement du terrorisme (LBC/FT) et l'extrémisme, tant au niveau national que sur des questions de nature régionale et mondiale

NIKOLAÏ JOURAVLEV
Vice-président du Conseil de la Fédération de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie

Pour la Fédération de Russie et d'autres pays de la région eurasienne, l'interaction dans le cadre du Groupe Eurasie (EAG), le plus grand des organismes régionaux de type GAFI en termes de population des États membres, revêt une importance particulière, et l'EAG participe activement au développement du Réseau mondial du GAFI.

Dans les conditions modernes, il est nécessaire de respecter les mécanismes juridiques internationaux existants, d'intensifier la coopération internationale, tout en maintenant une approche technique et non politisée de la lutte contre la criminalité. L'expansion de la coopération internationale à différents niveaux – non seulement les cellules de renseignement financier et autres autorités compétentes, mais également les organes législatifs – les parlements – revêt une importance particulière. La base d'une telle interaction efficace peut et doit être constituée de règles législatives et d'approches uniformes en matière de réglementation juridique.

Aujourd'hui, dans le domaine de LBC/FT, certaines institutions et mécanismes ont été construits et fonctionnent sur la base d'actes juridiques de différents niveaux. Il s'agit principalement d'actes internationaux à caractère universel (conventions de l'ONU, normes du GAFI) et d'accords régionaux. Parallèlement, dans le cadre des systèmes nationaux de lutte contre le blanchiment de capitaux, des solutions législatives originales et efficaces peuvent être proposées, qui méritent l'attention et la considération des autres États. Il est particulièrement important d'impliquer les représentants des parlements dans la gestion des risques de BC/FT et de résoudre ces problèmes au moyen d'instruments législatifs.

Depuis 2022, avec le soutien du Conseil de la Fédération et de Rosfinmonitoring, l'initiative de la Fédération de Russie a été mise en œuvre sur la plateforme de l'EAG visant à créer un nouveau format d'interaction entre les représentants des cellules de renseignement financier et les organes législatifs des pays de la région eurasienne sur les questions de LBC/FT c'est-à-dire le Forum des parlementaires des États membres de l'EAG.

En 2023, le Règlement du Forum des parlementaires a été approuvé en tant qu'événement permanent en marge des sessions plénières de l'EAG. Sur la base des résultats du Forum, le Secrétariat de l'EAG envoie un rapport au GAFI.

Le Forum est une plateforme unique de dialogue sur les questions de sécurité financière entre les autorités législatives et exécutives des pays. L'objectif principal du Forum est d'échanger les meilleures pratiques en matière de réglementation juridique, en s'enrichissant mutuellement, sans les limiter, les systèmes nationaux de lutte contre le blanchiment de capitaux.

Actuellement, trois forums de parlementaires des États membres de l'EAG ont déjà eu lieu, au cours desquels les participants ont échangé leurs points de vue sur les méthodes réglementaires visant à minimiser les risques supranationaux de BC/FT. Ainsi, en 2023, le sujet des discussions était l'implication des organisations à but non lucratif dans le financement du terrorisme et de l'extrémisme. En juin 2024, lors du III Forum des parlementaires, les pratiques de régulation législative des nouvelles technologies et des actifs virtuels ont été examinées.

Le Forum réunit des représentants des États membres de l'EAG de Biélorussie, de Chine, d'Inde, du Kazakhstan, du Kirghizistan, du Tadjikistan, du Turkménistan, de l'Ouzbékistan et, bien sûr, de la Russie. La composition des délégations de parlementaires est en constante expansion; les organisations internationales et les pays dotés du statut d'observateur sont également invités au débat. Au fil des années, des représentants de l'Arménie, de l'Iran, de la Mongolie, des Émirats arabes unis et des États-Unis, ainsi que des représentants de l'Assemblée parlementaire de l'OTSC, du Bureau antiterroriste des Nations Unies et d'autres organisations internationales (GAFI, GAFIMOAN) ont pris la parole et ont participé aux forums.

Le Forum des Parlementaires est traditionnellement une plateforme pour promouvoir et consolider au niveau des déclarations finales le principe d'une approche non politisée pour résoudre les questions de LBC/FT au niveau international.

L'importance de la nouvelle plateforme, Forum des Parlementaires, sa mission principale est d'établir de nouvelles connexions et canaux de coopération entre les parlements des États membres de l'EAG, mais aussi d'améliorer la qualité de l'interaction nationale sur les questions de LBC/FT entre organes législatifs et départements directement compétents, c'est-à-dire les agences de renseignement financier des pays.

NOURLANBEK AZYGALIEV,

VICE-PRÉSIDENT DU JOGORKU KENESH (PARLEMENT) DE LA RÉPUBLIQUE KIRGHIZE AU III FORUM DES PARLEMENTAIRES :

« Le format de l'événement d'aujourd'hui est particulièrement important et unique, car il offrira l'occasion de réunir des parlementaires, des chefs de cellules de renseignement financier et des autorités exécutives pour un dialogue et une discussion sur les domaines les plus importants concernant l'amélioration des systèmes nationaux de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme... J'espère que ce forum contribuera à l'expansion et au renforcement des partenariats entre les parlementaires de nos pays dans le domaine de l'adoption d'actes opportuns, coordonnés et recherchés dans le domaine de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Dans les conditions actuelles, le développement réussi de systèmes nationaux de contre-mesures est impossible sans la coopération internationale ».

SERGUEÏ KHOMENKO,

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DE LA RÉPUBLIQUE DE BÉLARUS AU III FORUM DES PARLEMENTAIRES :

« Le forum discutera en profondeur de nombreux défis et menaces existants associés à l'introduction d'innovations et de nouvelles technologies financières, y compris les monnaies virtuelles, et développera des approches adéquates, notamment au niveau législatif, pour leur réglementation. L'échange d'opinions de spécialistes et d'experts dans le cadre de ce forum servira de base sérieuse pour l'implementation et la mise en œuvre de normes efficaces visant à assurer la stabilité et la sécurité dans nos pays dans la législation nationale ».

OLGA PEREPETCHINA,

VICE-PRÉSIDENT DU SÉNAT DU PARLEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU KAZAKHSTAN AU III FORUM DES PARLEMENTAIRES :

« Les criminels sont dans l'air du temps et nous ne sommes malheureusement pas en mesure d'identifier à un stade précoce tel ou tel crime. Par conséquent, ensemble, tous les pays doivent être prêts à y répondre en temps opportun, tant au niveau national qu'international. Bien entendu, le forum devient une bonne plateforme qui nous permettra de comparer nos notes et d'échanger nos expériences sur les questions actuelles de l'agenda régional et de renforcer la coopération mutuelle... Je suis certaine que notre dialogue d'aujourd'hui nous permettra d'échanger des points de vue, et que le forum atteindra son objectif. En tant que législateurs, nous avons tous un rôle important à jouer dans la lutte contre la fuite des capitaux de nos pays et contre le terrorisme ».

RAJABBOY AHMADZODA,

PREMIER VICE-PRÉSIDENT DU MAJLISI MILLI (SÉNAT) DU MAJLISI OLI (PARLEMENT) DE LA RÉPUBLIQUE DU TADJIKISTAN AU III FORUM DES PARLEMENTAIRES :

« Chers collègues, la tâche commune à laquelle nous sommes confrontés est d'assurer la sécurité et la stabilité de nos pays. Combinons nos connaissances, notre expérience et nos ressources pour atteindre cet objectif. Nous sommes convaincus que grâce à des efforts conjoints et à une interaction active, nous serons en mesure d'obtenir des résultats significatifs dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Je suis assuré que la discussion des aspects présentés nous permettra d'apporter ensemble notre contribution à l'amélioration des stratégies et des mesures existantes qui aideront à contrer efficacement ces menaces ».

MEN MA,

DIRECTEUR ADJOINT DE LA COMMISSION DES AFFAIRES LÉGISLATIVES DU COMITÉ PERMANENT DU CONGRÈS NATIONAL DU POPULAIRE DE CHINE AU III FORUM DES PARLEMENTAIRES :

« Les activités terroristes constituent une menace sérieuse pour la société, nous devons créer un système mondial efficace. Nous encourageons les pays à sensibiliser le public afin de garantir un avenir commun et juste, à accroître l'efficacité d'échange d'informations et de la coopération, et à s'appuyer sur les meilleures pratiques d'autres pays, comme ceci se fait dans ce forum, pour améliorer continuellement leurs systèmes juridiques ».

NARIMAN OUMAROV,

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES QUESTIONS JUDICIAIRES ET ANTI-CORRUPTION DU SÉNAT DU OLIY MAJLIS (PARLEMENT) DE LA RÉPUBLIQUE D'OUZBÉKISTAN AU III FORUM DES PARLEMENTAIRES :

« Le format de l'événement d'aujourd'hui est particulièrement important et unique, car il nous permet de rassembler en un seul endroit des représentants des commissions parlementaires compétentes, des comités et commissions interministériels, des organismes chargés de l'application de la loi et de la surveillance, ainsi que des cellules de renseignement financier des États membres du Groupe Eurasie afin d'échanger des expériences et de se familiariser avec les meilleures pratiques en matière d'adoption de lois et de mise en œuvre d'une stratégie nationale visant à identifier et supprimer les canaux de financement du terrorisme. La pertinence de ce sujet est également en corrélation avec les menaces régionales identifiées dans le cadre de notre travail commun sur le site de l'EAG au niveau supranational, où les activités des organisations terroristes internationales, le trafic de stupéfiants illégal, les activités des pyramides financières, l'utilisation des nouvelles technologies à des fins criminelles, etc. Comme nous le savons, dans le contexte de la mondialisation et de la transformation des conflits internationaux et régionaux, la question de la lutte efficace contre le terrorisme et l'extrémisme reste l'un des sujets urgents ».

ROUSTAM SHOKHMOUROD,

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'ORDRE, DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ DU MAJLISI NAMOYANDAGON (CHAMBRE DES REPRESENTANS) DU MAJLISI OLI (PARLEMENT) DE LA RÉPUBLIQUE DU TADJIKISTAN AU III FORUM DES PARLEMENTAIRES :

« Le terrorisme moderne investit sérieusement dans ses activités. De nouvelles menaces à la stabilité mondiale sont associées au terrorisme, à l'extrémisme et à la criminalité transnationale, qui deviennent malheureusement un instrument d'intrigue géopolitique, obligeant l'EAG et d'autres institutions internationales à développer de nouveaux mécanismes pour lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Le forum des représentants des commissions parlementaires compétentes sur le site de l'EAG représente une opportunité unique pour développer de nouvelles mesures de lutte contre le blanchiment de capitaux. Aujourd'hui, nous organisons le IIIe Forum des représentants des commissions parlementaires compétentes des parlements des États membres de l'EAG. Nous pensons que l'énorme expérience des parlementaires, combinée à la pratique des cellules de renseignement financier, nous permettra de développer de nouveaux mécanismes pour lutter contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive. Je suis convaincu que le format du forum d'aujourd'hui contribuera à notre coopération dans la région eurasienne ».

GUEVORG PAPOYAN,

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DE LA RÉPUBLIQUE D'ARMÉNIE SUR LES QUESTIONS FINANCIÈRES, DE CRÉDIT ET BUDGÉTAIRES AU III FORUM DES PARLEMENTAIRES :

« Un événement de ce type contribue sans aucun doute au renforcement et à l'expansion de la coopération interétatique dans le contexte d'une réponse efficace aux défis et aux menaces, dont l'élimination nécessite des efforts conjoints et un travail coordonné ».

ÉVALUATION SUPRANATIONALE DES RISQUES DE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET DE FINANCEMENT DU TERRORISME DANS LA RÉGION EURASIENNE

Dans les réalités modernes, le développement actif des services de paiement, la transition des relations financières vers l'espace en ligne ainsi que les processus d'intégration économique mondiale élargissent les capacités des criminels à créer des réseaux transfrontaliers à grande échelle, notamment destinés au blanchiment des produits du crime et le financement du terrorisme. Identifier et supprimer les activités de telles structures s'avère extrêmement difficile pour un pays. Dans ces conditions, il devient extrêmement important d'établir des mécanismes de coopération interétatique efficace dans le domaine de l'étude des causes, de la nature et des conséquences des activités illégales

EVGUÉNIE SEMENOV
Coprésident du Groupe de travail sur les typologies et la lutte contre le financement du terrorisme et de la criminalité (WGTYP) de l'EAG, Fédération de Russie

NAZERKE ZHAMPEIIS
Conseiller principal de LBC/FT/FP du Secrétariat de l'EAG

DMITRI VOROBIEV
Conseiller principal de LBC/FT/FP du Secrétariat de l'EAG

Le Groupe de travail sur les typologies et la lutte contre le financement du terrorisme et de la criminalité (WGTYP) de l'EAG est l'un des principaux formats d'analyse pour l'interaction entre les experts des États membres et les observateurs de la région eurasienne. Il est engagé dans l'organisation et la conduite de recherches sur les principaux schemas et possibilités de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme dans divers domaines, dans la surveillance de la situation opérationnelle et dans l'évaluation des risques. L'échange de meilleures pratiques, de typologies et d'expériences en matière d'automatisation des activités analytiques est organisé de manière continue.

L'efficacité du WGTYP tient également au grand nombre d'études typologiques en cours simultanément.

Les travaux sur le site du WGTYP sont construits dans le strict respect des normes internationales du GAFI en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. À cet égard, un rôle clé dans ce domaine est attribué aux questions d'évaluation des risques spécifiques à la région eurasienne. Ce travail est important pour le système international de LBC/FT, car seule une compréhension approfondie et globale des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme de la part des agences gouvernementales et du secteur privé des pays de la région permettra de construire efficacement un système de lutte contre le blanchiment de capitaux tant au niveau régional que dans chaque pays, et prendre en temps opportun des mesures coordonnées pour réduire ces risques.

Ainsi, les tâches d'évaluation des risques au niveau supranational[1] sont identifiées comme l'un des domaines d'activité clés du Groupe Eurasie (ce qui s'expime dans deux des stratégies de l'EAG : pour les périodes 2019-2023 et 2024-2028).

Au cours de la période 2020 à 2022, grâce à l'interaction de tous les États membres et observateurs, il a été possible de mener la première évaluation supranationale des risques dans l'histoire de l'EAG (un projet visant à identifier et analyser les risques de BC/FT observés dans la région eurasienne). Dans ce but, un groupe de projet international a été constitué, assisté de sous-groupes correspondants dans les États participant à l'étude, auquel les employés du secrétariat de l'EAG ont pris une part active. Notre propre méthodologie a été développée en tenant compte des aspects positifs de l'expérience antérieure dans la réalisation d'études similaires par des organisations internationales, et des méthodes de collecte d'informations ont été déterminées (questionnaires, formulaires statistiques). Une quantité colossale d'informations provenant de diverses sources ont été collectées et analysées notamment divers types de données statistiques (sur la criminalité, les opérations suspectes, les résultats de la surveillance des institutions financières et des entreprises et professions non financières désignées, etc.). Les résultats d'études typologiques et autres, les rapports d'évaluations mutuelles et d'évaluations nationales des risques, les résultats d'enquêtes auprès des autorités compétentes des États membres et bien plus encore ont été aussi pris en compte dans cette collecte d'information. Sur la base des informations établies, un rapport général et des rapports sous-régionaux sur l'évaluation des risques régionaux ont été préparés. Pour vérifier les résultats, l'équipe du projet a organisé des réunions sur place avec des représentants des agences gouvernementales et du secteur privé dans les pays de la région. Tout cela a permis d'obtenir une compréhension aussi complète que possible des risques supranationaux (régionaux) et d'enrichir les résultats de la recherche avec des informations fiables.

Les rapports préparés contiennent des informations sur les principales menaces, les vulnérabilités de la région, ainsi que les risques de BC/FT.

Ainsi, certaines menaces du point de vue du blanchiment de capitaux sont représentées par des personnes, des groupes de personnes, des objets ou des activités pouvant potentiellement causer un préjudice (à l'État, à la société, à l'économie, etc.). En termes simples, il s'agit d'une activité criminelle qui aboutit à la génération de revenus illégaux, potentiellement soumis à une légalisation ultérieure. Un niveau de menace plus élevé est posé par les types d'activités illégales qui sont le plus souvent commises par des groupes du crime organisé et des organisations criminelles.

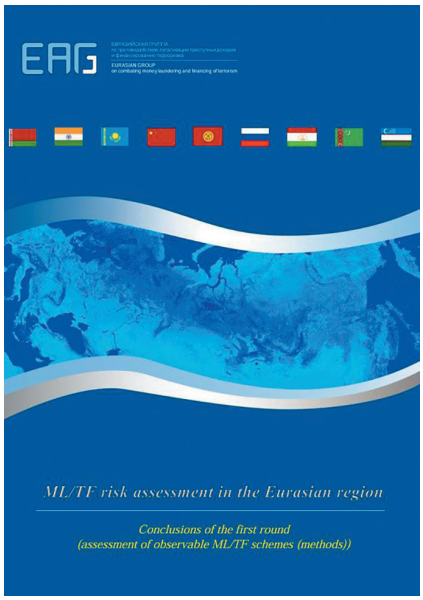

[1] Conformement à la méthodologie établie, l'on défini un risque régional (supranational) comme un risque de BC/FT (caractérisé par des indices concomitants) qui est typique ou qui peut se produire dans deux ou plusieurs d'État membres de l'EAG, ou bien un risque transfrontalier.

Grâce aux informations reçues, des sources de produits du crime susceptibles de faire l'objet d'une légalisation au niveau de la région eurasienne ont été identifiées. Malgré le fait que les États participant au projet aient indiqué divers types d'actes criminels dont les produits pourraient potentiellement être légalisés, l'EAG inclut dans la liste des menaces régionales seulement les crimes constatés par au moins deux pays, ou constatés par un pays, mais avec la désignation de l'implication de citoyens ou d'entités juridiques d'autres pays dans la perpétration d'infraction de prédicat, de blanchiment de capitaux ou l'utilisation d'autres États comme transit par des criminels, ainsi que la désignation des citoyens et des entités juridiques d'États non identifiés comme impliqués.

Ainsi, les éléments suivants ont été notés comme principales menaces régionales de blanchiment de capitaux[2].

Les délits fiscaux, en particulier l'évasion fiscale ou les activités frauduleuses liées à la taxe sur la valeur ajoutée, dont la perpétration conduit à la génération de montants importants de produits du crime qui nécessitent un blanchiment. L'évasion fiscale dans le commerce s'effectue généralement par le biais de fausses factures, c'est-à-dire de fausses déclarations sur le prix ou la quantité des marchandises fournies. Les menaces de criminalité dans le domaine douanier se manifestent de la même manière : afin de réduire les paiements douaniers, les systèmes « parallèles » d'importation et de retrait peuvent recourir à la manipulation de la quantité ou de la valeur des marchandises traversant la frontière douanière, ainsi qu'à la substitution des code de la nomenclature des produits de l'activité économique étrangère.

Non moins dangereux en termes de montant des produits du crime reçus et de fréquence de leur blanchiment sont les délits liés à la corruption : diverses formes de corruption, d'abus de pouvoir, de détournement ou de concussion de fonds confiés.

La fraude est une autre de ces menaces qui génèrent un montant assez important de revenus criminels, compte tenu notamment de la grande variété d'éléments qui relèvent de ce concept. Les problèmes d'activités frauduleuses sur le marché financier sont abordés séparément, en particulier l'organisation et la participation aux activités des pyramides financières. Ces crimes sont devenus très répandus en raison de la situation économique difficile dans la région eurasienne, notamment dans le contexte des conséquences de la pandémie.

Le taux de criminalité lié au trafic de stupéfiants illégal est élevé en termes de prévalence et d'ampleur, ceci est également dû à la présence de canaux de transport de drogue dans la région (en particulier depuis l'Afghanistan).

L'activité commerciale illégale est identifiée comme une autre menace, dont les revenus en espèces peuvent être physiquement déplacés d'un État à un autre afin de les introduire dans l'économie légale.

La liste des principales menaces se termine par l'organisation et la promotion de l'immigration clandestine. Compte tenu de l'absence de restrictions à la circulation des personnes au sein de l'UEE, il existe dans la sous-région des programmes organisant le transit des citoyens en provenance des territoires des pays en développement.

À leur tour, les groupes terroristes et leurs partisans, leurs fonds, ainsi que les activités de financement du terrorisme passées, présentes et futures sont considérés comme une menace du FT, en d'autres termes, sont désignés les individus ou organisations qui peuvent collecter, au niveau régional, des mouvements ou utilisation de fonds pour les besoins des terroristes[3].

À cet égard, les principales menaces au financement du terrorisme sont les citoyens des États de la région qui voyagent à l'étranger pour participer à des conflits armés, financent les activités d'organisations terroristes de la région à partir des territoires de pays tiers, qui sont des

[2,3] https://eurasiangroup.org/files/uploads/files.pdf.

proches de terroristes et leur fournissent un soutien matériel, ceux qui sont influencés par la propagande destructrice sur Internet et qui planifient des activités terroristes dans la région. La menace est également constituée par les combattants terroristes étrangers arrivant temporairement dans la région ou transitant par celle-ci, les membres d'organisations terroristes en dehors des pays de la région, impliquant les autochtones dans des activités terroristes via Internet, ainsi que les cellules d'organisations terroristes internationales qui financent le terrorisme et recrutent des citoyens sur le territoire de la région.

> ***« COMME VULNERABILITES REGIONALES PRINCIPALES, ON NOTE UNE REGLEMENTATION INSUFFISANTE DE CERTAINS SECTEURS, PRODUITS ET SERVICES (ACTIFS VIRTUELS, SYSTEMES DE TRANSFERT INFORMELS ET SYSTEMES DE PAIEMENT ELECTRONIQUE ETRANGERS, ACTIVITES DE FINANCEMENT PARTICIPATIF), UNE PART IMPORTANTE DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN ESPECES, UN NIVEAU ELEVE DE MIGRATION, LA DUREE OBJECTIVE ET LA COMPLEXITE D'ORGANISATION DES PROCEDURES D'ENTRAIDE JUDICIAIRE***

Comme vulnérabilités, ont été considérées des facteurs représentant des faiblesses du système ou des contrôles de LBC/FT ou de certaines caractéristiques de la région (ou de pays individuels), ainsi que les caractéristiques de secteurs spécifiques, de produits financiers ou de types de services qui les rendent attrayants à des fins de BC/FT.

Comme vulnérabilités régionales principales, on note une réglementation insuffisante de certains secteurs, produits et services (actifs virtuels, systèmes de transfert informels et systèmes de paiement électronique étrangers, activités de financement participatif), une part importante du chiffre d'affaires en espèces, un niveau élevé de migration, la durée objective et la complexité d'organisation des procédures d'entraide judiciaire.

Ensuite, les risques de BC/FT présentent la probabilité de mise en œuvre de méthodes de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme observées par les pays et sont considérés comme régionaux s'ils sont typiques ou peuvent survenir dans deux ou plusieurs États de la région.

Les principaux risques régionaux de blanchiment de capitaux sont divisés en trois groupes. Ainsi, le groupe à haut risque comprend les schémas impliquant des sociétés fictives ou contrôlées (dans différentes variantes, mais, en règle générale, l'essence de l'implication de ces sociétés n'existe qu'en tant que contreparties dans des transactions sur des bases fictives). Dans ce groupe à haut risque on trouve aussi des sociétés offshore, diverses typologies de retrait d'espèces (à la fois traditionnels et plus complexes, afin de contourner les mesures de protection des banques), les schémas de réalisation des opérations de transit sur les comptes bancaires, ainsi que les modalités d'intégration des revenus blanchis dans l'immobilier, les biens meubles et les affaires juridiques en tant qu'investissement.

Le niveau moyen est défini par une utilisation dans les schémas de BC de moyens de paiement électroniques et d'actifs virtuels, le marché des valeurs mobilières, ainsi que les transferts de fonds sans ouverture de compte bancaire. Les typologies de retrait de fonds à l'étranger au moyen d'instruments de collecte forcée sont classées au niveau faible.

Les principaux risques de FT sont répartis selon les étapes du processus suivant. La collecte de fonds à des fins illégales est effectuée par des proches de terroristes sous prétexte de subvenir à leurs besoins fondamentaux. Il est également courant d'utiliser les capacités d'Internet, en particulier des réseaux sociaux, pour organiser ce processus à la fois frauduleusement (sous couvert de soutien à des personnes injustement condamnées, d'événements caritatifs) ou ouvertement. Les fonds ainsi collectés sont principalement transférés en espèces ou déposés sur des cartes bancaires (y compris celles appartenant à des personnes fictives), ainsi que des virements sans ouverture de compte bancaire. Parmi les possibilités d'utilisation de ces fonds, les États ont cité la fourniture de biens matériels aux combattants terroristes étrangers.

Grâce à une interaction active au sein du groupe de projet, les rapports finaux sur sa mise en œuvre ont été convenus avec tous les pays participants et approuvés lors de la 36e Réunion plénière de l'EAG.

Il convient de noter que jusqu'à présent, les évaluations supranationales des risques sont peu nombreuses. Rares sont les ORTG ou entités supranationales qui peuvent se targuer d'une telle expérience. Ainsi, les résultats de ce travail soulignent une fois de plus le statut unique et significatif de l'EAG sur la scène internationale, et peuvent à juste titre être considérés comme l'une des meilleures pratiques dans ce domaine, ce qui a également été confirmé à plusieurs reprises par les retours des représentants du GAFI, de MONEYVAL, du Centre antiterroriste de la CEI, du Bureau de coordination du crime organisé et d'autres

organisations internationales. Les résultats d'une évaluation régionale des risques ont un impact positif sur la compréhension de ses risques internes et nationaux par chaque pays de la région eurasienne.

Dans le même temps, l'évaluation des risques est considérée par les États membres de l'EAG uniquement comme le point de départ d'un vaste processus visant à améliorer et à garantir le fonctionnement efficace du système international de LBC/FT dans l'espace eurasien.

En particulier, les menaces, les vulnérabilités et les risques identifiés constituent la base de la construction d'une approche fondée sur les risques dans les activités de tous les participants aux systèmes nationaux de lutte contre le blanchiment de capitaux des pays de l'EAG. Dans le cadre de ce travail, sur la base des résultats de l'évaluation des risques régionaux, l'équipe de projet a formé, convenu avec tous les États membres et approuvé lors de la 37e réunion plénière de l'EAG, un plan d'action supranational. Ce document contient une gamme large et diversifiée de mesures internationales visant à minimiser les tendances négatives identifiées. À ce jour, la mise en œuvre du Plan en est à sa phase finale. De plus, lors de l'élaboration de ce document, les pays ont identifié leurs mesures internes et nationales pour réduire les risques régionaux. En outre, les résultats de l'évaluation des risques régionaux, associés aux résultats des évaluations mutuelles des pays de l'EAG, devraient également être utilisés lors de l'examen des besoins d'assistance technique.

Actuellement, toutes les activités du site du WGTYP, sans exception, sont également construites en tenant compte des conclusions de l'évaluation supranationale des risques : il s'agit de la réalisation d'études typologiques pour étudier les principales menaces et méthodes de BC/FT, de la constitution d'un registre spécial de typologies pour systématiser les résultats et accroître l'efficacité de leur application pratique, de l'élaboration de recommandations méthodologiques et d'autres documents visant à minimiser les risques identifiés dans la région, ainsi que de la sensibilisation des États membres aux meilleures pratiques dans la lutte contre les tendances négatives connues.

L'une des orientations de travail prometteuses de l'EAG pour les périodes à venir consiste à mettre à jour les conclusions de l'évaluation supranationale des risques déjà réalisée, ainsi qu'à mener la « deuxième phase » de ce travail : l'évaluation des risques des mécanismes de BC/FT non-observables (c'est-à-dire des méthodes dont l'existence semble probable sur la base des informations disponibles et en l'absence de faits avérés).

Dans le même temps, la nature dynamique des processus en développement dans le domaine de la criminalité, du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme nécessite non seulement de mener des études globales (complètes) dans le domaine de l'évaluation supranationale des risques toutes les quelques années, mais également de mesurer plus fréquemment les tendances négatives.

À cet égard, une autre initiative importante actuellement développée sur le site du WGTYP est d'assurer la surveillance efficace de la dynamique des risques identifiés sur la base des mesures prises pour les minimiser et d'autres facteurs d'impact.

> ***« L'UNE DES ORIENTATIONS DE TRAVAIL PROMETTEUSES DE L'EAG POUR LES PERIODES A VENIR CONSISTE A METTRE A JOUR LES CONCLUSIONS DE L'EVALUATION SUPRANATIONALE DES RISQUES DEJA REALISEE, AINSI QU'A MENER LA « DEUXIEME PHASE » DE CE TRAVAIL : L'EVALUATION DES RISQUES DES MECANISMES DE BC/FT NON-OBSERVABLES***

En conclusion, nous devons souligner une fois de plus l'importance de construire des activités conjointes et coordonnées pour identifier et minimiser les risques inhérents à la région eurasienne. Ensuite, l'adhésion aux principes d'une approche fondée sur les risques permet aux États membres de l'EAG d'orienter leurs efforts vers les domaines les plus prioritaires, ce qui est la clé pour construire un régime de LBC/FT efficace aux niveaux national et international.

PROJET DE L'EAG DANS L'ELABORATION DE RECOMMANDATIONS METHODOLOGIQUES POUR L'EVALUATION DES RISQUES ET L'APPLICATION D'UNE SURVEILLANCE BASEE SUR LES RISQUES DANS LE SECTEUR DES OBNL

Afin d'augmenter le niveau de conformité technique avec les exigences de la Recommandation 8 du GAFI et d'atteindre l'efficacité au titre du Résultat immédiat 10 dans les États membres de l'EAG, lors de la 37e réunion plénière, il a été décidé de mettre en œuvre un projet visant à élaborer des recommandations méthodologiques pour l'évaluation des risques et l'application d'une surveillance fondée sur les risques dans le secteur des OBNL

OLGA TISSEN
Cheffe de projet, cheffe du département juridique de Rosfinmonitoring, docteur en droit

Les problèmes de conformité aux exigences de la Recommandation 8 sont typiques non seulement des pays de l'EAG, mais aussi de la plupart des pays du monde, comme en témoignent les résultats des évaluations mutuelles. Sur la base des résultats des évaluations, les États membres de l'EAG se sont vu attribuer une note « partiellement conforme » pour la Recommandation 8 et un niveau d'efficacité modéré dans la réalisation du Résultat immédiat 10[1]. Cependant, lors des rapports d'avancement et du deuxième cycle, les pays ont fait des efforts importants pour améliorer leur classement sur cet indicateur.

Afin d'obtenir une base empirique suffisante, le groupe de projet a créé et envoyé aux États un questionnaire contenant les informations nécessaires à l'analyse des risques dans le secteur des OBNL. Les rapports sur les évaluations mutuelles et les progrès en termes de supervision des activités des OBNL dans les États membres de l'EAG ont été étudiés de manière approfondie. Les informations des rapports d'évaluation mutuelle et des rapports d'avancement dans le domaine de l'efficacité sous RI 10 (REM 10.2) et de la conformité technique sous la recommandation 8 (critères 8.3, 8.4) ont été résumées. Les réponses au questionnaire sur les méthodes et approches d'évaluation des risques et l'application d'une approche fondée sur les risques dans la supervision des activités des OBNL ont été collectées et synthétisées (Figure 1).

▸ Figure 1. **Classement des États EAG selon R. 8**

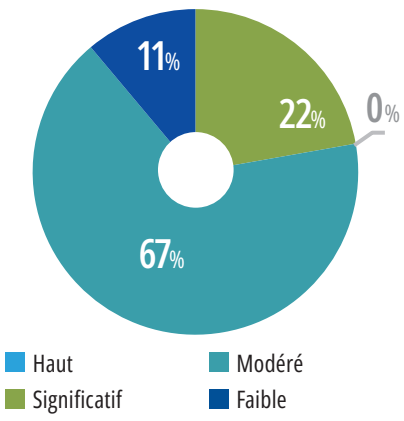

[1] Voir Méthodologie d'évaluation de la conformité technique aux Recommandations du GAFI et de l'efficacité des systèmes de LBC/FT.

Sur la base des résultats, un projet de document a été préparé, qui expose brièvement les risques liés à l'utilisation des OBNL à des fins de financement du terrorisme sur la plateforme de l'EAG dans le contexte des normes actualisées et décrit en détail le processus d'évaluation de ces risques et d'application d'une approche fondée sur les risques dans la supervision des activités des OBNL.

Le risque potentiel d'implication dans le FT sur le territoire de chaque État membre de l'EAG a été identifié en ce qui concerne les OBNL suivantes : associations religieuses ; organisations caritatives; organisations de jeunesse unies sur la base de sous-cultures communes ; organisations traitant des questions de migration ; OBNL traitant des questions d'identité culturelle des peuples ; associations nationales de peuples en conflit avec des représentants des pays d'accueil. Il est important de noter que ce sont des organisations pseudo-religieuses qui n'ont rien de commun avec la religion traditionnelle, qui financent les organisations terroristes.

Les OBNL impliquées dans des œuvres caritatives présentent le risque d'être utilisées pour :

- acheter, avec les fonds collectés par des organisations caritatives, des vêtements, de la nourriture, des médicaments, etc pour les membres d'organisations terroristes ;
- utiliser les fonds d'OBNL caritatives qui aident les personnes en situation de vie difficile pour les besoins des combattants terroristes étrangers se faisant passer pour des victimes ;
- réorienter les fonds collectés par les OBNL vers les frais de voyage des combattants terroristes étrangers.

Lorsqu'on examine le problème de la réduction des risques liés à l'utilisation des OBNL à des fins de financement du terrorisme, il convient de noter que l'objectif principal de l'amélioration du travail dans ce domaine est de protéger les OBNL contre toute utilisation abusive. À cet égard, lors de l'élaboration de mécanismes pour lutter contre ce phénomène, il est important de prendre en compte le rôle essentiel que jouent les OBNL dans l'économie mondiale et les systèmes sociaux, auquel le GAFI accorde une attention particulière dans la Note explicative de la Recommandation 8.

Une section distincte du document décrit la méthodologie d'évaluation des risques liés à l'utilisation des OBNL à des fins de FT : depuis la procédure de préparation de ce processus, les approches d'analyse des informations, l'identification des OBNL qui présentent un niveau de risque élevé, jusqu'à l'utilisation des résultats de cette évaluation dans la pratique. Parallèlement, la description des méthodes est accompagnée d'une présentation d'exemples de meilleures pratiques d'évaluation des risques dans le secteur des OBNL.

Le document note que les risques liés à l'utilisation d'OBNL à des fins de FT peuvent être identifiés en étudiant :

- les liens possibles entre l'OBNL et le bénéficiaire des fonds avec des activités terroristes ;
- les bénéficiaires des services des OBNL du point de vue de la probabilité de leur utilisation pour fournir des ressources aux terroristes ;
- la possibilité de mettre en œuvre des programmes de transport humanitaire pour financer les frais de transport de personnes se rendant dans des zones d'activité terroriste pour participer aux activités d'une organisation terroriste, etc.

Afin de collecter les informations nécessaires, les sources suivantes peuvent être utilisées :

- le cadre réglementaire régissant les activités des OBNL ;
- les informations provenant du gouvernement et d'autres organismes ;
- les matériaux d'interaction interministérielle;
- les informations provenant de l'autorité d'enregistrement ;
- les informations statistiques, analytiques et autres de l'autorité de contrôle ;
- les résultats de l'étude des informations sur les OBNL opérant sans enregistrement ;
- l'analyse des résultats d'enquêtes auprès des OBNL, des autorités compétentes, des institutions financières et des entreprises et professions non financières désignées ;
- les informations provenant d'organismes d'autoréglementation réunissant les OBNL ;
- les informations obtenues à partir d'une enquête auprès des représentants des OBNL ;
- les informations provenant des forces de l'ordre sur l'état de la criminalité, la sécurité nationale, le niveau des menaces terroristes et la lutte contre le terrorisme et contre son financement ;
- les informations fournies par les associations d'institutions financières et les entreprises et professions non financières désignées fournissant des services financiers et autres aux OBNL ;
- les résultats de l'évaluation des risques de FT au niveau national ;
- les rapports de pays étrangers sur l'évaluation des risques de FT ;
- les informations provenant d'organisations gouvernementales internationales impliquées dans le maintien de la paix et l'aide

humanitaire, y compris les migrants et les membres des familles de combattants terroristes étrangers ;
- les résultats de l'analyse des éléments d'affaires pénales, des pratiques d'enquête et judiciaires sur les crimes liés au FT impliquant des OBNL ;
- les résultats d'une analyse du niveau d'implication des OBNL dans le FT et autres activités illégales obtenus dans le cadre de recherches scientifiques et scientifiques et pratiques ;
- les informations sur les résultats du suivi de la situation opérationnelle ;
- les typologies et les indices de transactions douteuses ;
- les informations fiables provenant de sources ouvertes, y compris les sites officiels des OBNL et de leurs associations ;
- les informations fournies aux OBNL dans le cadre d'interactions, par exemple, grâce à la participation de représentants des OBNL à des groupes de travail créés pour évaluer les risques et résoudre d'autres problèmes.

Sans une coopération interministérielle efficace, il est impossible de procéder à une évaluation, une supervision et un suivi des risques de haute qualité dans le cadre du travail des OBNL à haut risque. Afin d'échanger rapidement des informations pertinentes, un certain nombre d'États membres de l'EAG utilisent des canaux de communication fermés, permettant aux organismes autorisés et aux organisations impliqués dans ce processus d'accéder à des informations à jour afin de résoudre les problèmes auxquels est confronté le système national de LBC/FT.

Parallèlement, l'obtention d'informations complètes sur les OBNL dans le but d'évaluer les risques de FT est facilitée par la formation de groupes de discussion composés de représentants et de bénéficiaires des OBNL, par la création de plateformes de conseil pour résoudre les problèmes urgents des activités des OBNL et le retour d'informations pour les OBNL, ainsi que par l'organisation d'événements conjoints pour les organismes gouvernementaux et les représentants des OBNL.

Les participants au groupe de projet ont accordé une attention particulière aux mécanismes permettant d'appliquer une approche fondée sur les risques dans la supervision des activités des OBNL et de définir les procédures et les meilleures pratiques pour ce travail.

Afin d'éviter l'utilisation d'OBNL à des fins de FT, lors de la prise de décision d'enregistrement d'un OBNL, il est recommandé de vérifier l'inclusion des fondateurs dans :
- les listes du Conseil de sécurité de l'ONU ;
- les listes nationales de personnes et d'organisations impliquées ou soupçonnées d'être impliquées dans le terrorisme ;
- la liste des participants (fondateurs) aux organisations dont les activités ont été suspendues en raison d'activités terroristes ;
- les listes de personnes qui étaient auparavant dirigeants ou membres de l'organe directeur d'une association ou d'une organisation à l'égard desquelles le tribunal a pris une décision définitive de liquidation ou d'interdiction d'activités liées à l'implication dans l'extrémisme ou le terrorisme.

Pour analyser les documents soumis à l'enregistrement public des OBNL, ainsi que pour contrôler les fondateurs, les

« LES PARTICIPANTS AU GROUPE DE PROJET ONT ACCORDE UNE ATTENTION PARTICULIERE AUX MECANISMES PERMETTANT D'APPLIQUER UNE APPROCHE FONDEE SUR LES RISQUES DANS LA SUPERVISION DES ACTIVITES DES OBNL ET DE DEFINIR LES PROCEDURES ET LES MEILLEURES PRATIQUES POUR CE TRAVAIL

informations suivantes publiées sur les sites web officiels des organismes gouvernementaux et des organisations internationales peuvent être utilisées :

- le renseignement sur les organisations et les individus pour lesquels il existe des informations sur leur implication dans le terrorisme (les sites web du Conseil de sécurité des Nations Unies et des organismes autorisés dans le domaine de la LBC/FT/FP) ;
- la liste des associations et organisations dont les activités ont été suspendues en raison de leurs activités illégales ;
- la liste des organisations, y compris les organisations étrangères et internationales, reconnues comme terroristes conformément à la législation nationale ;
- d'autres renseignements : informations du registre des personnes morales, informations provenant des sites web des autorités judiciaires, informations sur les personnes disqualifiées, etc.

Les organisations non enregistrées, telles que définies par le GAFI, sont particulièrement vulnérables car elles échappent aux mécanismes de contrôle et de surveillance et sont donc particulièrement vulnérables à une utilisation terroriste. Des informations sur les OBNL non enregistrés peuvent être obtenues auprès des sources suivantes :

- les résultats des activités d'enquête opérationnelle et d'autres informations provenant des organismes chargés de l'application de la loi ;
- les informations provenant de contrôle, de surveillance, d'organismes et d'organisations gouvernementaux ;
- les résultats de l'analyse des flux financiers et d'autres informations de renseignement financier ;
- les informations obtenues à la suite d'une interaction internationale ;
- les informations reçues de l'OBNL à la suite d'une interaction ;
- les informations obtenues à la suite de la surveillance d'Internet.

Dans la plupart des États membres de l'EAG, les autorités de contrôle examinent les rapports de toutes les OBNL enregistrées dans le pays. Généralement, les OSBL sont tenus de soumettre aux organismes habilités :

- la comptabilité, les rapports fiscaux, financiers et statistiques ;
- les informations sur le personnel des organes directeurs de l'OBNL ;
- les documents sur les buts de dépense des fonds et l'utilisation d'autres biens ;
- les rapports sur la mise en œuvre des programmes et la réalisation ou non des activités.

Afin d'empêcher l'utilisation des OBNL à des fins de FT, dans certains États, les OBNL sont tenus de publier des rapports sur leurs activités financières dans les ressources d'information des autorités de contrôle. Dans certains États membres de l'EAG, les institutions financières ont l'obligation législative de permettre à l'autorité de surveillance d'accéder aux documents financiers des OBNL.

Afin d'empêcher que l'argent collecté à des fins caritatives ne soit utilisé à des fins terroristes, un certain nombre de pays exigent que les dons de bienfaisance en espèces soient déposés sur le compte bancaire de l'organisation dans un délai déterminé à compter de la date à laquelle ils sont retirés des caisses de collecte des dons et prévoient des sanctions en cas de non-respect de ces dispositions.

Afin de superviser l'OBNL, les organismes habilités utilisent les outils suivants :

1) obtention et étude de documents administratifs et constitutifs de l'OBNL, d'informations sur leurs activités financières et économiques ;
2) étude des documents et (ou) informations de l'OBNL dont disposent les organismes statistiques de l'État, les

organismes fiscaux et autres organismes de contrôle de l'État, ainsi que les institutions financières ;
3) participation à des événements organisés par de l'OBNL ;
4) vérification de la conformité des activités de l'OBNL, y compris les dépenses de fonds et l'utilisation d'autres biens, avec les finalités prévues par ses actes constitutifs ;
5) fourniture à l'OBNL d'un avertissement écrit (ordonnance), etc. en cas de détection de violations de la loi.

Le document indique qu'à la suite de l'analyse des informations obtenues lors de la mise en œuvre des activités de surveillance des OBNL, les tâches suivantes peuvent être accomplies :

- identifier les lacunes de la réglementation juridique et élaborer des normes législatives visant à les éliminer ;
- établir le degré de mise en œuvre des mesures élaborées pour réduire les risques liés à l'utilisation des OBNL à des fins de FT ;
- identifier les cas d'utilisation des OBNL à des fins de FT ignorés par les organismes autorisés ;
- élaborer des mesures pour révéler les déficiences identifiées et les mettre en œuvre ;
- identifier les OBNL à haut risque ;
- identifier les OBNL non enregistrées, etc.

Sur la base des résultats de l'analyse, un algorithme a été proposé pour réduire le risque d'utilisation des OBNL à des fins illégales.

Les participants au projet notent que les OBNL peuvent fournir une aide significative aux agences gouvernementales dans la lutte contre le terrorisme et son financement. Le rôle des OBNL dans la réduction de la menace terroriste peut inclure leur participation à :

- la contre-propagande de l'idéologie terroriste;
- un travail de sensibilisation pour contrer l'idéologie du terrorisme ;
- la prévention du terrorisme et à un travail préventif auprès des membres des familles des terroristes ;
- l'augmentation des connaissances religieuses de la population (pour les OBNL religieuses) ;
- un travail avec des terroristes de retour ou d'anciens combattants terroristes étrangers pour empêcher leur radicalisation ultérieure.

Les OBNL qui réunissent des prestataires de services d'actifs virtuels, des passionnés de cryptographie et des représentants d'entreprises dans le domaine des technologies informatiques peuvent jouer un rôle particulier dans la lutte contre le FT utilisant des actifs virtuels.

Afin d'analyser de manière approfondie les questions à l'étude sur le site de l'EAG et de développer qualitativement la méthodologie de surveillance du secteur, sur proposition des représentants et observateurs du GAFI, lors de la 40e Réunion plénière de l'EAG, il a été décidé d'élargir le projet et d'inclure les questions d'autorégulation des OBNL dans le document final.

CONSIDÉRANT LES EXIGENCES DES NORMES DU GAFI, LA SÉQUENCE D'ACTIONS SUIVANTE POUR RÉDUIRE LES RISQUES DE FT DANS LE SECTEUR DES OBNL SEMBLE ÊTRE LA PLUS EFFICACE :

1) déterminer la liste des OBNL entrant dans la définition du GAFI ;
2) évaluer les risques de chacune des OBNL relevant de la définition du GAFI, en identifiant parmi elles les OBNL qui présentent un niveau de risque élevé ;
3) élaborer des mesures pour répondre aux risques liés à l'utilisation d'OBNL à des fins de FT, en tenant compte de la nature des vulnérabilités identifiées et des circonstances spécifiques ;
4) surveiller et mettre à jour les informations sur les risques dans le travail des OBNL à haut risque ;
5) identifier périodiquement les OBNL qui relèvent de la définition du GAFI et appliquer des mesures à leur encontre pour empêcher toute implication dans le FT ;
6) mettre en œuvre des mesures élaborées pour répondre aux risques tout en maintenant un équilibre entre la nécessité d'atteindre les objectifs nécessaires et l'inadmissibilité d'une pression excessive sur des OBNL respectables ;
7) contrôler l'efficacité de la mise en œuvre des mesures prises ;
8) élaborer des mesures pour identifier les lacunes du secteur des OBNL et les éliminer.

ASSOCIATION DES SERVICES DE PRESSE DE RENSEIGNEMENT FINANCIERE DE L'EAG COMME OUTIL DE RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

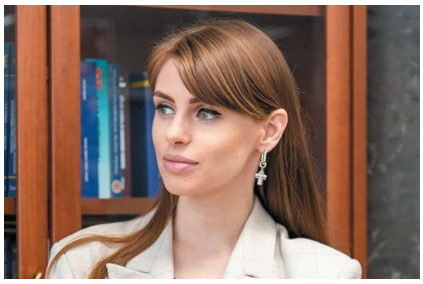

IRINA RYAZANOVA
Cheffe du service de presse de Rosfinmonitoring

EKATERINA ISTOMINA
Experte spécialiste du Service de presse de Rosfinmonitoring

Dans le contexte d'une numérisation rapide et d'une transformation mondiale de l'espace d'information, y compris dans les processus économiques et politiques, le rôle des cellules de renseignement financier dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme va au-delà des activités traditionnelles. Aujourd'hui, le domaine le plus important est celui de l'interaction informationnelle basée sur la coordination et le renforcement des relations de confiance entre les pays

VOIX UNIE DE L'EAG

En décembre 2023, lors de la 39e Réunion plénière du Groupe Eurasie (EAG) en Chine, la Fédération de Russie a présenté une initiative visant à créer des approches uniformes pour couvrir les activités dans le domaine de LBC/FT afin de renforcer l'interaction informationnelle dans l'intérêt des groupes des États membres.

L'initiative a été soutenue et déjà lors de la 40ème Réunion plénière de l'EAG (République kirghize), l'Association des services de presse de renseignement financier des États membres de l'EAG (ci-après dénommée l'Association) a été créée et le concept de ses activités a été approuvé.

L'Association comprenait des représentants des cellules de renseignement financier de la République du Bélarus, de la République du Kazakhstan, de la République kirghize, de la Fédération de Russie, de la République du Tadjikistan et de la République d'Ouzbékistan.

BUTS ET OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION

Les activités de l'Association répondent aux principes et objectifs énoncés dans la stratégie d'information et de communication de l'EAG de 2022, elles les développent et les complètent par de nouvelles formes de coopération. L'Association a les buts et objectifs suivants:

- renforcer l'autorité de l'EAG et le renseignement financier aux niveaux national et international ;
- accroître l'influence du Réseau mondial du GAFI, en vulgarisant sa mission et ses Recommandations ;
- identifier et réduire les menaces et les risques communs dans le domaine de l'information concernant la LBC/FT ;
- sensibiliser davantage la population et la communauté des experts aux activités du GAFI, de l'EAG et des systèmes nationaux de lutte contre le blanchiment de capitaux ;
- obtenir le soutien du public aux activités de l'EAG et du renseignement financier ;
- lutter contre les fake-news et la désinformation dans le domaine de l'information ;
- accroître le niveau de sécurité financière et de culture financière de la population des États membres de l'EAG ;
- prévenir certains types de crimes transfrontaliers ;
- échanger l'expérience en matière de travail de renseignement, de communication et d'informations sur les risques ;
- intensifier et accroitre la coopération avec les structures impliquées dans les processus mondiaux de LBC/FT.

DIPLOMATIE MÉDIATIQUE : UN NOUVEAU FRONT DANS LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ FINANCIÈRE

La création de l'Association des services de presse de renseignement financier de l'EAG constitue une étape

importante vers un espace financier plus transparent et plus sûr. À l'ère des guerres de l'information, où la désinformation peut causer autant de dégâts que les crimes traditionnels, la diplomatie médiatique devient partie intégrante des relations internationales.

L'Association vise à devenir un exemple de la manière dont les organisations internationales peuvent utiliser les médias comme outil pour renforcer la sécurité financière.

Dans le même temps, nous notons que le travail coordonné avec les médias et la création d'un environnement d'information commun deviennent aujourd'hui un vecteur de travail important pour de nombreuses organisations internationales. Les pratiques conjointes d'information et de communication renforcent la présence des acteurs dans l'environnement mondial de l'information, renforcent leur audience et attirent l'attention du public de toutes les parties impliquées.

LES MÉDIAS COMME PONT DE COMPRÉHENSION MUTUELLE ET D'UNION : EXPÉRIENCE INTERNATIONALE

Organismes de type GAFI – Expérience du GIABA

Des travaux dans ce sens, outre l'EAG, sont également menés par d'autres organismes régionaux de type GAFI. Ainsi, le Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA) entretient une interaction constante avec les journalistes, en réunissant systématiquement les rédacteurs de diverses publications de la région. Le but de ce travail est d'exploiter le pouvoir des médias pour sensibiliser la population ouest-africaine aux questions de LBC/FT. En outre, des formations sont organisées à l'intention des journalistes afin d'améliorer leurs compétences en

matière de couverture des questions de sécurité financière.

ASEAN

Au sein de l'ASEAN, il existe un programme de coopération médiatique, ASEAN Media Coopération (AMS), qui vise à renforcer la compréhension mutuelle entre les pays de l'association à travers les médias. Un portail médiatique de l'ASEAN est en cours de développement pour diffuser des informations sur la richesse des cultures de la région. On s'attend à ce que le portail devienne une sorte de fenêtre permettant de se familiariser avec les capacités des pays membres de l'ASEAN.

Ligue arabe

L'interaction des médias au sein de la Ligue arabe joue un rôle important dans le renforcement de l'unité arabe, la promotion des valeurs et des intérêts communs et la lutte contre la désinformation. L'une des activités est la remise des Prix d'excellence des médias arabes pour des réalisations exceptionnelles en journalisme dans quatre catégories principales : radio, télévision, presse écrite et médias électroniques. Les nominations comprennent : le meilleur reportage, le meilleur documentaire, le meilleur programme télévisé et le meilleur reportage d'investigation. L'objectif du concours est de renforcer la compréhension mutuelle et la cohésion entre les pays arabes à travers les médias, ainsi que de soutenir et d'encourager un journalisme de qualité dans le monde arabe.

La diplomatie médiatique devient un élément de plus en plus important des relations internationales. Les organisations internationales comprennent que pour atteindre leurs objectifs, il est nécessaire de gagner la confiance et le soutien du public, et pour cela, il est nécessaire d'utiliser les médias de manière efficace.

Les médias peuvent jouer un rôle clé dans la promotion d'initiatives mondiales, dans le renforcement de la compréhension mutuelle entre les pays et dans la résolution des problèmes mondiaux.

BRICS

Une approche intégrée est mise en œuvre dans le cadre des BRICS, notamment par le biais de projets médiatiques conjoints. Leur mission est de renforcer la coopération entre les pays de l'association et de diffuser des informations objectives sur les activités des États participants et des partenaires. L'éventail des sujets abordés est si large qu'il permet de se familiariser avec différents aspects de la vie des pays participants : découvertes scientifiques et derniers développements, BRICS & G20, entretiens avec des médias et des hommes politiques, vie culturelle.

Les outils permettant une telle interaction sont, entre autres, les plateformes Internet. Ainsi, sur l'une de ces ressources BRICS, une équipe de journalistes cherche à faire connaître l'histoire des pays de l'association, leur potentiel, et également à présenter différents points de vue sur la géopolitique.

CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION ET DE METHODOLOGIE POUR LA SURVEILLANCE FINANCIERE COMME FOURNISSEUR LEADER D'ASSISTANCE TECHNIQUE DANS LA RÉGION EURASIENNE

Dans la région eurasienne, l'ITMCFM fournit une assistance pour préparer les pays à se soumettre à des procédures d'évaluation mutuelle pour vérifier leur conformité aux normes internationales dans le domaine de LBC/FT et pour éliminer les déficiences identifiées à la suite de ces évaluations

L'une des priorités du Centre international de formation et de méthodologie pour la surveillance financière (ITMCFM) est de fournir une assistance technique (AT) aux États partenaires de la Russie dans la région eurasienne pour le développement de systèmes nationaux de LBC/FT grâce au transfert de connaissances et d'expériences. Ce mécanisme nous permet d'améliorer le potentiel institutionnel et humain des systèmes anti-blanchiment des États membres de l'EAG.

En tenant compte du public ciblé, des thèmes et de la nature des événements, le Centre met en œuvre différents formats d'assistance technique.

FORMATION DES REPRÉSENTANTS DES ÉTATS PARTENAIRES ÉTRANGERS EN PRÉSENTIEL SUR LE SITE DU CENTRE

Il s'agit de l'un des formats les plus efficaces pour fournir une assistance technique. Un exemple de ce format serait les événements de formation à court terme et les stages.

Au cours de la formation, les étudiants peuvent suivre à la fois des cours spécialisés (formations préparatoires à l'évaluation mutuelle, stages pratiques pour les autorités de contrôle, de répression et autres autorités compétentes) et une formation de base (normes internationales dans le domaine de LBC/FT). Les services numériques d'ITMCFM sont activement utilisés, notamment le système de formation en matière d'enquêtes financières « Grafus ».

ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS DE TERRAIN SUR LE TERRITOIRE DES ÉTATS PARTENAIRES

Ces activités sont mises en œuvre sur des sujets prioritaires pour les pays, notamment sur la base des résultats des évaluations mutuelles de conformité aux recommandations du GAFI.

L'ITMCFM EST L'UN DES PRINCIPAUX MÉCÈNE ET FOURNISSEURS D'ASSISTANCE TECHNIQUE DANS LA RÉGION EURASIENNE, PROCURANT AUX PAYS :

- une assistance à la préparation des procédures d'évaluation mutuelle pour le respect des normes internationales dans le domaine de LBC/FT et à l'élimination des déficiences identifiées à la suite de ces évaluations ;
- une assistance à la mise en œuvre de plans de projets nationaux pour la fourniture de l'AT, qui sont élaborés par le Secrétariat du Groupe Eurasie (EAG).

▸ Événement de formation conjoint sur l'échange pratique d'expériences dans le domaine de LBC/FT entre l'Arménie, la Russie et l'Ouzbékistan

ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS PAR VIDÉOCONFÉRENCE

L'un des outils les plus populaires, compte tenu notamment du caractère international des événements, est le système de vidéoconférence (VC), exploité par l'ITMCFM.

Le système de vidéoconférence, créé à l'ITMCFM conformément à la décision de la 9ème réunion plénière de l'EAG (16-19 décembre 2008) sur le développement du concept d'espace commun d'information de l'EAG et qui est un élément important d'assistance technique, permet une interaction rapide entre les cellules nationales de renseignement financier (CRF) et d'autres organismes gouvernementaux, ainsi qu'organiser des réunions de travail et des conférences en temps réel, des séminaires de formation, des tables rondes sur l'échange pratique d'expériences et un certain nombre d'autres événements.

Les enregistrements vidéo, présentations et autres matériels utilisés lors de ces événements sont publiés par l'ITMCFM sur son site officiel. L'accès aux documents est fourni directement aux experts nationaux et aux CRF pour un transfert ultérieur aux spécialistes concernés par le système de lutte contre le blanchiment de capitaux dans le cadre de la coopération interministérielle.

SYSTÈME D'APPRENTISSAGE À DISTANCE DE L'ITMCFM

En 2020, l'ITMCFM a lancé son propre système d'apprentissage à distance basé sur la plateforme russe d'apprentissage en ligne.

En 2022, un mécanisme de création de cours électroniques a été mis en place avec la possibilité de créer un parcours pédagogique individuel pour chaque étudiant. En utilisant des enregistrements d'événements organisés pour des experts, ainsi que des enregistrements spéciaux en studio basés sur du matériel pédagogique et méthodologique développé par l'ITMCFM, le Centre offre aux États partenaires un accès au système d'apprentissage à distance.

Le système permet d'atteindre un large éventail de participants grâce à la possibilité de suivre une formation en ligne, sans référence au lieu et à l'heure. Un grand nombre de pays de toutes les régions clés du monde, y compris les États de la région eurasienne, manifestent leur intérêt pour le projet.

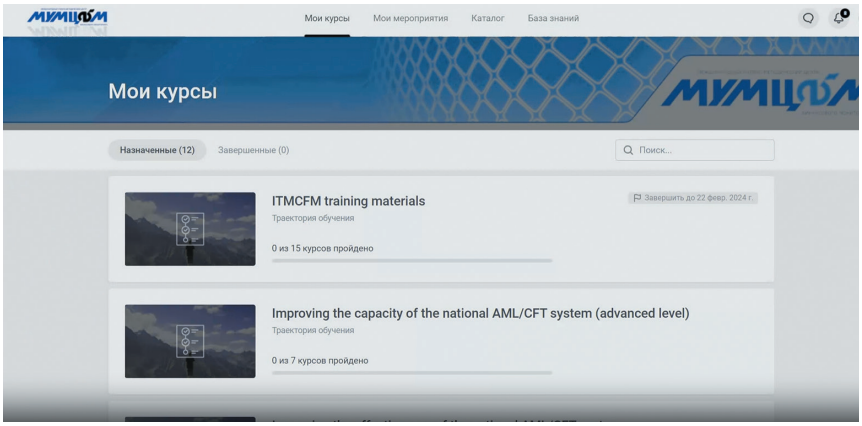

▸ Système d'apprentissage à distance de l'ITMCFM

▸ Stage pour représentants du renseignement financier et des autorités compétentes de la République de Madagascar à l'ITMCFM

ÉLABORATION DE RÈGLEMENTS ET DE DOCUMENTS INSTRUCTIONNELS, RÉALISATION D'ÉVALUATIONS DES RISQUES DANS LE CADRE DE PLANS DE PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE

Il s'agit du format le plus récent et l'un des plus populaires pour la fourniture de l'AT à l'heure actuelle.
L'ITMCFM aide les pays à développer :

- des méthodologies pour mener l'évaluation nationale des risques de BC/FT.
- des méthodologies pour mener l'évaluation nationale des risques de FP.
- des méthodologies d'évaluation des vulnérabilités de diverses personnes morales et entités.
- des modèles et méthodologies pour mener des évaluations sectorielles des risques de BC/FT.
- des instructions pour mener une enquête immobilière (financière parallèle).

Les retours d'information des États partenaires, la part des activités dans les plans nationaux de l'EAG assignés à l'ITMCFM, ainsi que le niveau des documents réglementaires élaborés qui constituent la base des systèmes nationaux de lutte contre le blanchiment de capitaux démontrent que les activités du Centre sont très demandées par les bénéficiaires de programmes d'assistance technique.

DEMANDES ACTUELLES CONCERNANT L'ASSISTANCE TECHNIQUE AUX ÉTATS MEMBRES DE L'EAG

Dans le cadre du cycle actuel d'évaluations mutuelles de l'EAG, le Centre a développé et testé une formation spécialisée pour préparer les représentants des CRF, des organismes gouvernementaux compétents et du secteur privé des États partenaires à une évaluation mutuelle, y compris des entretiens avec des évaluateurs experts.

Le principe de base de l'AT, qui guide l'ITMCFM pour les pays ayant fait l'objet d'une évaluation mutuelle, est de répondre à leurs besoins et d'augmenter l'efficacité de leur systèmes nationaux de lutte contre le blanchiment de capitaux.

Pour les États qui n'ont pas réussi l'évaluation mutuelle, la fourniture de l'AT est réalisée en mettant l'accent sur la préparation de l'évaluation à venir.

L'ITMCFM PRÉVOIT DE CONTINUER À FOURNIR UNE ASSISTANCE TECHNIQUE AUX ÉTATS PARTENAIRES SELON LEURS DEMANDES ET PRIORITÉS,
y compris la préparation aux évaluations mutuelles et l'élimination des déficiences sur la base des résultats des évaluations, notamment dans le but de générer des rapports d'avancement, ainsi que d'aider à l'organisation de centres nationaux d'évaluation des risques de LBC/FT.

FORMATION D'UNE RÉSERVE DE PERSONNEL POUR LES SYSTÈMES NATIONAUX DE LBC/FT DES ÉTATS DE LA RÉGION EURASIENNE

L'Institut international en réseau de LBC/FT participe activement à la constitution d'une réserve de personnel dans les pays de la région eurasienne et à la formation de spécialistes qualifiés qui peuvent non seulement assurer un respect strict des exigences de la législation anti-blanchiment en vigueur, mais aussi faire face aux défis modernes, gérer efficacement les risques et les menaces pour la sécurité financière

ANNA BOULAÉVA
Spécialiste en chef du Département de Coordination des Projets Scientifiques et Pédagogiques de l'ITMCFM

Le système de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) garantit la transparence financière, le développement durable, la sécurité nationale des pays et rassemble des cellules de renseignement financier, des forces de l'ordre et des autorités de contrôle, ainsi que des organismes financiers. Le rôle le plus important dans le renforcement des systèmes nationaux de lutte contre le blanchiment de capitaux est joué par la formation des spécialistes qui y participent, grâce à leur niveau de connaissances dans le domaine de LBC/FT et à leur expérience professionnelle pratique.

Une pénurie de professionnels dans le domaine de LBC/FT a commencé à se faire sentir en Fédération de Russie au début des années 2000. Cette période a été caractérisée par une amélioration active du système de surveillance financière et par la mise en œuvre des normes internationales du GAFI dans la législation nationale. Au sens large, le concept de « réserve de personnel pour LBC/FT » désigne une équipe professionnelle composée de personnes possédant les compétences pertinentes.

Afin de former le potentiel du personnel dans ce domaine en 2006, à l'initiative du chef du Rosfinmonitoring V.A. Zoubkov, dans le cadre de la réalisation du « Concept de stratégie nationale de LBC/FT pour la formation de base du personnel du système national de LBC/FT », l'Institut de sécurité financière et économique a été créé sur la base de l'Université nationale de recherche nucléaire de l'Institut d'ingénierie et de physique de Moscou. En 2009, à l'initiative du chef du Rosfinmonitoring, président du Groupe Eurasie (EAG) O.A. Markov a ouvert une direction internationale pour la formation de spécialistes dans le domaine de LBC/FT pour les États de la région eurasienne. La première promotion a eu lieu en 2012.

En décembre 2013, Rosfinmonitoring, avec le soutien du Ministère des sciences et de l'enseignement superieur de la Fédération de Russie et de l'Agence fédérale des organisations scientifiques, a créé l'Institut international en réseau de LBC/FT (INI), dont la mission était de former une réserve de personnel pour les systèmes nationaux de lutte contre le blanchiment de capitaux des États membres de l'EAG.

Depuis la création de l'Institut international en réseau jusqu'à aujourd'hui, le nombre de ses participants est passé à 55 organisations de 10 pays : Biélorussie, Brésil, Chine, Égypte, Émirats arabes unis, Kazakhstan, Kirghizistan, Russie, Tadjikistan et Ouzbékistan. Pour coordonner les activités, ainsi que l'information et le soutien méthodologique aux participants de l'INI en 2021, le Centre international de formation et de méthodologie pour la surveillance financière (ITMCFM) a reçu les missions correspondantes.

Ainsi, l'Institut international en réseau de LBC/FT participe activement à la constitution d'une réserve de personnel dans les pays de la région eurasienne et à la formation de spécialistes qualifiés qui peuvent non seulement assurer un respect

strict des exigences de la législation anti-blanchiment en vigueur, mais aussi faire face aux défis modernes, gérer efficacement les risques et les menaces pour la sécurité financière.

EN DIX ANS DE TRAVAIL, L'INI A FORMÉ ET CONTINUE DE DÉVELOPPER DES APPROCHES UNIFIÉES POUR LA FORMATION DU PERSONNEL DES SYSTÈMES ANTI-BLANCHIMENT DES ÉTATS DE LA RÉGION EURASIENNE :

- dans chaque université participant à l'INI, des unités structurelles pour le profil LBC/FT ont été créées, une liste générale des disciplines de base recommandées, des profils éducatifs et des programmes dans le domaine de LBC/FT a été déterminée ;
- les disciplines de base en matière de LBC/FT sont incluses dans les programmes de 4 grands domaines de formation : économie, jurisprudence, sécurité de l'information, relations internationales.

L'élaboration et la mise en œuvre de programmes éducatifs spécialisés dans les universités participant à l'INI sont réalisées en tenant compte des caractéristiques nationales et des besoins des systèmes de lutte contre le blanchiment de capitaux des États membres de l'EAG.

L'inscription ciblée dans les universités russes de l'INI des citoyens étrangers et des apatrides, y compris des compatriotes vivant à l'étranger, est effectuée dans le cadre du quota établi par le gouvernement de la Fédération de Russie pour l'année universitaire par l'intermédiaire du Rosfinmonitoring, en tenant compte des besoins des pays étrangers en matière de formation en programmes éducatifs de l'enseignement supérieur et en programmes professionnels supplémentaires.

Au sein de l'Institut international en réseau, les meilleurs théoriciens et praticiens enseignent à des étudiants du monde entier dans le cadre de programmes inédits d'enseignement supérieur spécialisés. L'ITMCFM met en place chaque année une formation pour les enseignants universitaires de l'INI dans le cadre de programmes de formation avancés supplémentaires sur des sujets de LBC/FT, les participants organisent des conférences scientifiques et pratiques conjointes sur les nouvelles menaces et risques dans le domaine de LBC/FT et mettent en œuvre des programmes de mobilité académique pour étudier et introduire des expériences prometteuses et les meilleures pratiques dans les domaines de LBC/FT dans le processus de formation de spécialistes.

Chaque année depuis 2015 se tient la Conférence scientifique et pratique internationale de l'INI, dont les principaux thèmes sont les menaces et les risques de BC/FT pour les économies nationales et mondiales et les questions de sécurité financière.

Un système unifié d'utilisation des ressources intellectuelles, matérielles, informationnelles, scientifiques et pédagogiques et des technologies innovantes, y compris l'enseignement à distance, offre aux étudiants la possibilité d'acquérir les connaissances les plus pertinentes et les plus modernes dans le domaine de LBC/FT, de participer à divers événements internationaux et projets de recherche menés par les participants et les organisations de l'INI, quel que soit l'emplacement des universités.

Les départements spécialisés des universités participant à l'INI ont déjà donné un métier à des centaines d'étudiants ayant suivi une formation dans le domaine de LBC/FT. Les universités de l'Institut international en réseau contrôlent régulièrement l'emploi de leurs diplômés : les jeunes spécialistes ayant reçu une formation en LBC/FT sont les bienvenus dans les cellules de renseignement financier, parmi les forces de l'ordre et les autorités de surveillance, les organisations financières et non financières des États membres de l'EAG et des pays de l'étranger lointain.

Une vision large et de hautes qualités professionnelles, un esprit analytique et la capacité de travailler en équipe sont la carte de visite d'un diplômé de l'INI. Nous sommes convaincus que les étudiants universitaires de l'Institut international en réseau peuvent contribuer à assurer la stabilité et la durabilité du système financier aux niveaux national et mondial.

À ce jour, les universités de l'INI ont accumulé une riche expérience dans la formation de personnel hautement qualifié pour les systèmes nationaux de lutte contre le blanchiment de capitaux, et l'Institut international en réseau de LBC/FT est prêt à mener d'autres activités fructueuses, en augmentant le nombre de participants des pays de l'étranger lointain et en développant d'une coopération mutuellement avantageuse.

ORIENTATION VERS LA COOPÉRATION AU BÉNÉFICE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

59 **OLEG KONOVALOV :**
« La tâche stratégique du Bureau de coordination du crime organisé est de contrer efficacement les menaces contre la sécurité nationale des États membres de la CEI »

63 **SVETLANA PODDOUBSKAÏA**
Coopération internationale et renforcement du système de LBC/FT dans la région eurasienne

65 **DANIYAR SARBAGUISHEV**
Interaction entre la CEE et l'EAG en matière de LBC/FT : contexte historique et perspectives de développement

68 **EVGUÉNIE KLEMEZ**
Sur la coopération entre les États membres de la CEI dans le domaine de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

72 **VALÉRI SEMERIKOV**
Lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et de la communication à des fins criminelles dans les États membres de l'OTSC

75 **ŽELJKO RADOVANOVIĆ**
Bref aperçu de la formation et de l'état actuel du système de LBC/FT en Serbie

OLEG KONOVALOV :

« LA TACHE STRATEGIQUE DU BUREAU DE COORDINATION DU CRIME ORGANISE EST DE CONTRER EFFICACEMENT LES MENACES CONTRE LA SECURITE NATIONALE DES ÉTATS MEMBRES DE LA CEI »

Le directeur, le lieutenant général de police Oleg KONOVALOV a parlé du travail du Bureau de coordination du crime organisé et d'autres types de crimes dangereux (ci-après dénommé BCLCO, ou le Bureau) sur le territoire des États membres de la Communauté des États indépendants dans les conditions modernes

— Oleg Fedorovitch, comment voyez-vous le rôle du BCLCO dans le système de lutte contre la criminalité transnationale ?

— Le BCLCO occupe une place particulière dans le système visant à garantir la sécurité publique des États membres de la CEI. Comme organe de travail permanent du Conseil des ministres de l'Intérieur des États membres de la CEI (ci-après dénommé CMI, ou le Conseil), et de-facto son appareil, le Bureau agit en tant que centre d'analyse et comme organisateur de la préparation et de la mise en œuvre des décisions du Conseil, ainsi que comme coordinateur de l'interaction entre les forces de l'ordre des pays de la Communauté et les autorités de la CEI dans le domaine de la sécurité et de l'ordre public dans tous les domaines pertinents de la lutte contre la criminalité transnationale organisée.

Les principaux axes de travail du BCLCO sont fixés par le CMI et évoluent en tenant compte de la situation criminelle. En outre, le Bureau lui-même participe activement à la politique anti-criminelle, en initiant l'examen des problèmes les plus urgents dans la lutte contre la criminalité transfrontalière lors des réunions du Conseil.

Le BCLCO accorde une attention particulière à la recherche de personnes entre États, en mettant en œuvre des mesures opérationnelles et préventives conjointes et en travaillant avec des groupes opérationnels.

— Quels documents de base le BCLCO utilise-t-il dans l'exercice de ses activités ?

— Un certain nombre de documents interétatiques fondamentaux à caractère stratégique, approuvés au plus haut niveau, déterminent dans une large mesure les orientations des actions communes dans la lutte contre la criminalité internationale sur les territoires des pays de la Communauté.

L'un des documents conceptuels fondamentaux, sorte de fondement de la coopération entre les autorités compétentes des pays de la Communauté, est le Programme interétatique de mesures communes de lutte contre la criminalité, adopté à moyen terme par les chefs des États membres de la CEI.

En 2023, les chefs des États de la Communauté ont approuvé le prochain Programme interétatique pour 2024-2028.

Traditionnellement, le document était préparé par le BCLCO en tenant compte de l'analyse de la situation actuelle de la criminalité, des tendances et des prévisions d'évolution de la situation opérationnelle dans la CEI, ainsi que des propositions des autorités compétentes des pays du Commonwealth, y compris le Conseil des chefs des cellules de renseignement financier des États membres de la Communauté des États indépendants.

Ces documents élaborés par le Bureau déterminent dans une large mesure les domaines clés d'interaction non seulement entre les organes des affaires intérieures, mais également entre les autres forces de l'ordre des États membres de la CEI, et créent également la base de l'utilisation d'une approche intégrée lors de la mise en œuvre d'activités ciblées spécifiques.

> ***« LE BUREAU ET LE CMI SE CONCENTRENT CONSTAMMENT SUR LES DEFIS CRIMINELS LIES AU DEVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS. DES MESURES POUR LES NEUTRALISER SONT PRISES PRESQUE TOUTES LES HEURES ET DES REPONSES ADEQUATES SONT ELABOREES***

— L'un des problèmes mondiaux de notre époque est la croissance explosive de la criminalité dans le domaine des technologies de l'information. Quel type de travail le BCLCO mène-t-il pour lutter contre la cybercriminalité ?

— Dans le contexte d'une augmentation mondiale du nombre de délits commis à l'aide des technologies de l'information et des télécommunications, la lutte contre la cybercriminalité reste une priorité pour le BCLCO.

Ces crimes sont généralement de nature extraterritoriale. En conséquence, il est nécessaire de développer le cadre juridique de la coopération interétatique pour organiser leur enquête et leur divulgation conjointes.

Pour développer des mécanismes efficaces de lutte contre ce type de délits, il est certainement nécessaire de consolider les efforts de toutes les forces de l'ordre des pays de la Communauté et d'autres organes de la CEI dans le domaine de la sécurité et de l'ordre public. Compte tenu du facteur d'utilisation de hautes technologies scientifiques et techniques, pour résoudre le problème, il est important d'attirer des spécialistes hautement qualifiés et de mener des recherches scientifiques.

Le BCLCO, en collaboration avec le Conseil consultatif scientifique du CMI, dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du Conseil, a procédé à une analyse approfondie de la situation actuelle et a étudié les tendances probables du développement de la cybercriminalité dans le contexte régional et mondial.

Par la suite, le Règlement sur les actions coordonnées des organes des affaires intérieures des États membres de la CEI pour lutter contre les nouveaux types de crimes commis sur le territoire des pays de la Communauté dans le domaine des technologies de l'information a été préparé et approuvé par la décision de la CMI, qui a consolidé les formats d'interaction et d'échange d'informations, et a également déterminé la procédure des actions communes.

Bien entendu, les travaux dans ce sens ne s'arrêtent pas là.

Le Bureau et le CMI se concentrent constamment sur les défis criminels

liés au développement des technologies de l'information et des communications. Des mesures pour les neutraliser sont prises presque toutes les heures et des réponses adéquates sont élaborées.

Ainsi, lors de la prochaine réunion du CMI, qui s'est tenue en août 2024 à Minsk, des décisions ont été prises visant à accroître l'efficacité de la lutte contre la criminalité informatique.

Le Conseil a approuvé le projet de Protocole d'amendement à l'accord de coopération des États membres de la Communauté des États indépendants dans la lutte contre la criminalité dans le domaine des technologies de l'information, en date du 28 septembre 2018, élaboré afin de mettre à jour la terminologie et les dispositions de l'Accord sur les formes de coopération des autorités compétentes et sur les constituants des crimes. Le Conseil a également approuvé un Plan sur les domaines prometteurs de coopération entre les ministères de l'intérieur des États membres de la CEI dans le domaine de la lutte contre les crimes commis à l'aide des technologies de l'information et de la communication pour 2025-2028 et a signé une Décision sur la création et l'utilisation en ligne d'un banque de données interétatique unique contenant des traces électroniques et numériques de crimes commis à l'aide des technologies de l'information.

— Comment se développe la coopération avec vos confrères d'autres départements ?

— La coopération se développe de manière dynamique. Dans l'intérêt de la lutte contre la criminalité transnationale, le Bureau constitue un lien entre les organes des affaires intérieures et d'autres structures compétentes des pays de la Communauté ainsi qu'avec les structures sectorielles d'application de la loi et de sécurité de la CEI.

Le BCLCO a signé des documents sur l'interaction avec le Centre antiterroriste des États membres de la CEI, le Service de coordination du Conseil des commandants des troupes frontalières, le Secrétariat du Conseil de coordination des procureurs généraux des États membres de la CEI, le Comité des chefs des Unités d'application de la loi du Conseil des chefs des services douaniers des États membres de la CEI, le Conseil des chefs des cellules de renseignement financier des États membres de la CEI et avec d'autres organismes et conseils industriels dont le champ d'activité inclut les questions de lutte contre la criminalité.

À cet égard, je m'attarderai plus en détail sur la coopération du BCLCO avec le Groupe Eurasie (ci-après dénommé l'EAG).

Le Bureau a le statut d'observateur auprès de l'EAG depuis 2019 et, compte tenu de sa compétence, participe à la préparation et à l'examen des matériaux et documents, ainsi qu'à leur discussion au sein des groupes de travail de l'EAG. Fin mai de cette année, j'ai participé à la 40ème réunion plénière de l'EAG, au cours de laquelle j'ai informé ses participants sur les domaines d'activité actuels du BCLCO et du CMI, ainsi que sur les aspects prometteurs de la coopération entre les ministères de l'intérieur des pays de la Communauté dans la lutte contre la criminalité transnationale.

En outre, le Bureau interagit de manière continue avec le Conseil des ministres de la Défense des États membres de la CEI, ainsi qu'avec nos homologues de l'Organisation du traité de sécurité collective.

L'interaction se développe constamment sur la plateforme de l'Assemblée interparlementaire des États membres de la CEI. Au cours des dernières années, les représentants du Bureau ont régulièrement participé à l'élaboration de documents sur les questions de défense, de sécurité et d'application de la loi adoptés par l'Assemblée interparlementaire.

Dans le contexte des changements géopolitiques en cours, le Bureau, en améliorant constamment les formes et les méthodes d'activité, élargit les paramètres d'interaction et continue de participer aux événements de lutte contre la criminalité transnationale organisés sur les sites du Comité exécutif de la CEI, de l'Organisation de coopération de Shanghai et des BRICS.

« AU COURS DES DERNIERES ANNEES, LES REPRESENTANTS DU BUREAU ONT REGULIEREMENT PARTICIPE A L'ELABORATION DE DOCUMENTS SUR LES QUESTIONS DE DEFENSE, DE SECURITE ET D'APPLICATION DE LA LOI ADOPTES PAR L'ASSEMBLEE INTERPARLEMENTAIRE

— Oleg Fedorovitch, dans le monde moderne, l'environnement criminel change constamment, de nouvelles menaces émergent. Comment le BCLCO répond-il à de tels défis ?

— Le BCLCO a élaboré un ensemble de mesures visant à lutter contre le recrutement de citoyens dans des organisations terroristes et extrémistes. Nous avons préparé un Concept pour le développement de la coopération entre les ministères de l'intérieur des États membres de la CEI dans ce domaine, qui a

ensuite été approuvé par le CMI. Le document contient un système de mesures ciblées pour développer l'interaction informationnelle, organisationnelle et pratique, et crée les conditions pour combiner les efforts des organes des affaires intérieures dans la lutte contre les activités de recrutement de criminels potentiels.

En outre, à titre de référence, le site du Bureau contient une liste des organisations terroristes et extrémistes dont les activités sont interdites dans la CEI conformément à la législation nationale, dont les informations sont constamment mises à jour.

— Comment voyez-vous le travail du BCLCO à l'avenir ? Sur quoi faut-il porter l'attention ?

— Dans l'environnement opérationnel actuel en évolution rapide, un facteur de stabilisation qui affecte directement la sécurité de nos États est le développement de nouvelles mesures conjointes prometteuses et de vecteurs d'efforts communs dans la lutte contre la criminalité, fondés sur le dialogue de partenariat et prenant en compte les intérêts de tous les organismes chargés de l'application des lois.

Par exemple, le CMI a soutenu l'initiative du Bureau visant à créer plusieurs plateformes pour discuter des questions actuelles de coopération. Parmi elles figurent la Réunion des chefs des départements des capitales des organes des affaires intérieures des États membres de la CEI, la Réunion des chefs des départements du bloc criminel des ministères de l'intérieur des pays de la Communauté. Un format d'interaction tel que les conférences scientifiques et pratiques internationales organisées sous les auspices du CMI est également utilisé. Je suis persuadé que de tels contacts entre professionnels contribueront à résoudre les problèmes actuels de la lutte contre la criminalité.

La situation criminogène qui se dessine aujourd'hui sur les territoires des États membres de la CEI nécessite non seulement la cohérence des actions communes, mais aussi leur coordination, ainsi que l'efficacité de l'interaction informationnelle, et enfin, la création dans ce but de canaux de communication multiservices permettant d'échanger en ligne des informations opérationnelles sous forme électronique, des informations contenues dans des bases de données spécialisées opérant dans les autorités compétentes des pays de la Communauté et des organismes de coopération sectorielle de la CEI mettant en œuvre ses pouvoirs dans le domaine de la sécurité et de l'ordre public. À cet égard, le Bureau envisage d'élaborer un certain nombre d'accords internationaux réglementant le mécanisme d'une telle interaction.

En outre, nous envisageons de développer davantage la composante culturelle et idéologique de la coopération entre les organes des affaires intérieures des États membres de la CEI, conditionnée par des années de cheminement historique commun. Je crois qu'une ressource aussi précieuse ne peut rester inutilisée. Dans ce contexte, nous concentrons nos efforts sur l'amélioration du site officiel du BCLCO, en remplissant le magazine du CMI « Communauté » dont le fondateur est le Bureau, de documents pertinents et informatifs.

Depuis 2023, un concours entre les médias est organisé sous l'égide du CMI. Comme le montrent ses résultats, cette initiative a été accueillie avec enthousiasme dans les pays de la Communauté et nous continuerons à développer et à réaliser son potentiel.

Pour résumer ce qui a été dit, je voudrais souligner que la principale tâche stratégique du BCLCO dans le cadre de la Communauté des États indépendants reste inchangée c'est-à-dire de préserver et de développer ultérieurement le système permettant de contrer efficacement les défis et les menaces à la sécurité nationale des États membres de la CEI, et enfin de favoriser son intégration dans l'espace juridique pour assurer la sécurité de la société et des citoyens de nos pays.

« *LA PRINCIPALE TACHE STRATEGIQUE DU BCLCO DANS LE CADRE DE LA COMMUNAUTE DES ÉTATS INDEPENDANTS RESTE INCHANGEE C'EST-A-DIRE DE PRESERVER ET DE DEVELOPPER ULTERIEUREMENT LE SYSTEME PERMETTANT DE CONTRER EFFICACEMENT LES DEFIS ET LES MENACES A LA SECURITE NATIONALE DES ÉTATS MEMBRES DE LA CEI, ET ENFIN DE FAVORISER SON INTEGRATION DANS L'ESPACE JURIDIQUE POUR ASSURER LA SECURITE DE LA SOCIETE ET DES CITOYENS DE NOS PAYS*

COOPÉRATION INTERNATIONALE ET RENFORCEMENT DU SYSTÈME DE LBC/FT DANS LA RÉGION EURASIENNE

SVETLANA PODDOUBSKAÏA
Cheffe du Service de coordination et de coopération internationale du Département de surveillance financière du Comité du contrôle d'État de la République de Biélorussie

La coopération internationale sur les questions de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive, de même que l'analyse des transactions soumises à un contrôle particulier et la création d'un système d'information, constituent la tâche principale du Département en tant qu'organisme de contrôle financier en République de Biélorussie. Ainsi, l'interaction internationale est une composante importante des activités du Département de surveillance financière et de l'ensemble du système anti-blanchiment

9 États membres représentent la base et la force de l'EAG, ce sont 9 systèmes nationaux efficaces de lutte contre le blanchiment de capitaux. L'interaction étroite entre le secteur privé et les autorités de contrôle, établissant les tendances, les schémas et les méthodes de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme, notamment par la construction de systèmes d'information et d'analyse, puis l'identification des délits et leurs enquêtes par les forces de l'ordre, la prise de décisions équitables par les tribunaux ainsi que l'utilisation de l'expérience internationale et la volonté absolue de chaque État membre de se conformer aux normes internationales strictes du GAFI sont les domaines grâce auxquels les systèmes anti-blanchiment fonctionnent efficacement dans les pays de l'EAG.

L'un des maillons de tout système national de lutte contre le blanchiment de capitaux est la cellule de renseignement financier. En République de Biélorussie, il s'agit du Département de surveillance financière du Comité du contrôle d'État (DSF).

La coopération internationale sur les questions de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive, de même que l'analyse des transactions soumises à un contrôle particulier et la création d'un système d'information, constituent la tâche principale du Département en tant qu'organisme de contrôle financier en République de Biélorussie. Ainsi, l'interaction internationale est une composante importante des activités du Département de surveillance financière et de l'ensemble du système anti-blanchiment.

Les travaux du DSF sont directement liés aux activités de diverses entités d'intégration dont la compétence inclut les questions de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Ainsi, un travail actif dans le domaine de la lutte contre le blanchiment de capitaux est mené au sein du Conseil des chefs des cellules de renseignement financier, qui est un organisme de coopération sectorielle de la Communauté des États indépendants. Dans l'espace de l'Union économique eurasienne, un cadre juridique dans ce domaine est activement développé, où le DSF se manifeste également. Les questions de lutte contre le terrorisme, le séparatisme, l'extrémisme et toutes ses manifestations relèvent de la compétence de l'Organisation de coopération de Shanghai, dont la République de Biélorussie est devenue membre à part entière en juin 2024.

Cependant, les normes permettant de mettre en place des systèmes anti-blanchiment efficaces dans le monde sont réalisées et surveillées par le GAFI, notamment à travers ses organismes régionaux. Pour la région eurasienne, il s'agit de l'EAG.

La République de Biélorussie a paricipé, avec 5 autres États, à la création du Groupe Eurasie (6 octobre 2004).

Hier comme aujourd'hui, alors que l'EAG a le statut d'organisation intergouvernementale, le DSF intervient activement sur cette plateforme internationale, apportant une contribution significative aux processus d'évaluation, en mettant à disposition des évaluateurs experts hautement qualifiés.

En travaillant ici, nous recevons nous-mêmes un soutien technique, principalement sous forme de formation avancée du personnel national, ce qui apporte un bénéfice important à l'ensemble du système national anti-blanchiment.

Les activités de l'EAG visant à étudier les typologies du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme présentent un intérêt particulier pour accroître l'efficacité du DSF dans son ensemble. En effet, l'EAG étudie les risques de blanchiment de capitaux, de financement du terrorisme et les tendances dans ce domaine à l'échelle régionale.

Collectivement, l'EAG met en œuvre de nombreuses initiatives pour diverses catégories de participants aux systèmes anti-blanchiment. Ici, la coopération est assurée avec d'autres organisations et structures internationales spécialisées, ainsi qu'avec les États intéressés.

L'EAG est membre associé du GAFI, ce qui offre la possibilité à la Biélorussie de participer aux projets du GAFI. Le DSF participe directement et coordonne la participation des agences gouvernementales à diverses initiatives et études du GAFI.

Dans le même temps, afin de contrer diverses menaces et de réagir rapidement aux risques émergents, un domaine important du travail international consiste à obtenir un accès rapide aux informations nécessaires dans le cadre des canaux de communication établis. L'échange d'informations est considéré par le GAFI, et donc par l'EAG, comme l'un des principaux axes recommandés.

Les cellules de renseignement financier du monde entier accordent une attention particulière à l'échange international d'informations, et le Département de surveillance financière ne fait pas exception.

Pour travailler avec les cellules de renseignement financier étrangères dans le domaine de la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et le financement des armes de destruction massive, il n'existe pas en Biélorussie d'obstacles législatifs ni d'exigences quant à l'existence d'accords internationaux ou de mémorandums d'interaction.

Dans le même temps, bien entendu, le DSF conclut des accords bilatéraux avec les cellules de renseignement financier de pays étrangers. À ce jour, 25 accords interministériels internationaux ont été signés et sont en vigueur. Des travaux sont en cours pour développer ce cadre contractuel.

La Département de surveillance financière a 21 ans. Durant cette période, des contacts ont été établis avec les cellules de renseignement financier de plus de 150 États.

L'échange d'informations étend les capacités des cellules nationales de renseignement financier en organisant l'accès aux informations utiles détenues par leurs collègues. Ces informations comprennent toute information financière relative à divers instruments financiers. Grâce à quoi, les systèmes transfrontaliers les plus complexes de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme sont démantelés.

L'échange international d'informations mené par le DSF produit des résultats tangibles dans son travail et, bien entendu, ameliore l'efficacité du système anti-blanchiment national et mondial.

Chaque année, grâce aux informations reçues par le DSF par le biais d'échanges internationaux d'informations, les forces de l'ordre identifient des dizaines de crimes, y compris des crimes liés à l'économie et à la corruption.

Le rôle de l'EAG dans les systèmes anti-blanchiment nationaux est extrêmement important. C'est une plateforme internationale où des experts de divers spécialités dans ce domaine, qui ne viennent pas seulement des États membres et des observateurs, partagent leurs expériences et mettent en œuvre diverses initiatives pratiques.

Par exemple, les initiatives du Centre antiterroriste de la CEI, de l'OTSC en matière de lutte contre le terrorisme, de lutte contre la drogue, de prévention et de répression de l'immigration illégale et bien d'autres sont déjà devenues traditionnelles.

L'interaction avec les forces de l'ordre et la participation directe du DSF à ces projets uniquement au niveau national ont permis aux autorités d'identifier de nombreux délits à l'aide d'informations de renseignement financier. En raison de la violation du régime des visas, un certain nombre de citoyens étrangers se voient interdire l'entrée en Biélorussie, ce qui est bien entendu l'indicateur d'un travail efficace dans ce domaine.

Pour résumer ce qui précède, la coopération internationale interministérielle dans le domaine de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme nous permet de faire progresser non seulement les intérêts nationaux, mais aussi régionaux, et d'atteindre des objectifs plus ambitieux tant dans la région eurasienne que dans l'ensemble du réseau anti-blanchiment mondial. Pour cela il est très important d'entretenir un dialogue professionnel constructif.

INTERACTION ENTRE LA CEE ET L'EAG EN MATIERE DE LBC/FT : CONTEXTE HISTORIQUE ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

L'interaction avec l'EAG reste toujours excellente et se caractérise par la confiance mutuelle, l'efficacité dans l'échange d'informations et l'assistance mutuelle sur un large éventail de questions

DANIYAR SARBAGUISHEV
Conseiller de la Division du marché des assurances et des valeurs mobilières du Département de politique financière de la Commission économique eurasienne

Aujourd'hui, en l'honneur du 20e anniversaire de la création du Groupe Eurasie (ci-après dénommé l'EAG), je voudrais féliciter mes collègues de l'EAG pour cette date si importante et à en même temps, familiariser les lecteurs avec les points clés de l'histoire[1] de l'interaction entre l'EAG et la Commission économique eurasienne (ci-après dénommée la Commission, ou la CEE), qui est un organisme de réglementation permanent de l'Union économique eurasienne (ci-après dénommée l'Union, ou l'UEE)[2].

L'une des principales priorités des activités internationales de l'UEE est l'interaction avec des organisations internationales, des associations régionales d'intégration et interétatiques. Parmi ces partenaires figure l'EAG, qui joue un rôle clé dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (ci-après dénommée LBC/FT).

La coopération entre la CEE et l'EAG est traditionnellement incluse dans les Orientations principales des activités internationales de l'Union, approuvées chaque année par les chefs des États membres de l'UEE[3].

Afin de mettre en œuvre les dispositions de ces Orientations principales, la Commission a obtenu en juin 2016 le statut d'observateur auprès de l'EAG (décision de la 24e réunion plénière de l'EAG)[4]. Depuis lors, des représentants de la Commission participent à chaque événement organisé sous les auspices de l'EAG.

Dans le meme temps, les tendances de l'économie mondiale, les défis et les menaces découlant du développement des nouvelles technologies, ainsi que la nécessité d'assurer la protection des systèmes financiers des États membres de l'UEE ont rendu insuffisants les formats d'interaction utilisés à l'époque entre la CEE et l'EAG.

En 2020, à l'initiative de la CEE, plusieurs réunions à différents niveaux ont été organisées avec des représentants de l'EAG, dont le résultat a été la conclusion d'un accord entre les dirigeants des deux organisations sur la nécessité de renforcer la coopération dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

[1] La période de fonctionnement des prédécesseurs de l'EAEU - l'Union douanière et la Communauté économique eurasiatique - n'est pas couverte (note des auteurs).

[2] L'EAEU est une organisation internationale d'intégration économique régionale dont les membres sont l'Arménie, la Biélorussie, le Kazakhstan, le Kirghizistan et la Russie — http://www.eaeunion.org/#about.

[3] Les orientations principales des activités internationales de l'Union économique eurasienne pour 2024 — https://www.alta.ru/tamdoc/23vr0027/.

[4] La liste des observateurs dans l'EAG — https://eurasiangroup.org/ru/observers.

▶ Tableau 1. **Extraits des rapports d'évaluation mutuelle des pays de l'UEE présentant des lacunes mentionnées dans la Recommandation 32**

PAYS	ANNÉE DE PUBLICATION	EXTRAIT DU RAPPORT D'EVALUATION MUTUELLE	CLASSEMENT SELON LA RECOMMANDATION 32
Biélorussie	2019	«...**absence au sein de l'Union** de déclaration de capitaux et d'instruments négociables au porteur lors de mouvements transfrontières... » Conforme considérablement	Conforme considérablement
Russie	2019	«...Cependant, le système russe de déclaration ne s'applique qu'aux mouvements (flux entrants et sortants) d'espèces, ainsi que d'instruments négociables au porteur importés et exportés de l'UEE, c'est-à-dire que les exigences de déclaration **ne s'appliquent qu'aux mouvements de fonds à travers les frontières extérieures de l'UEE...**»	Conforme considérablement
Kazakhstan	2023	«...La République du Kazakhstan applique un système de déclaration transfrontalière pour les fonds transportés et les instruments négociables au porteur qui traversent uniquement la frontière douanière de l'UEE ; cela **ne s'applique pas aux mouvements à l'intérieur de l'UEE** »	Correspond considérablement

Afin de formaliser les accords conclus, un projet de Mémorandum d'accord a été élaboré pour approfondir la compréhension mutuelle entre la CEE et l'EAG, visant à élargir la portée et le format de la coopération et à permettre l'utilisation du potentiel et de l'expérience accumulée des deux organisations.

Malgré les difficultés de coordination dues aux positions des différents départements de l'UEE et des États membres de l'EAG, le projet de Mémorandum a été approuvé par décision du conseil d'administration de la Commission et de la réunion plénière de l'EAG. Le 12 février 2021, ce Mémorandum a été signé à Moscou (Russie)[5], il constitue une étape importante vers une intégration plus poussée des efforts dans le domaine de LBC/FT.

Ce Mémorandum couvre des domaines de coopération portant par exemple sur l'identification, l'analyse et la gestion des risques associés au BC/FT qui surviennent dans des conditions de libre circulation des biens, des services, des capitaux et de main-d'œuvre, ainsi que sur l'élaboration de propositions pour la mise en œuvre de mesures visant à LBC/FT dans les États membres de l'Union.

Sur la base de ce document, le personnel de la Commission a été sélectionné pour la première fois comme vérificateur du rapport d'évaluation mutuelle de la République d'Ouzbékistan, ce qui est devenu un précédent positif pour impliquer le personnel de la Commission dans ces processus à l'avenir.

En outre, le personnel de la CEE a participé à l'évaluation des risques régionaux menée par le Secrétariat de l'EAG et les États membres, puisqu'une section entière du rapport final était consacrée à la sous-région de l'UEE.

Les résultats de cette évaluation des risques dans la région eurasienne seront pris en compte lors de la création d'un marché financier commun de l'Union, prévu par le Traité sur l'UEE du 29 mai 2014 et par le Concept de la formation d'un marché financier commun de l'UEE.

En 2022, sur la base des résultats de l'analyse de la contribution des États membres et observateurs de l'EAG réalisée par son Secrétariat, la Commission a reçu la note « Haute », ce qui indique la coopération fructueuse entre la CEE et l'EAG. Il convient de noter que parmi les 23 organisations internationales observatrices, seuls le GAFI et la CEE ont reçu une telle évaluation.

À leur tour, des représentants du Secrétariat de l'EAG ont participé aux réunions du comité consultatif sur les marchés financiers lors de rencontres organisées par la Commission pour discuter de questions de la compétence de

[5] La CEE et l'EAG ont signé un Mémorandum d'accord — https://eurasiangroup.org/ru/eag-and-eec-signed-memorandum-of-understanding.

l'EAG. À propos des travaux menés par la Commission pour harmoniser les exigences et les procédures en matière de LBC/FT, le Secrétariat de l'EAG a fourni à plusieurs reprises un soutien méthodologique à la demande de la CEE.

Actuellement, en collaboration avec le Secrétariat de l'EAG, la question de l'obtention du statut d'organisation supranationale de la part de GAFI est étudiée aux fins de Recommandation 32. Ce n'est pas un secret que l'absence de contrôle douanier aux frontières entre les pays de l'Union a affecté les évaluations mutuelles des États membres de l'UEE et a empêché les pays de recevoir la note maximale « Conforme » selon la Recommandation 32.

La méthodologie du GAFI permet la mise en œuvre de la Recommandation 32 par des mesures supranationales, lorsque le pays est membre d'une juridiction supranationale dotée d'un espace douanier unique. Dans ce cas, le mouvement de fonds sera considéré comme transfrontalier uniquement lors du franchissement des frontières extérieures de cette juridiction supranationale, et non des frontières internes.

Étant donné qu'une politique douanière unique est en vigueur dans l'espace de l'Union et que lors du mouvement d'espèces et/ou d'instruments monétaires à travers la frontière douanière de l'UEE le Code des douanes de l'UEE, les accords internationaux dans le domaine de LBC/FT sont appliqués, ainsi que les actes pertinents des organes de l'Union, il est logique de supposer que l'UEE répond aux exigences du GAFI concernant les juridictions supranationales.

Parallèlement, le GAFI dispose d'une procédure particulière pour reconnaître les juridictions supranationales en tant que telles. Puisqu'il n'y a pas eu de précédent dans le monde pour l'obtention d'un tel statut, le Secrétariat de l'EAG s'est déclaré prêt à aider à la constitution de la demande correspondante. Cette question est actuellement examinée par les gouvernements des États membres de l'UEE.

En conclusion, il convient de noter que, malgré les procédures complexes de coordination du processus décisionnel dans l'UEE, qui nécessitent parfois beaucoup de temps et des négociations difficiles avec les organes autorisés des États membres, l'interaction avec l'EAG reste toujours excellente et se caractérise par la confiance mutuelle, l'efficacité dans l'échange d'informations et l'assistance mutuelle sur un large éventail de questions.

SUR LA COOPÉRATION ENTRE LES ÉTATS MEMBRES DE LA CEI DANS LE DOMAINE DE LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

La lutte contre la criminalité, principalement sa partie transnationale organisée, reste le domaine d'interaction le plus populaire entre les États membres de la Communauté des États indépendants. À cet égard, des mécanismes juridiques et organisationnels de coopération interétatique dans le domaine de la lutte contre la criminalité ont été créés et développés

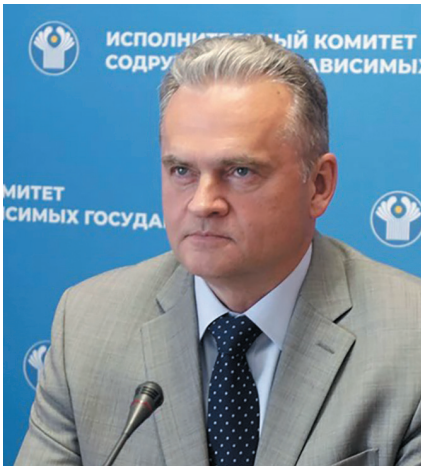

EVGUÉNIE KLEMEZ
Directeur du Département de coopération en matière de sécurité du Comité exécutif de la Communauté des États indépendants

Les menaces et risques généraux dans le domaine de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) dans la CEI ont été identifiés dès le début des années 2000. Les premières mesures pour les arrêter ont déjà été prises en 2004. Le Conseil des ministres des affaires étrangères de la CEI a soutenu l'initiative de la Fédération de Russie visant à créer un groupe régional similaire au Groupe d'action financière (GAFI) et, par sa décision du 26 mars, a recommandé aux États intéressés de tenir une conférence fondatrice pour créer une telle structure. Le 6 octobre 2004, le Groupe Eurasie (EAG) a été créé.

Parallèlement, dans ce domaine des mesures organisationnelles et pratiques appropriées ont été prises directement au sein de la CEI.

Ainsi, le 5 décembre 2007, un accord a été signé entre les États membres de la Communauté des États indépendants sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Les changements intervenus dans les normes du GAFI en février 2012 ont déterminé l'utilité d'élaborer un projet de nouvelle loi type au sein de la CEI. Le 28 novembre 2014, l'Assemblée interparlementaire des États membres de la CEI a adopté une loi cadre « Sur la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive ».

Afin de coordonner l'interaction des États membres de la CEI dans le domaine de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme sur la base de l'accord signé par les chefs d'État le 5 décembre 2012, le Conseil des chefs des cellules de renseignement financier des États membres de la CEI (CRF CH de la CEI, ou le Conseil) a été créé.

Les représentants de sept États membres de la CEI (la République d'Arménie, la République de Biélorussie, la République du Kazakhstan, la République kirghize, la Fédération de Russie, la République

du Tadjikistan et la République d'Ouzbékistan) sont membres du CRF CH de la CEI et participent régulièrement à ses travaux. Le Conseil, avec droit de vote délibératif, comprend aussi le chef du Secrétariat du Conseil et un représentant du Comité exécutif de la CEI.

La première réunion du Conseil a eu lieu le 22 mai 2013.

En onze ans, 27 réunions ont eu lieu. Plus de 200 questions ont été examinées, notamment des questions organisationnelles, juridiques, méthodologiques et pratiques visant à élargir et à approfondir la coopération dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, tant au sein de la Communauté que sur d'autres platesformes internationales d'interaction d'intégration.

Les documents des réunions du Conseil sont publiés sur le site du Comité Exécutif de la CEI (http://www.cis.minsk.by) dans la rubrique « Orientations de la coopération », ainsi que sur le site du CRF CH de la CEI (http://www.fiu-cis.org).

La création et l'organisation des activités du CRF CH de la CEI s'inscrivent dans la continuité de la coopération établie entre les cellules de renseignement financier des États membres de la CEI, qui devait être consolidée au plus haut niveau.

Par la suite, à l'initiative du CRF CH de la CEI, afin d'améliorer le cadre juridique de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive, ainsi que la coopération dans ce domaine, les travaux ont débuté en 2016 pour actualiser l'accord du 5 décembre 2007. Un nouvel accord a été signé le 15 octobre 2022 lors d'une réunion du Conseil des chefs d'État de la CEI. Le 26 avril 2023, il est entré en vigueur pour la République de Biélorussie, la République kirghize et la Fédération de Russie. La République du Tadjikistan a également achevé les procédures nécessaires. Outre les mesures dans le domaine de LBC/FT, l'accord prévoit des activités conjointes des États membres de la CEI sur les questions de lutte contre le financement de la prolifération des armes de destruction massive (FP).

Il convient de noter que le CRF CH de la CEI, comme tous les organismes de coopération sectorielle de la CEI, constitue une structure clé pour organiser l'interaction entre les autorités compétentes des États.

Dans le cadre du CRF CH de la CEI, la coopération entre les cellules de renseignement financier dans le domaine de LBC/FT vise à identifier et à réprimer les cas de délits financiers, mais également à rechercher des mécanismes adéquats, de nouvelles formes et méthodes de travail pour résoudre les problèmes auxquels sont confrontés les cellules de renseignement financier de la Communauté des États indépendants.

Partant du fait que les activités des cellules de renseignement financier ne peuvent être isolées, le Conseil, par son étroite interaction quotidienne avec le Comité exécutif de la CEI, trouve des points de contact et des sujets d'effort communs avec d'autres organismes sectoriels de la CEI. Dans ce but, le CRF CH de la CEI a conclu des protocoles (accords) de coopération (interaction) avec:

- le Centre antiterroriste des États membres de la CEI (CAT, 17.06.2014) ;
- le Bureau de coordination du crime organisé et autres types de criminalité dangereuses sur le territoire des États membres de la CEI (BCLCO, 17.06.2014) ;
- le Conseil des commandants des troupes frontalières (CCTF, 17.06.2014) ;
- le Conseil de coopération dans le domaine des sciences fondamentales des États membres de la CEI (16.05.2015) ;
- le Conseil de coordination des chefs des organismes d'enquête fiscale (financière) des États membres de la CEI (CCOEF, 07.07.2015) ;
- le Conseil de coordination des procureurs généraux des États membres de la CEI (CCPG, 08.06.2016) ;
- le Conseil des chefs des autorités chargées de la migration des États membres de la CEI (CCAM, 29.11.2017) ;
- le Conseil interétatique anti-corruption (CIAC, 12.08.2017).

En conséquence, des représentants des organismes de coopération sectorielle de la CEI (CAT, BCLCO, CCTF, CCPG, CCOEF, CIAC), ainsi que des représentants de l'EAG et du Centre international de formation et de méthodologie pour la surveillance financière de la Fédération de Russie (ITMCFM), participent en tant qu'invités aux réunions du CRF CH de la CEI.

Comprendre les buts et objectifs communs aux structures en interaction aide le CRF CH de la CEI à élaborer des propositions visant à améliorer le cadre juridique de la coopération entre les États membres de la CEI et à les soumettre à l'examen des plus hautes instances de la CEI. Ensuite, en coordination avec d'autres organismes de coopération sectorielle, le Conseil réalise des mesures pratiques afin de mettre en œuvre les décisions déjà adoptées par les plus hautes instances de la CEI.

Ainsi, à l'initiative du CRF CH de la CEI, le Concept de coopération des États membres de la CEI dans le domaine de la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive a été élaboré et approuvé par les chefs des États de la CEI (11.10.2017). Chaque année, lors de ses réunions, le Conseil examine les progrès de la mise en œuvre du concept.

Le CRF CH de la CEI a participé activement à l'interaction avec le CIAC et à l'élaboration du Concept de coopération des États membres de la CEI dans la lutte contre la corruption (11.10.2017). Cet objectif est atteint grâce à l'instrument juridique international fondamental et universel, la Convention des Nations Unies contre la corruption de 2003, dans lequel le chapitre V « Mesures de recouvrement d'avoirs » définit les actifs comme les revenus et les biens obtenus grâce à la corruption. En conséquence, les mesures visant à les restituer tendent à prévenir le blanchiment des produits de la corruption (c'est-à-dire du crime).

Le CRF CH de la CEI est un organisme d'interaction opérationnelle des renseignements financiers et se fixe pour objectifs de créer un environnement sécurisé pour un échange de données significatives, ainsi que d'organiser et de mener des opérations conjointes de lutte contre la criminalité. Comme le montre la pratique, il s'acquitte efficacement des tâches qui lui sont assignées : un système a été créé pour analyser les risques et menaces existants et possibles; la formation du personnel s'effectue dans le cadre juridique réglementaire de la coopération qui est en constant developpement).

Les informations sont échangées en temps réel ; des opérations spéciales coordonnées sont menées pour identifier les avoirs criminels et les flux financiers illicites, le soutien financier au terrorisme; une interaction constructive a été organisée avec les cellules de renseignement financier des États non membres de la CEI et des organisations internationales.

Chaque année, le CRF CH de la CEI fournit des informations sur ses activités au Comité exécutif de la CEI, et l'ITMCFM présente un rapport sur ses activités en tant qu'organisation de base [il s'agit de l'organisation de base des États membres de la CEI pour l'éducation dans le domaine de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (Décision du Conseil des chefs de gouvernement de la CEI du 30 octobre 2015)].

Le travail du Secrétariat du Conseil est mené avec succès par la cellule de renseignement financier de la Fédération de Russie en collaboration avec le Comité exécutif de la CEI (Département de coopération en matière de sécurité, son représentant est le chef adjoint du Secrétariat du CRF CH de la CEI). Le Secrétariat du CRF CH de la CEI élabore des propositions sur les orientations des activités du Conseil et fournit un soutien organisationnel, technique et informationnel aux activités du Conseil. Le Règlement du Secrétariat a été approuvé par décision du CRF CH de la CEI du 13 novembre 2013.

Le CRF CH de la CEI a le droit de créer, si nécessaire, des groupes de travail d'experts, notamment pour l'élaboration et l'examen de projets de documents dans les domaines d'activité du Conseil.

Il existe également une entité pour la création du Centre international d'évaluation des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme (CIER).

À l'initiative des membres du Conseil, plusieurs projets ont été mis en œuvre, tels que le contrôle des mouvements transfrontaliers d'argent liquide, la réalisation d'une étude sur la circulation des crypto-actifs et l'élaboration de critères communs de régulation des systèmes de paiement électronique afin de réduire le risque de leur utilisation à des fins de BC/FT.

Les cellules de renseignement financier peuvent identifier le destinataire ou la personne qui encaisse de la monnaie électronique. Un registre unifié des échanges de crypto-monnaie a été constitué et placé dans le CIER.

L'opération « Barrière » menée par le CRF CH de la CEI pour l'organisation de la surveillance et du contrôle financier des transactions réalisées dans les zones à forte activité terroriste et limitrophes des territoires d'opérations militaires, par les personnes inscrites sur la liste interétatique des personnes recherchées de la CEI pour des crimes terroristes, extrémistes et autres, a prouvé son efficacité.

Une coopération internationale efficace est impossible sans un échange rapide d'informations. Le CRF CH de la CEI dispose donc actuellement d'une infrastructure intégrée. Depuis 2015, le Conseil, en collaboration avec ITMCFM, a créé et utilise déjà le système d'échange d'informations (SEI). Actuellement, tous les membres du Conseil ont accès à un canal de communication sécurisé et hautement protégé. Une grande importance est donnée au SEI car cette infrastructure constitue la base du CIER.

En raison du développement de nouvelles technologies, il devient nécessaire de modifier l'approche

IL EXISTE ACTUELLEMENT TROIS GROUPES DE TRAVAIL :

- Groupe de travail sur la lutte contre le blanchiment de capitaux (WGFP)
- Groupe de travail sur la lutte contre le financement du terrorisme (WGFT)
- Groupe de travail sur le système d'échange d'informations entre les cellules de renseignement financier des États membres de la CEI « Synergie » (WGSEI)

visant à reduire les risques. Le CIER devrait devenir l'un des outils permettant de résoudre ce problème parmi d'autres. Lors de la réunion du Conseil des chefs d'État de la CEI le 13 octobre 2023, un accord a été signé sur la création du Centre international d'évaluation des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme. Les travaux techniques de création de la plateforme du CIER sont en voie d'achèvement.

LE SEI EST ORIENTE VERS DES TÂCHES SPÉCIFIQUES QUE LE SYSTÈME RESPECTE COMPLÈTEMENT, À SAVOIR :

- la creation d'une infrastructure qui permet un échange d'informations sécurisé, ainsi qu'un accès à distance aux ressources d'information allouées à l'interaction ;
- la creation d'un élément d'intégration commun pour les CRF et de ressources d'information centralisées reconstituées ;
- une identification personnelle assurée ainsi qu'un accès à l'information différenciée sur la base des principes d'unification.

Il est prévu que le CIER assure une communication d'information interétatique efficace entre les CRF dans le cadre du CRF CH de la CEI et forme un espace d'information unifié. À cette fin, une infrastructure est déjà créée et mise en œuvre pour assurer l'échange de données et de documents électroniques, des normes standards pour l'interaction électronique sont en cours d'élaboration, des ressources communes sont créées et l'accès à celles-ci est disponible. En même temps, la protection des informations revêt une importance primordiale.

Les procédures internes d'État nécessaires à l'entrée en vigueur de l'accord ont été achevées dans la Fédération de Russie, en République kirghize et en République de Biélorussie. Conformément à l'article 15 de l'Accord, celui-ci est entré en vigueur le 23 août 2024 pour les États susnommés.

L'activité la plus importante du CRF CH de la CEI est la formation du personnel pour le système anti-blanchiment. ITMCFM aide à mettre en œuvre cette fonction dans la pratique. Les activités du Centre se concentrent sur l'organisation d'événements de formation, la préparation de matériel pédagogique et de séminaires pratiques sur des sujets de LBC/FT.

Chaque année, lors de ses réunions, le Conseil entend les chefs de l'ITMCFM sur les principaux domaines d'activité prévus en tant qu'organisation de base et sur les résultats de l'année précédente.

Au cours des dernières années, les spécificités des événements mis en œuvre par l'ITMCFM sont apparues. De tels événements sont toujours de nature pratique et visent à résoudre des problèmes particuliers sur les questions les plus urgentes pour les CRF des États participants.

Le Comité Exécutif de la CEI a souligné à plusieurs reprises les activités dynamiques et cohérentes du Conseil et de l'organisation de base (ITMCFM) dans le domaine de la formation du personnel.

Le Conseil participe efficacement à la mise en œuvre de programmes interétatiques ciblés dans le domaine du renforcement de la sécurité à un niveau élevé et interagit en toute confiance avec le Comité exécutif de la CEI, ce qui a un impact positif sur les résultats des travaux dans le domaine de LBC/FT.

Lors de l'une des premières réunions plénières de l'EAG, le statut d'observateur a été accordé au Comité exécutif de la CEI. Conformément à l'article 8 de l'Accord sur le Groupe Eurasie, le Comité exécutif de la CEI envoie chaque année au Secrétariat de l'EAG un rapport d'un observateur de l'EAG sur les activités de la Communauté des États indépendants dans le domaine de LBC/FT.

Dans la mesure du possible, des représentants du Comité exécutif de la CEI participent aux événements semestriels des semaines plénières de l'EAG. Des discours sont prononcés lors des réunions plénières et les participants sont informés des activités de LBC/FT mises en œuvre dans la CEI.

Dans le cadre de ses compétences, le Comité exécutif de la CEI assiste l'EAG dans la réalisation des événements planifiés par le groupe en collaboration avec les organismes de coopération sectorielle de la CEI. Plusieurs d'entre eux sont également actuellement observateurs au sein de l'EAG (CRF CH, CAT, BCLCO).

L'EAG approche de son 20e anniversaire avec une solide expérience pratique, basée sur le travail efficace du Secrétariat, ainsi que des groupes de travail, mais surtout, sur le travail proactif de chaque membre des délégations.

Nous vous remercions de nous avoir donné l'opportunité de participer à des travaux communs dans le cadre des événements de l'EAG et exprimons l'espoir de poursuivre les contacts mutuellement bénéfiques entre le Comité exécutif de la CEI et l'EAG. Nous souhaitons au groupe la poursuite du succès dans la réalisation de ses buts et objectifs, en assurant la protection des citoyens et de la société contre les attaques criminelles que l'EAG combat.

LUTTE CONTRE L'UTILISATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION À DES FINS CRIMINELLES DANS LES ÉTATS MEMBRES DE L'OTSC

Actuellement, les délits dans le domaine de l'informatique et des technologies de l'information et de la communication (« délits contre la sécurité des données informatiques », « délits contre la sécurité de l'information », « délits informatiques », « infractions pénales dans le domaine de l'information ») ont tendance d'une année sur l'autre à augmenter constamment leur part dans la structure générale de la criminalité (par rapport aux autres délits). Le résultat d'une analyse comparative a montré que la part de ces crimes parmi tous ceux répertorié par les codes pénaux des États membres de l'OTSC est d'environ 33 à 38 %

VALÉRI SEMERIKOV
Secrétaire général adjoint de l'OTSC

Les délits liés aux technologies de l'information et des communications (TIC) et les problèmes, défis et menaces qu'ils font peser sur la stabilité et la sécurité de la société portent atteinte aux institutions démocratiques, aux valeurs éthiques et à la justice, et nuisent au développement durable et à l'État de droit.

Les défis et menaces les plus importants restent la diffusion sur les segments nationaux d'Internet de l'information :

- qui cause des dommages politiques aux intérêts nationaux et alliés, en propageant les idées de terrorisme, de fondamentalisme religieux et d'extrémisme,
- qui est utilisées pour enseigner les bases du sabotage et des activités terroristes, les techniques et méthodes de collecte d'informations, de ressources financières, de propagande et de recrutement.

Le nombre de délits économiques commis par voie électronique ne cesse d'augmenter et les méthodes sont de plus en plus sophistiquées. L'utilisation criminelle des TIC crée d'importantes opportunités pour d'autres formes d'activités criminelles, notamment le blanchiment de capitaux, le financement de la drogue et le terrorisme.

On constate une augmentation croissante des délits liés aux TIC à de grands volumes d'actifs, qui peuvent constituer une part importante des ressources des États, ce qui peut menacer la stabilité politique et le développement durable de ces États. En même temps, toute action portant sur les données informatiques constituant un secret d'État ou contenues dans des réseaux informatiques contrôlant des systèmes à des fins militaires, de survie ou de production à grande échelle peut entraîner

des conséquences négatives dont la nature et de l'ampleur sont imprévisibles.

Auparavant la spécificité des délits dans le domaine des données informatique était due à l'utilisation des hautes technologies et aux dernières avancées scientifiques et technologiques, il était nécessaire de posséder un certain niveau de connaissances particulières pour commettre de tels actes, tandis qu'à l'heure actuelle, sur l'Internet mondial, il existe des programmes conçus pour commettre un large éventail d'actes illégaux avec des données informatiques (boîte à outils) et des instructions pour leur utilisation (méthodologie).

Les facteurs décrits à un moment donné (2008-2009) ont provoqué l'organisation et la conduite par l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC) d'une opération interétatique globale visant à identifier, prévenir et supprimer les défis et menaces énumérés.

Le nom de cette opération a été formé en fonction de l'intention de sa mise en œuvre. Il se compose des premières lettres de l'expression « Lutte contre la criminalité dans le domaine de l'information » ou dans la sphère de l'information, en abrégé « PROXY ». En même temps, la sphère de l'information est comprise comme un ensemble d'informations, d'infrastructures d'information, d'entités collectant, générant, distribuant et utilisant des informations, ainsi que des systèmes de régulation des relations sociales qui surviennent dans ce cas.

L'opération « PROXY » est une opération permanente de l'OTSC depuis 2014, visant à lutter contre les crimes commis à l'aide des technologies de l'information.

Elle est réalisée depuis 2008 (2008-2010, 2012 - jusqu'à présent). Cette opération vise à créer et à améliorer un mécanisme moderne d'interaction dans le domaine de la sécurité de l'information, visant à protéger, par des efforts collectifs, l'espace et les ressources d'information des États membres de l'OTSC contre les attaques illégales, ainsi que contre l'utilisation de cet espace et ces ressources à des fins criminelles pour déstabiliser la situation militaro-politique, économique et sociale dans les États membres de l'Organisation.

Dans la limite de leurs compétences, des cellules spécialisées participent aux activités de l'opération « PROXY » :

- les agences de sécurité nationale et des affaires intérieures (police) spécialisées dans la lutte contre la criminalité dans le domaine des technologies de l'information ;
- les autorités compétentes pour lutter contre le trafic de stupéfiants illégal et la migration clandestine ;
- les cellules effectuant un suivi financier et utilisant les capacités du réseau mondial d'information Internet à ces fins.

L'objectif principal des activités en cours est de lutter conjointement et de manière coordonnée contre l'utilisation illégale des segments nationaux d'Internet, la diffusion de ressources interdites par la législation nationale des États membres de l'Organisation, ainsi que de mettre en œuvre une interaction efficace pour identifier et réprimer les délits commis avec l'utilisation des technologies de l'information et qualifiés comme tels par les législations nationales des États membres de l'OTSC, c'est-à-dire les délits :

- contre la paix et la sécurité internationale ;
- contre l'État, la société et l'individu ;
- contre la sécurité publique et l'ordre public.

L'alignement des niveaux d'équipement technique des systèmes d'information et de télécommunication des États membres de l'OTSC est obtenu grâce à la fourniture d'une assistance technique et consultative, qui joue un rôle important dans l'expansion des capacités des États dans le domaine de la prévention efficace de la criminalité et dans l'augmentation du niveau de sécurité des informations.

La gestion de l'opération « PROXY » au niveau national est assurée par des organes de travail spécialement constitués - les quartiers généraux nationaux - conformément à la législation nationale des États membres de l'OTSC et aux décisions des organes statutaires de l'Organisation.

L'organe général de coordination de la mise en œuvre de l'opération « PROXY » est la réunion des chefs des quartiers généraux nationaux ou de leurs représentants autorisés.

Aujourd'hui, nous pouvons constater l'efficacité des efforts multiples et complets de l'OTSC pour contrer les défis et les menaces modernes. En même temps, le cadre juridique national des États membres de l'OTSC dans ce domaine continue de s'améliorer.

CHAQUE ANNÉE, DES ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS DÉTERMINENT LES TÂCHES SUIVANTES :

- la création et l'amélioration du format de l'OTSC de mécanismes modernes pour l'interaction pratique des cellules spécialisées aux niveaux national (interdépartemental) et régional (interétatique) dans l'intérêt de la protection de l'espace d'information des États membres de l'OTSC ;
- la collecte et l'analyse d'informations sur l'utilisation illégale de l'Internet mondial, affectant les intérêts de la sécurité collective des États membres de l'OTSC, sur les personnes/groupes de personnes et organisations impliquées dans de telles activités ;
- le renforcement de la coopération internationale avec les États non membres de l'Organisation, ainsi qu'avec les organisations régionales et internationales intéressées à lutter collectivement contre les crimes commis dans le domaine des technologies de l'information modernes ;
- l'assainissement par des efforts collectifs de la situation criminogène dans les espaces d'information des États membres de l'OTSC ;
- la préparation de propositions visant à améliorer le cadre juridique national, les fondements organisationnels de la coopération au format de l'Organisation et leur mise en œuvre.

« AUJOURD'HUI, NOUS POUVONS CONSTATER L'EFFICACITE DES EFFORTS MULTIPLES ET COMPLETS DE L'OTSC POUR CONTRER LES DEFIS ET LES MENACES MODERNES. EN MEME TEMPS, LE CADRE JURIDIQUE NATIONAL DES ÉTATS MEMBRES DE L'OTSC DANS CE DOMAINE CONTINUE DE S'AMELIORER

BREF APERÇU DE LA FORMATION ET DE L'ÉTAT ACTUEL DU SYSTÈME DE LBC/FT EN SERBIE

Actuellement, une large connaissance des capacités du système de LBC/FT, l'identification continue et la reduction des risques qui évoluent rapidement, et parfois de façon spectaculaire, sont les principaux éléments d'une approche proactive visant à améliorer le système de LBC/FT

ŽELJKO RADOVANOVIĆ
Directeur de la Cellule de renseignement financier de la République de Serbie

Depuis que le blanchiment de capitaux a été criminalisé pour la première fois en Serbie en 2002, le système serbe de LBC/FT a évolué avec plus ou moins de succès, son développement et ses réformes étant généralement motivés par la nécessité de mettre le système en conformité avec les recommandations du GAFI et la législation de l'Union européenne en vigueur à cette époque. Le principal moteur des réformes a été les résultats des évaluations mutuelles et, à ce jour, la Serbie a fait l'objet de trois séries d'évaluations MONEYVAL, en 2003, 2009 et 2015.

Cette trajectoire de développement apparemment plus ou moins standard a culminé lorsque la Serbie a été inscrite sur la « liste grise » du GAFI en février 2018. Cet événement fatidique est devenu le signal qu'à l'avenir, l'approche du pays en matière de développement du système de LBC/FT devrait être sensiblement différente.

Les réformes introduites en 2018 ont nécessité un niveau sans précédent de sensibilisation à LBC/FT de la part de toutes les parties intéressées. En effet, une telle prise de conscience est devenue non seulement l'une des conditions préalables, mais aussi un catalyseur qui a permis d'obtenir des engagements de haut niveau pour améliorer le système de LBC/FT.

Auparavant, l'accès aux questions de LBC/FT était limité (principalement par les CRF et certaines organisations/individus) ; la sensibilisation à LBC/FT s'est désormais étendue au grand public et au secteur privé, qui ont commencé à comprendre

non seulement les obligations en matière de LBC/FT, mais également tout le potentiel des contrôles dans ce domaine. Les parties intéressées ont également accru leur attention sur la gestion des risques de LBC/FT grâce à l'introduction d'une approche fondée sur les risques et à l'accent mis sur l'efficacité des mesures prises.

Ainsi, la Serbie s'est conformée à toutes les exigences du Plan d'action du Groupe d'examen de la coopération internationale (ICRG) du GAFI en moins d'un an et a été retirée de la liste[1] en un temps record. En même temps, les autorités n'ont constaté aucune conséquence négative significative sur l'économie ou le système financier. Des sociétés serbes opérant à l'étranger ont signalé à un moment donné qu'elles rencontraient quelques difficultés lorsqu'elles effectuaient des transactions avec des institutions financières étrangères dans certains pays étrangers, mais on peut dire que le nombre de ces cas était insignifiant. Ainsi, en termes de conséquences, la Serbie n'est pas restée sur la « liste grise » assez longtemps pour que des conséquences négatives se produisent, mais suffisamment longtemps pour générer la compréhension, l'engagement et l'énergie nécessaires au développement de LBC/FT.

Cet engagement a permis d'atteindre un haut niveau de conformité technique avec les recommandations du GAFI, ce qui constitue une autre condition pour accroître l'efficacité du système.

> ***« LA SERBIE S'EST CONFORMEE A TOUTES LES EXIGENCES DU PLAN D'ACTION DU GROUPE D'EXAMEN DE LA COOPERATION INTERNATIONALE (ICRG) DU GAFI EN MOINS D'UN AN ET A ETE RETIREE DE LA LISTE EN UN TEMPS RECORD***

En particulier, dans son deuxième rapport sur le suivi approfondi des progrès (RP) 2018, suite au cycle d'évaluation de 2016[2], MONEYVAL a amélioré ses notes sur 10 des 17 recommandations du GAFI qui étaient initialement classées comme exigences non conformes ou partiellement conformes, en décembre 2019, encore pour trois recommandations supplémentaires, et en 2021[3], pour ce qui concerne les quatre recommandations restantes du rapport d'évaluation mutuelle (REM) de 2016.

Même si le REM de 2016 recommandait des améliorations significatives au régime de sanctions financières ciblées contre le terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive (ADM), les faiblesses stratégiques de la Serbie identifiées par l'ICRG de 2018 concernaient également les entreprises et professions non financières désignées (EPNF), ce qui a compliqué les efforts des autorités, compte tenu de la diversité et du nombre des EPNF.

Bien que MONEYVAL ait prévu de procéder à une évaluation des performances cinq ans après l'adoption du REM 2016, le comité a abandonné cette idée. La situation aurait pu devenir désastreuse (puisque les autorités auraient été privées d'une évaluation objective des progrès et de l'efficacité) sans l'évaluation de l'ICRG 2018-2019, qui a couvert au moins les lacunes les plus critiques, à savoir les lacunes stratégiques. Cette évaluation a permis aux autorités de fournir une vérification objective et de quantifier les progrès réalisés au moins sur les déficiences les plus critiques (stratégiques), ce qui a servi de base à une planification stratégique ultérieure[4].

Actuellement, une large connaissance des capacités du système de LBC/FT, l'identification continue et la reduction des risques qui évoluent rapidement, et parfois de façon spectaculaire, sont les principaux éléments d'une approche proactive visant à améliorer le système de LBC/FT.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette approche, outre l'Organe nationale de coordination en matière

[1] Le GAFI a décidé de mener une mission d'évaluation de terrain déjà en février 2019.

[2] Selon les règles, trois ans après la date d'adoption du rapport d'évaluation mutuelle (REM), un pays doit atteindre au moins une conformité significative avec la plupart, sinon la totalité, des recommandations du GAFI.

[3] En raison de la pandémie de Covid-19, MONEYVAL a formellement réévalué les progrès des autorités en 2021, comme convenu lors de la réunion plénière du Comité en décembre 2019.

[4] Le groupe de travail conjoint Europe-Eurasie du GAFI/MONEYVAL sur l'examen de la coopération internationale (ICRG) a analysé les progrès réalisés dans les domaines de l'évaluation des risques nationaux (RI 1), de la surveillance (RI 3), du vigilance à l'égard de la clientèle (DEC) (RI 4), de la transparence des entités juridiques (RI 5), des enquêtes et des poursuites pour blanchiment (RI 7), ainsi que des sanctions financières ciblées pour lutter contre le terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive ainsi que dans le domaine de la surveillance du secteur des OBNL pour des abus potentiels à des fins de FT (RI 10 et RI 11). Dans le cadre du plan d'action de l'ICRG, la Serbie a réalisé, en très peu de temps (2018-2019), une évaluation nationale des risques (RI 1), a renforcé la surveillance des activités des avocats, des casinos et des notaires publics, a étendu les capacités des autorités de contrôle (RI 3), a mis en place un registre centralisé des bénéficiaires effectifs (RI 5), a augmenté le nombre d'enquêtes, de poursuites et de condamnations pour blanchiment de capitaux commis par des particuliers et pour le compte de tiers (RI 7), a élargi la portée des sanctions financières ciblées (SFC) contre la prolifération et a introduit une surveillance du secteur des OBNL pour garantir qu'ils ne sont pas utilisés à des fins de financement du terrorisme (RI 10 et RI 11).

de LBC/FT, un certain nombre de mécanismes gouvernementaux de coordination et de coopération interministérielles ont vu le jour[5].

En plus de l'évaluation nationale des risques (ENR) et de l'évaluation mutuelle, qui sont des mécanismes clés pour surveiller l'efficacité du système de LBC/FT, l'un des principaux moteurs des réformes au niveau national est la pratique internationale comparative, essentiellement exprimée dans les analyses du GAFI, les documents techniques, les outils et les discussions du GAFI et ORTG. Naturellement, nous nous sommes tournés à plusieurs reprises vers cette pratique lorsque nous discutions de nouvelles actions visant à développer le système serbe.

En tant que membre de MONEYVAL, la Serbie est évaluée et met tout en œuvre pour être un membre utile de ce comité du Conseil de l'Europe. La Serbie est également éligible pour servir de pays observateur au sein de l'EAG depuis 2009, ce qui a contribué au travail des autorités de LBC/FT en Serbie à travers l'échange de connaissances et d'informations, ainsi que la

communication et la coopération avec les membres de l'EAG.

En plus de participer aux réunions plénières de l'EAG, la Serbie en a tiré avantage et egalement partagé son expérience au sein des forums de l'EAG sur les questions de LBC/FT ; a fourni une assistance technique (par exemple à la République kirghize) et a conclu des mémorandums d'accord avec des membres individuels de l'EAG grâce à une interaction fructueuse lors d'événements de l'EAG (par exemple avec le Turkménistan).

La République de Serbie, en particulier le Bureau de lutte contre le blanchiment de capitaux, apprécie hautement l'opportunité d'être observateur auprès de l'EAG afin de bénéficier de la vaste expérience de ses membres et des activités innovantes dédiées aux questions actuelles de LBC/FT, ainsi que offrir en retour sa propre expérience ou ses connaissances techniques.

Explorer les perspectives d'autres ORTG avec des juridictions différentes de celles de l'ORTG local est un moyen efficace d'élaborer des réponses rapides et innovantes aux risques émergents dans la communauté mondiale de LBC/FT.

Nous restons déterminés à poursuivre la coopération avec nos confrères de l'EAG et à soutenir, dans la mesure du possible, les précieux efforts de l'EAG dans sa région et au-delà.

« ACTUELLEMENT, UNE LARGE CONNAISSANCE DES CAPACITES DU SYSTEME DE LBC/FT, L'IDENTIFICATION CONTINUE ET LA REDUCTION DES RISQUES QUI EVOLUENT RAPIDEMENT, ET PARFOIS DE FAÇON SPECTACULAIRE, SONT LES PRINCIPAUX ELEMENTS D'UNE APPROCHE PROACTIVE VISANT A AMELIORER LE SYSTEME DE LBC/FT

[5] Mécanismes de coordination des activités d'évaluation des risques (y compris les domaines problématiques individuels), mécanismes de coordination du contrôle et de la supervision des OBNL, coordination et coopération dans le domaine de la prolifération (financement) des armes de destruction massive, etc.

ACTUALITÉS DU SYSTÈME ANTI-BLANCHIMENT

79 « Sirius » : La finale de la IVe Olympiade internationale sur la sécurité financière a réuni des élèves et des étudiants de 36 pays

79 BRICS : Les questions de l'implication des jeunes dans le domaine de la sécurité financière ont été discutées par les représentants des pays de l'association

80 « Sirius » : Réunion des chefs des renseignements financiers des pays participant à la IVe Olympiade internationale sur la sécurité financière

80 Tachkent : Séminaire pour les experts évaluateurs des États membres du Groupe Eurasie

80 Séminaire international en ligne sur les questions liées à la garantie de la propriété effective dans les États membres du Groupe Eurasie

81 Douchanbé : VIIIe Forum interparlementaire « Russie - Tadjikistan : potentiel de coopération interrégionale »

81 « Sirius » : Finale du 3ème Concours annuel de l'EAG entre les spécialistes de la conformité des institutions financières pour la meilleure analyse financière dans le domaine de LBC/FT

« SIRIUS » : LA FINALE DE LA IVE OLYMPIADE INTERNATIONALE SUR LA SECURITE FINANCIERE A REUNI DES ELEVES ET DES ETUDIANTS DE 36 PAYS

Plus de 550 finalistes professionnels, talentueux et motivés de tous les continents se sont réunis à « Sirius » pour participer à la dernière semaine de l'Olympiade. Pendant les cinq jours de l'étape finale, les élèves et les étudiants ont assisté à des dizaines d'événements : conférences, ateliers interactifs, master classes, tables rondes, « Conversations importantes », des quiz, des concours, un festival de jeux folkloriques russes, l'ouverture du exposition « Culture et traditions des peuples de Sibérie » et compétitions sportives.

Pour la première fois, la Dictée internationale sur la sécurité financière a eu lieu en présentiel pour les invités de l'Olympiade.

BRICS : LES QUESTIONS DE L'IMPLICATION DES JEUNES DANS LE DOMAINE DE LA SECURITE FINANCIERE ONT ETE DISCUTEES PAR LES REPRESENTANTS DES PAYS DE L'ASSOCIATION

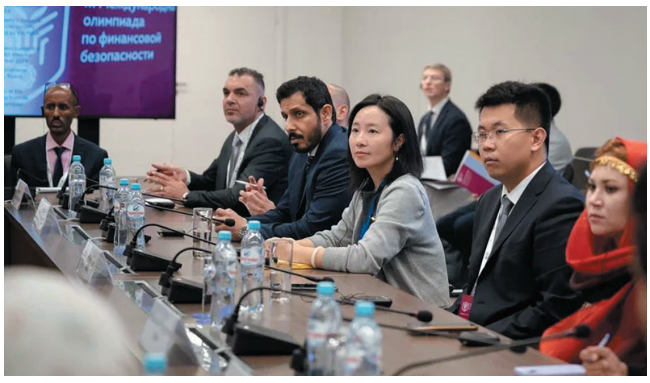

Les représentants des renseignements financiers et d'autres autorités compétentes, des départements de politique étrangère et des universités des pays BRICS se sont réunis à la IVe Olympiade internationale sur la sécurité financière à « Sirius ». La plateforme a rassemblé des délégués d'Afrique du Sud, d'Arabie saoudite, du Brésil, de Chine, d'Égypte, des Émirats arabes unis, d'Éthiopie, d'Inde, d'Iran et de Russie.

Le thème de la réunion était la participation au Mouvement international sur la sécurité financière.

« SIRIUS » : REUNION DES CHEFS DES RENSEIGNEMENTS FINANCIERS DES PAYS PARTICIPANT A LA IVE OLYMPIADE INTERNATIONALE SUR LA SECURITE FINANCIERE

L'événement a réuni les chefs de délégation des pays participant au Conseil des chefs des cellules de renseignement financier des États membres de la CEI, ainsi que de la République de Cuba, du Sultanat d'Oman, des Émirats arabes unis, du Turkménistan et d'autres États.

Avec en outre, le représentant plénipotentiaire du Président de la Fédération de Russie dans le District fédéral de Sibérie Anatoly Seryshev, les représentants du Secrétariat du Groupe Eurasie, du Comité exécutif de la CEI, du Conseil de coordination des chefs des organismes d'enquête fiscale (financière) des États membres de la CEI.

Les questions de lutte contre l'implication des jeunes dans des activités illégales, certains aspects des partenariats public-privé et la participation au Mouvement international sur la sécurité financière ont été débattues.

TACHKENT : SEMINAIRE POUR LES EXPERTS EVALUATEURS DES ÉTATS MEMBRES DU GROUPE EURASIE

L'objectif de l'événement, organisé en Ouzbékistan, était de préparer des évaluateurs qualifiés à une nouvelle étape de l'évaluation des systèmes nationaux de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Le séminaire a réuni des représentants des États membres de l'EAG : Biélorussie, Inde, Kazakhstan, Kirghizistan, Russie, Tadjikistan, Turkménistan et Ouzbékistan, ainsi que des experts des renseignements financiers, des services d'application de la loi, des autorités réglementaires ainsi que d'autres autorités compétentes responsables dans ce domaine.

SÉMINAIRE INTERNATIONAL EN LIGNE

sur les questions liées à la garantie de la propriété effective dans les États membres du Groupe Eurasie

Le séminaire s'est tenu avec la participation de représentants d'agences gouvernementales et du secteur privé des États membres de l'EAG, du GAFI, de MONEYVAL, ainsi que des secrétariats du GAFI et de l'EAG.

Les parties ont discuté de diverses manières d'identifier les bénéficiaires effectifs des personnes morales et des entités, des questions de confirmation et de stockage des informations reçues, de leur mise à jour, ainsi que de l'accès à des informations fiables, exactes actualisées provenant des autorités compétentes.

DOUCHANBE : VIIIE FORUM INTERPARLEMENTAIRE « RUSSIE - TADJIKISTAN : POTENTIEL DE COOPERATION INTERREGIONALE »

La réunion plénière du forum a été ouverte par la Présidente du Conseil de la Fédération de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie Valentina Matvienko et le Président du Majlisi Milli (Senat) du Majlisi Oli (Parlement) Rustami Emomali.

Dans le cadre du programme du forum, des représentants des ministères et départements concernés, des parlementaires et des experts ont discuté de divers aspects de l'approfondissement de l'interaction entre les deux pays dans le domaine des marchés financiers, ainsi que de l'industrie, des infrastructures de transport, de la logistique et de l'agriculture. Les délégués de la Russie et du Tadjikistan ont souligné l'importance du développement des liens interrégionaux sur un grand nombre de questions de l'agenda bilatéral et régional, notamment la sécurité financière.

« SIRIUS » : FINALE DU 3EME CONCOURS ANNUEL DE L'EAG ENTRE LES SPECIALISTES DE LA CONFORMITE DES INSTITUTIONS FINANCIERES POUR LA MEILLEURE ANALYSE FINANCIERE DANS LE DOMAINE DE LBC/FT

Le territoire fédéral de « Sirius », en Russie a accueilli la IVe Olympiade internationale sur la sécurité financière.

Selon les résultats du vote du jury, le gagnant était le représentant du Kazakhstan et les lauréats étaient des concurrents du Turkménistan et du Tadjikistan. Le cas proposé par la banque russe a reçu le prix du public.

CONSEIL DE RÉDACTION

Président du comité éditorial
Youri Tchihantchine

Vice-président du comité éditorial
Vladimir Ovtchinnikov

Vice-président du comité éditorial
Guerman Neglyade

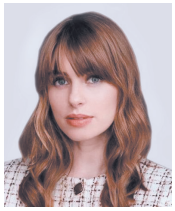

Rédacteur en chef
Irina Riazanova

MEMBRES DU CONSEIL DE RÉDACTION

Galina Bobrycheva

Ivan Kornev

Oleg Krylov

Anton Lisitsyn

Sergueï Tétéroukov

Alexeï Petrenko

Ievgueni Guileta

Marina Chemiakina

Rosfinmonitoring et l'ITMCFM sur Telegram et VKontakte

Édition

Organisation autonome à but non lucratif
Centre international de formation et de méthodologie pour la surveillance financière

31, ruelle Staromonetny, bâtiment 1, 119017 Moscou
E-mail : info@mumcfm.ru
Tirage : 600 exemplaires.

Les opinions des rédacteurs ne coïncident pas nécessairement avec celles des auteurs.

ITMCFM
2024